

République Algérienne Démocratique et Populaire
Ministère de l'Enseignement Supérieur et de la Recherche Scientifique
Université Les Frères MENTOURI-Constantine 1
Faculté des Lettres et des Langues
Département de Lettres et Langue Française

Polycopié présenté par M. BOUSSEBAT Omar, Maître de conférences B

L'intitulé du cours :
Linguistique et phonétique
Niveau : Master 1
Spécialité : Linguistique et langues appliquées (L.L.A.)

Année universitaire : 2020/2021

Sommaire

Introduction	03
Première partie : Cours magistraux	04
I.1. Les parties de la linguistique.....	05
I.2. Les dichotomies saussuriennes.....	08
I.3. Les caractéristiques du signe linguistique.....	14
I.4. Le structuralisme.....	17
I.5. La grammaire générative et transformationnelle.....	27
I.6. Les familles des langues.....	34
Deuxième partie : Travaux dirigés (TD)	41
II.1. Travail dirigé avec son corrigé sur les dichotomies saussuriennes.....	42
II.2. Travaux dirigés avec leurs corrigés sur les caractéristiques du signe linguistique	44
II.3. Travaux dirigés avec leurs corrigés sur le structuralisme.....	49
II.4. Travail dirigé avec son corrigé sur l'indicateur (ou le marqueur) syntagmatique de la grammaire générative et transformationnelle.....	79
Conclusion	96
Références bibliographiques	97

Introduction

Introduction

Le présent polycopié comprend les cours magistraux et les travaux dirigés que j'ai l'habitude de dispenser dans le module qui s'intitule «*Linguistique et phonétique*», enseigné en Master 1 Linguistique et langues appliquées (L.L.A.), dont l'ancienne appellation est Phonétique et phonologie. L'unité d'enseignement à laquelle nous nous intéressons a pour objectifs de rappeler aux étudiants la définition de la linguistique, son objet d'étude et ses branches, leur parler des dichotomies saussuriennes, celles qui se rapportent aux oppositions suivantes : langage/langue, langue/parole et synchronie/diachronie. Les cours relevant de cette matière s'assignent, également, pour buts de leur permettre de décoder la définition, les faces et les caractéristiques du signe linguistique, leur faire découvrir la linguistique structurale (le structuralisme) et les travaux qui y sont rattachés, ceux de L. HJELMSLEV (la glossématique), ceux d'A. MARTINET, ceux des linguistes appartenant au Cercle linguistique de Prague, ceux de L. TESNIERE (la grammaire de dépendance) et ceux de L. BLOOMFIELD et Z. HARRIS (le distributionnalisme). L'objectif de l'avant-dernière leçon est de faire comprendre aux apprenants que la grammaire générative et transformationnelle a vu le jour en réaction au structuralisme. Pour illustrer nos propos, le fondateur de cette théorie linguistique, N. CHOMSKY, a remis en question la distinction saussurienne langue/parole. Il l'a remplacée par l'opposition compétence/performance. À l'issue du dernier cours, les étudiants auront une idée précise sur les familles des langues et les groupes qui en font partie. La raison qui a motivé le choix du module de Linguistique et phonétique est relative au fait que nous l'assurons aux étudiants de Master Linguistique et langues appliquées, depuis l'ouverture de cette spécialité, il y a de cela une dizaine d'années. En partant du principe que nous ne pouvons jamais créer quelque chose ex nihilo, nous disons que pour élaborer les cours magistraux et les travaux dirigés (TD), nous avons consulté des références, dont les noms d'auteurs et les intitulés figurent en page réservée à la bibliographie, placée à la fin de ce travail. Ce polycopié est scindé en deux parties, la première est celle des cours, la seconde est celle des travaux dirigés.

Première partie
Cours magistraux

Cours magistral n°1

Module : Linguistique et phonétique

Niveau : Master 1

Spécialité : Linguistique et langues appliquées (L.L.A.)

L'intitulé du cours : Les parties de la linguistique

Enseignant : Dr. BOUSSEBAT Omar

Le plan du cours

I. Les objectifs du cours

II. Son contenu

II.1. La définition de la linguistique

II.2. Son objet d'étude

II.3. Ses branches

I. Les objectifs du cours

À l'issue du cours, les étudiants seront en mesure de définir la linguistique, déterminer son objet d'étude et faire la distinction entre ses branches.

II. Son contenu

Le cours comporte les sous-titres suivants.

II.1. La définition de la linguistique

La linguistique est «*l'étude scientifique du langage humain*» (MARTINET, A. 1970 : 01). En sciences dites : «*expérimentales*», une étude scientifique, qui se fait in vitro (en laboratoire), se base sur l'observation et l'expérimentation. En sciences humaines et sociales, elle s'appuie sur l'observation des faits. Une étude scientifique s'oppose à une étude prescriptive qui repose sur la logique, une science «*qui se fixe pour objet l'étude, surtout formelle, des normes de la vérité*» (Dictionnaire Le Nouveau Petit Robert, 1995 : 1299).

II.2. Son objet d'étude

L'objet d'étude de cette science sociale est le langage humain qui correspond au langage articulé. La parole se nomme ainsi car seul l'être humain est capable d'utiliser ce moyen de communication pour extérioriser ses idées. Le langage est «*la faculté*

propre à l'homme d'exprimer ou de communiquer sa pensée par un système de signes vocaux» (Dictionnaire Larousse, 2005 : 239). Les autres types, le langage olfactif, le langage tactile, le langage visuel, le langage auditif, le langage gustatif, sont là pour seconder le langage humain. Si l'être humain se sert d'un système de signes pour faire sortir sa pensée, ses sentiments, les animaux utilisent un ensemble de signaux qui correspondent à des cris ou à des gestes. Selon E. BENVENISTE (1966 : 56-62), le langage humain, à l'opposé de la communication animale, fait appel à l'imagination et à la créativité. En s'appuyant sur les travaux du zoologiste autrichien K.-V. FRISH réalisés sur des abeilles, le linguiste français rejette l'expression de langage animale, il lui préfère celle de communication animale pour la simple raison que cet insecte, qui exécute des danses pour indiquer le lieu de la nourriture (du pollen), la distance par rapport à la ruche, ne connaît pas le dialogue, la caractéristique principale du langage humain. En partant de l'idée qu'il n'y a pas de langage sans voix, nous disons que l'abeille, à l'instar de tous les animaux, ne dispose pas de l'appareil phonateur (phonatoire). D'après lui, le langage et la pensée, qui sont intimement liés, distinguent l'homme de l'animal. Ceux qui font usage du langage animal sont les fabulistes dont les personnages, généralement des animaux, parlent.

II.3. Ses branches

La linguistique comprend les parties suivantes.

II.3.1. La phonétique

La phonétique est la partie de la linguistique qui *«étudie les sons du langage humain dans leur réalisation concrète, indépendamment de leur fonction linguistique»* (DUBOIS, J., *et.al.* 1973 : 373). En d'autres termes, il s'agit de *«la science de la face matérielle des sons du langage humain»* (TROUBETZKOY, N. 1967 : 430).

II.3.2. La phonologie

La phonologie est la branche de la linguistique qui *«a pour but de repérer les unités phoniques distinctives de la langue, celles qui ont une fonction, et de les classer. Ces segments sont les phonèmes»* (GARDES-TAMINE, J. 2008 : 13).

II.3.3. La syntaxe

Il s'agit de la partie de la linguistique qui *«décrit les règles par lesquelles on combine en phrases les unités significatives. Elle étudie, également, les fonctions de ces unités dans un énoncé »* (DUBOIS, J.*et.al.* 1973 : 480).

II.3.4. La morphologie

La morphologie est «*l'étude des formes des mots (la formation des mots, la dérivation et la flexion, qui comprend les affixes, les désinences, les marques du genre, du nombre, de la personne)* (ibid., p. 326).

II.3.5. Le lexique

Le lexique est la branche de la linguistique qui comprend «*l'ensemble indéterminé des éléments signifiants d'une langue (mots, locutions)*» (Dictionnaire Le Nouveau Petit Robert, 1995 : 1276).

II.3.6. La sémantique

La sémantique est la partie de la linguistique qui «*s'occupe du sens des mots, de celui des phrases*» (LAGANE, R., *et.al.* 1976 : 12).

II.3.7. La pragmatique

Elle étudie «*les caractéristiques d'utilisation du langage (les motivations psychologiques des locuteurs, les réactions des interlocuteurs, les types de discours, l'objet de discours, etc.)* » (DUBOIS, J., *et.al.* 1973 : 388).

II.3.8. La rhétorique

Elle s'intéresse «*aux propriétés du discours (on parle aussi d'analyse de discours). La rhétorique comporte, en particulier, l'étude des trois composantes essentielles du discours : thèmes et arguments, arrangement des parties, choix et disposition des mots*» (ibid, p. 423).

Cours magistral n°2

Module : Linguistique et phonétique

Niveau : Master 1

Spécialité : Linguistique et langues appliquées (L.L.A.)

L'intitulé du cours : Les dichotomies saussuriennes

Enseignant : Dr. BOUSSEBAT Omar

Le plan du cours

I. L'objectif du cours

II. Son contenu

II.1. La définition de la dichotomie

II.2. Les dichotomies saussuriennes

II.2.1. L'opposition langage/langue

II.2.2. La distinction langue/parole

II.2.3. La dichotomie synchronie/diachronie

I. L'objectif du cours

Au terme de la séance, les étudiants seront en mesure de faire la différence entre les concepts de base utilisés en linguistique générale, ceux qui ont été introduits par F. DE SAUSSURE.

II. Son contenu

Le cours comprend les sous-titres suivants.

II.1. La définition de la dichotomie

La dichotomie est «*une opposition binaire d'éléments abstraits complémentaires*» (Dictionnaire Le Nouveau Petit Robert, 1995 : 639). En nous appuyant sur cette définition, nous disons que chaque dichotomie saussurienne oppose deux termes différents qui se complètent.

II.2. Les dichotomies saussuriennes

F. DE SAUSSURE a introduit trois oppositions.

II.2.1. La dichotomie langage/langue

La première distinction établie par F. DE SAUSSURE oppose les termes langage vs langue. Le premier est «*multiforme et hétéroclite*» (DE SAUSSURE, F. 2002 : 17). Le langage est hétérogène car il a deux aspects, l'un est social, l'autre est individuel. La langue est l'aspect social de la faculté du langage, elle est «*un produit social*» (ibid.) pour la simple raison que tous les gens qui vivent au sein d'une société contribuent à la création des signes qui constituent le code, utilisé comme un instrument de communication. Elle est conventionnelle, c'est-à-dire qu'elle résulte «*d'un ensemble de conventions*» (ibid.). Les sujets parlants formant une communauté linguistique conviennent de faire usage d'un système de signes servant à leur communication. En d'autres termes, pour que les locuteurs appartenant à une même communauté linguistique se comprennent mutuellement, ils se mettent d'accord pour employer les mêmes signes (utiliser le même code).

II.2.2. La distinction langue/parole

Si la langue appartient à toute une société, la parole relève des individus. Les sujets parlants n'articulent pas de la même manière les phonèmes d'une langue. La parole est la faculté de mettre en œuvre un système de signes linguistiques permettant l'expression et la communication. Elle désigne la façon d'utiliser un code. Elle est «*l'actualisation de la langue par chaque individu en faisant appel aux organes de l'appareil phonateur humain*» (Dictionnaire Le Nouveau Petit Robert, 1995 : 1592). La parole correspond à l'encodage «*la production d'énoncés selon les règles d'un code*» (ibid., p. 755) et au décodage «*le déchiffrement du contenu d'un message, selon les règles du code partagé par le destinataire et le destinataire*» (ibid., p. 552). Elle renvoie à la réalisation effective de la langue qui tient compte de la prononciation des sons, de l'accent, du rythme, de l'intonation, du choix des mots et des expressions dont les locuteurs se servent.

II.2.3. La dichotomie synchronie/diachronie

II.2.3.1. La synchronie

II.2.3.1.1. L'étymologie du terme de synchronie

Étymologiquement, le terme de synchronie est d'origine grecque, il se compose de «*syn qui signifie «avec» et de chronie qui dérive du latin chronica qui vient, à son tour, du grec khrônos, dont le sens est «temps»*» (Dictionnaire Le Nouveau Petit Robert, 1995 : 2190).

II.2.3.1.2. La définition du terme de synchronie

La synchronie est «*l'étude d'une langue à un moment donné qui peut être le passé ou le présent, indépendamment de son histoire, de son évolution*» (DUBOIS, J., *et.al.*, 1973 : 474).

II.2.3.1.3. Des exemples propres à la synchronie

Le premier exemple est le suivant : si l'on s'intéresse à la prononciation des phonèmes du français au XIII^{ème} siècle, cela relève de la synchronie. Le second est le suivant : si l'on étudie l'articulation des unités minimales distinctives du français au XXI^{ème} siècle, on adopte une perspective synchronique.

II.2.3.2. La diachronie

II.2.3.2.1. La filiation du terme de diachronie

Conformément à l'étymologie, le terme de diachronie est de souche grecque, il comporte deux éléments «*dia qui signifie «à travers» et chronie qui vient du latin chronica, qui dérive, à son tour, du grec khrônos, dont le sens est «temps»*» (Dictionnaire Le Nouveau Petit Robert, 1995 : 636). L'étymologie grecque montre clairement que les termes de synchronie et de diachronie ont comme dénominateur commun l'élément chronie qui signifie «temps».

II.2.3.2.2. La définition du terme de diachronie

La diachronie s'intéresse à «*l'étymologie des mots, à l'évolution d'une langue à travers le temps*» (DUBOIS, J., *et.al.*, 1973 : 146). L'évolution d'une langue concerne les changements qu'elle subit au cours du temps. Ces modifications peuvent être phonétiques (elles se rapportent à la production des phonèmes), orthographiques ou sémantiques.

II.2.3.2.2.1. Des exemples relatifs à la diachronie

II.2.3.2.2.1.1. Des exemples ayant trait à l'étymologie des mots

Le premier est celui du mot "fromage" qui vient du latin "formaticum". Ce dernier se nomme, en linguistique, un étymon «le radical à partir duquel on crée avec un affixe un nouveau mot (ex. automobile est l'étymon du mot automobiliste, putsch est l'étymon de putschiste)». Il peut, également, être une forme ancienne d'où une forme récente dérive (ex. les mots latins singularis et porcus sont les étymons des mots sanglier et porc)» (ibid, p. 199). Notons que l'étymon latin formaticum a évolué au cours du temps, c'est-à-dire qu'il a subi des changements jusqu'à ce qu'il devienne, en français contemporain, fromage. Le deuxième exemple est celui de "cheveu", qui

dérive du latin "capillus". Ce dernier, appelé l'étymon, a fait l'objet de plusieurs modifications jusqu'à ce qu'il devienne, de nos jours, cheveu.

II.2.3.2.2.1.2. Un exemple se rapportant à l'orthographe

L'exemple que nous citons est celui du verbe pronominal "se soûler" qui s'écrivait, jadis, «*se saouler*» (Dictionnaire Le Nouveau Petit Robert, 1995 : 2122). Son orthographe a évolué jusqu'à ce qu'elle prenne la forme actuelle.

II.2.3.2.2.1.3. Un exemple relatif au sens

Autrefois, le mot "dominance" signifiait «*domination, le fait de dominer, ou prédominance, le fait d'être dominant*» (ibid., p. 673). Actuellement, le sens du mot est «*génotype, le patrimoine génétique d'un individu dépendant des gènes hérités de ses parents*» (ibid., p. 1012).

II.2.3.2.2.1.4. Des exemples propres aux changements phonétiques

Le premier exemple est celui du mot "chèvre" «*qui s'articulait, en ancien français, [tʃivʀ]*» (ibid., p. 363). Cette prononciation a subi des modifications jusqu'à ce qu'elle devienne, en français moderne, [ʃevʀ].

Le second est celui du mot "francien", «*le dialecte de langue d'oïl, parlé en Île-de-France et en Orléanais au Moyen Âge, qui a supplanté les autres dialectes pour donner le français, qui s'articulait [frãswɛ]. On a dû attendre l'an 1889 pour que la prononciation [frãsjɛ] voie le jour* » (ibid., p. 968).

II.2.3.2.2.1.4.1. Les causes des changements linguistiques

Ils sont dus à ce que l'on appelle, en linguistique, «*l'économie du langage ou l'économie des changements phonétiques*» (MARTINET, A. 1970 : 17), qui se définit ainsi : il s'agit «*du principe d'organisation de l'énergie pour satisfaire aux besoins de la communication et au principe du moindre effort* » (Dictionnaire Le Nouveau Petit Robert, 1995 : 712). On fait appel à l'économie du langage pour gagner du temps, dépenser moins d'énergie, prendre moins d'espace, fournir moins d'efforts.

II.2.3.2.2.1.4.1.1. Les formes d'économie du langage (d'économie des changements phonétiques)

Il existe deux formes d'économie du langage, la première est l'abréviation, la seconde est l'assimilation.

II.2.3.2.2.1.4.1.1.1.L'abréviation

L'abréviation, à son tour, se scinde en deux types, le premier est l'abréviation régulière, le second est la troncation.

II.2.3.2.2.1.4.1.1.1.1. L'abréviation régulière

Il s'agit de *«la réduction d'un mot à quelques lettres, obtenue par le retranchement, avant une voyelle, des lettres finales, remplacées alors par un point»* (FAUDOUAS, J.-C. 1990 : 09). Notons qu'en abréviation régulière, la suppression des lettres finales se fait devant la dernière ou l'avant-dernière voyelle (ex. facteur qui s'abrège en fact. idéologie dont l'abréviation est idéol.).

II.2.3.2.2.1.4.1.1.1.2. La troncation

La troncation est *«procédé d'abrégement d'un mot polysyllabique par suppression d'une ou plusieurs syllabes»* (Dictionnaire Le Nouveau Petit Robert, 1995 : 2320). Elle est *«le résultat soit d'une aphérèse-la suppression du ou des phonèmes composant le début du mot-, soit d'une apocope-la suppression d'un phonème ou d'une syllabe à la fin du mot (ex.bus pour autobus, car pour autocar, steak pour beefsteak, ciné pour cinéma, métro pour métropolitain, tram pour tramway, pub pour publicité, télé pour télévision, psycho pour psychologie, vélo pour vélocipède»* (FAUDOUAS, J.-C. 1990 : 07).

II.2.3.2.2.1.4.1.1.2. L'assimilation

On appelle assimilation *«la modification subie par un phonème au contact d'un phonème voisin»* (DUBOIS, J., *et.al.* 1973 : 54). Notons que la consonne qui subit l'influence est remplacée par une consonne sœur.

II.2.3.2.2.1.4.1.1.2.1. Les types d'assimilation

On parle de deux types d'assimilation, le premier est l'assimilation régressive ou de contact, le second est l'assimilation progressive ou à distance.

II.2.3.2.2.1.4.1.1.2.1.1. L'assimilation régressive ou de contact

On en parle lorsque *«la consonne qui subit la modification est antéposée à celle qui l'influence»* (ibid.). Ce type s'appelle, également, l'assimilation de contact car la consonne qui subit la modification est contiguë à celle qui l'influence (ex. obtenir [ɔptənɪR], absent [apsã], abstention [apsãsjɔ̃], absorber [apsɔ̃rbe], absolu [apsɔly], anecdote [anɛgdɔt]).

II.2.3.2.2.1.4.1.1.2.1.2. L'assimilation progressive ou à distance

Dans ce type d'assimilation, «*la consonne qui subit la modification est postposée à celle qui l'influence*» (ibid.). Elle se nomme, aussi, l'assimilation à distance parce que la consonne qui subit la modification et celle qui l'influence sont séparées par une unité minimale (ex. second [s(ə)ḡɔ]).

Cours magistral n°3

Module : Linguistique et phonétique

Niveau : Master 1

Spécialité : Linguistique et langues appliquées (L.L.A.)

L'intitulé du cours : Les caractéristiques du signe linguistique

Enseignant : Dr. BOUSSEBAT Omar

Le plan du cours

I. Les objectifs du cours

II. Son contenu

II.1. La définition du signe

II.1.1. Un exemple relatif au signe linguistique

II.2. Les faces du signe linguistique

II.2.1. La face signifiante

II.2.2. La face formelle

II.2.3. Un exemple correspondant aux faces du signe linguistique

II.3. Les caractéristiques du signe linguistique

I. Les objectifs du cours

À l'issue de la séance, les étudiants seront capables de faire la différence entre le signe linguistique comme étant l'unité porteuse d'un sens et les autres signes correspondant à des gestes. Ils découvriront les faces et les caractéristiques du signe linguistique.

II. Son contenu

Le cours inclut les sous-titres suivants.

II.1. La définition du signe

«Le signe, au sens le plus général, désigne un symbole, un indice, un signal ou un geste. On parle du langage des signes des sourds-muets, qui correspond à la mimique» (Dictionnaire Le Nouveau Petit Robert, 1995 : 2090). Chez F. DE SAUSSURE (2002 : 102), le signe a pris une autre acception. Il est l'unité minimale

de la phrase qui est dotée d'un sens. Dans son ouvrage qui s'intitule «*Eléments de linguistique générale*», A. MARTINET (1970 : 15), emploie le terme de monème, un signe minima, qui ne peut être analysé en une succession de signes. Pour synthétiser, nous disons que le signe linguistique renvoie soit à un mot, soit à une partie d'un mot porteuse d'un sens.

II.1.1. Un exemple relatif au signe linguistique

«*Dans l'énoncé j'ai mal à la tête, il existe six signes minima (six monèmes, six mots) : j' (pour j'), ai, mal, à, la et tête*» (MARTINET, A. 1970 : 16).

II.2. Les faces du signe linguistique

Le signe linguistique est une unité à deux faces, il est «*la combinaison du concept et de l'image acoustique*» (DE SAUSSURE, F. 2002 : 103).

II.2.1. La face signifiante

Cette face, qui est dotée d'un sens, est «*le concept*» (ibid.) ou le contenu. Il s'agit de la représentation mentale d'un objet, d'une chose. Elle est dite «*le signifié*» (ibid.), dont le symbole est (se). Notons qu'en linguistique, le signifié est toujours placé entre guillemets.

II.2.2. La face formelle

Cette face, qui se rapporte à la forme, est «*l'image acoustique*» (ibid.). Elle se nomme le contenant car elle véhicule le contenu, elle est le support du signifié. Elle est la manifestation matérielle (physique) du signe linguistique. Elle se nomme «*le signifiant*» (ibid.), dont le symbole est (sa). Le signifiant, à l'oral, est de nature auditive. Il résulte de l'agencement de plusieurs phones, en phonétique, ou de plusieurs phonèmes, en phonologie. Il correspond à la transcription en A.P.I. Il se met entre crochets droits ou entre barres obliques. À l'écrit, il est le résultat d'association de plusieurs graphèmes. Il renvoie à l'orthographe d'un mot. On peut comparer le signifié et le signifiant à la nourriture et à l'assiette. L'assiette est le contenant parce qu'elle sert à contenir la nourriture (la nourriture se met à l'intérieur de l'assiette).

II.2.3. Un exemple correspondant aux faces du signe linguistique

"Mal" est un signe linguistique à deux faces, la première est signifiante, la seconde est formelle. «Une douleur de tête, une céphalée, une migraine» est le signifié (se). [mal] est le signifiant (sa).

II.3. Les caractéristiques du signe linguistique

Les caractéristiques du signe linguistique sont «*les indices (les marques ou les traits) qui permettent de le distinguer des autres signes*» (Dictionnaire Le Nouveau Petit Robert, 1995 : 304).

II.3.1. L'arbitraire du signe

L'arbitraire du signe est «*la nature du lien entre le signifié et le signifiant, c'est l'absence de relation entre le concept et l'image acoustique*» (DUBOIS, J., *et.al.* 1973 : 45). En d'autres termes, on parle de l'arbitraire du signe lorsqu'un même concept correspond à des images acoustiques propres à plusieurs langues.

II.3.1.1. Des exemples se rapportant à l'arbitraire du signe

Dans cet exemple, en choisissant comme signe "cheval", nous allons nous appuyer sur trois idiomes, le français, l'anglais et l'allemand. Dans les trois langues, nous avons le même concept (le même signifié) «mammifère domestique, plus grand que l'âne, quadrupède, herbivore, utilisé par l'homme comme une bête de somme». Cependant, nous disposons de trois images acoustiques. En français, nous parlons du cheval [ʃ(ə)val]. En anglais, nous employons le mot horse [ˈɔrs]. En allemand, nous nous servons du mot pferd [pʰɛʁt].

II.3.2. Le caractère conventionnel des signes linguistiques

Les signes linguistiques sont conventionnels, c'est-à-dire qu'«*ils résultent d'une convention*» (Dictionnaire Le Nouveau Petit Robert, 1995 : 466). Pour que les locuteurs d'une langue se comprennent, ils se mettent d'accord pour faire usage des mêmes signes.

II.3.3. Le caractère linéaire du signe linguistique

Comme le signifiant, à l'oral, est de nature auditive, ses éléments se présentent l'un après l'autre en formant une chaîne. Lors de son articulation, il existe un ordre que l'on doit respecter. Si l'on permute les unités minimales qui le constituent, on risque d'obtenir un signe qui n'a pas de sens.

Cours magistral n°4

Module : Linguistique et phonétique

Niveau : Master 1

Spécialité : Linguistique et langues appliquées (L.L.A.)

L'intitulé du cours : Le structuralisme

Enseignant : Dr. BOUSSEBAT Omar

Le plan du cours

I. Les objectifs du cours

II. Le contenu du cours

II.1. La définition du structuralisme

II.2. La comparaison entre la structure en architecture, en chimie et en linguistique

II.3. Les écoles structurales

II.3.1. L'école structurale européenne

II.3.1.1. Le fonctionnalisme

II.3.1.1.1. Les travaux qui en relèvent

II.3.1.1.1.1. Ceux de L. HJELMSLEV (la glossématique)

II.3.1.1.1.2. Ceux d'A. MARTINET (la double articulation du langage humain)

II.3.1.1.1.3. Ceux du Cercle de Prague

II.3.1.1.1.4. Ceux de L. TESNIERE (le stemma)

II.3.2. L'école structurale Nord-américaine

II.3.2.1. Le distributionnalisme

I. Les objectifs du cours

L'objectif du cours est de rappeler aux étudiants que le structuralisme, avant qu'il n'arrive en linguistique, a été étudié dans d'autres disciplines comme l'architecture et la chimie. Il s'assigne, également, pour but de leur permettre de découvrir les travaux qui en relèvent.

II. Le contenu du cours

Le cours renferme les sous-titres suivants.

II.1. La définition du structuralisme

Le structuralisme est une théorie linguistique dont les bases ont été jetées par F. DE SAUSSURE. Comme son nom l'indique, elle étudie la langue en tant que structure «*l'agencement interne des unités qui forment un système linguistique*» (Dictionnaire Le Nouveau Petit Robert, 1995 : 2151). Il s'agit d' «*un ensemble dont les éléments sont indissociables*» (DUBOIS, J., *et.al.* 1973 :455). La structure «*se définit par une série de relations entre les éléments : ce n'est ni l'élément ni le tout, mais leurs relations qui constituent la structure et le tout n'est que leur résultat*» (ibid.). Notons que F. DE SAUSSURE n'a pas employé, dans ses travaux, le terme de structure. Il a utilisé celui de système «*la langue est un système de relations*» (ibid., p. 276).

II.2. La comparaison entre la structure en architecture, en chimie et en linguistique

La structure, en architecture, est «*l'agencement des parties d'un bâtiment*» (Dictionnaire Le Nouveau Petit Robert, 1995 : 2151). Ces parties sont la fondation (ou l'infrastructure), l'ensemble des travaux destinés à assurer, à la base, la stabilité d'une construction, ceux de creusement, de pose de semelles, de piliers (de poteaux), de ceintures. Ces travaux précèdent ceux de l'ultime étape, la pose de la dalle. Comme il s'agit d'un système, les parties de la bâtisse sont solidaire. Si l'une d'entre elles manque, l'édifice s'écroule. En chimie, la structure correspond à la molécule qui résulte de «*la combinaison de plusieurs atomes (ex. la molécule d'eau (H₂O) contient deux atomes d'hydrogène et un atome d'oxygène)*» (ibid., p. 146). En linguistique, la langue est étudiée comme une structure (ou un système) car elle comprend plusieurs éléments constitutifs (plusieurs constituants) susceptibles de se combiner (ex. les sons, les unités minimales, qui s'agencent en signifiant, se combinent avec le signifié pour former les signes (ou les monèmes), qui s'associent pour constituer les syntagmes qui se réunissent en énoncés.

II.3. Les écoles structurales

Le structuralisme a éclaté en donnant naissance à deux écoles, l'une en Europe et l'autre en Amérique du Nord, plus précisément aux Etats-Unis.

II.3.1. L'école structurale européenne

Elle est représentée par le fonctionnalisme, issu des travaux de plusieurs linguistes, ceux dont nous allons parler.

II.3.1.1. Le fonctionnalisme

Il repose sur la fonction des unités linguistiques. Si l'on prend comme exemple les travaux du Cercle de Prague, ils s'intéressent à la communication comme étant la fonction du langage permettant aux hommes de transmettre des informations. Pour illustrer nos dires, nous citons le schéma de la communication verbale de R.

JAKOBSON. Ils se fondent, également, sur les fonctions du langage, expressive (ou émotive, impulsive (conative, injonctive ou impérative), référentielle, phatique, esthétique (ou poétique) et métalinguistique. A. MARTINET (1970 :17) évoque, de son côté, dans son ouvrage qui s'intitule «*Eléments de linguistique générale*», la fonction des unités de la seconde articulation, les phonèmes, celle de modifier le sens des monèmes.

II.3.1.1.1. Les travaux qui en relèvent

Les travaux des linguistes européens qui se sont inspirés de la pensée saussurienne s'inscrivent dans le cadre du fonctionnalisme. Ils sont considérés comme le prolongement des idées du fondateur du structuralisme.

II.3.1.1.1.1. Ceux de L. HJELMSLEV

L. HJELMSLEV a établi une théorie linguistique fonctionnelle qui se nomme la glossématique.

II.3.1.1.1.1.1. L'étymologie du terme de glossématique

Etymologiquement, le terme de glossématique est d'origine grecque, il dérive de «*glôssa qui signifie «langue»*» (Dictionnaire Le Nouveau Petit Robert, 1995 : 1024).

II.3.1.1.1.1.2. La glossématique comme un prolongement du structuralisme saussurien

L'auteur de cette théorie, L. HJELMSLEV, a fondé avec un autre linguiste danois, V. BRØNDAL, le Cercle de Copenhague. En reprenant l'opposition signifiant/signifié, ce disciple de F. DE SAUSSURE a préféré créer sa propre terminologie. Il a employé le terme d'expression en lieu et place du signifiant. Celui du contenu a remplacé celui du signifié. La glossématique, comme son nom l'indique, se base sur le concept de glossème, dont la définition est la suivante : «*en glossématique, on appelle glossème les formes minimales que, sur le plan de l'expression comme sur le plan du contenu, l'analyse détermine comme invariants irréductibles*» (DUBOIS, J., *et.al.* 1973 : 236). Le glossème correspond aussi bien au cénème, le segment de base distinctif faisant partie du plan phonique, qu'au plérème, la plus petite unité appartenant au plan sémantique. Pour élaborer sa théorie, L. HJELMSLEV est parti de cette phrase extraite du Cours de linguistique générale «*la langue est une forme et non une substance*» (DE

SAUSSURE, F. 2002 : 24). Cela veut dire qu'elle est étudiée en tant que structure (en tant que système). La forme du contenu (ou du signifié) découle de la combinaison de plusieurs plérèmes, celle de l'expression (ou du signifiant) résulte de l'agencement de plusieurs cénèmes (ou de plusieurs phonèmes). La forme du contenu et celle de l'expression constituent le signe linguistique. La langue n'est pas étudiée en tant que substance, c'est-à-dire comme unités minimales signifiantes, plérèmes, ou comme unités de base pertinentes, cénèmes, car elles ne sont pas capables de fonctionner seules. Elles fonctionnent au sein d'une structure, c'est-à-dire à l'intérieur de la forme du plan sémantique (du contenu ou du signifié) et à l'intérieur du plan phonique (de l'expression ou du signifiant).

II.3.1.1.1.2. Ceux d'A. MARTINET (la double articulation du langage humain)

A. MARTINET est le premier à avoir parlé de la double articulation du langage humain dans son ouvrage qui s'intitule «*Eléments de linguistique générale*». Selon lui (1970 :15), les unités de la première articulation s'appellent les monèmes. Elles sont «*des signes et des signes minima puisque chacun d'entre eux ne saurait être analysé en une succession de signes*» (ibid.). Il s'agit d' «*une unité à deux faces, une face signifiante, le signifié, son sens ou sa valeur, et une face physique, le signifiant, qui la manifeste sous forme phonique*» (ibid., p. 16). Les segments de la deuxième articulation se nomment les phonèmes. Ils émanent du découpage du signifiant en unités distinctives. Les monèmes, chez ce linguiste français, se scindent «*en lexèmes, les monèmes qui trouvent leur place dans le lexique, et en morphèmes, ceux qui apparaissent dans la grammaire*» (ibid.).

II.3.1.1.1.2.1. Remarque

«*Dans la terminologie de B. POTTIER, le grammème est un morphème ou un monème grammatical, par opposition aux monèmes lexicaux ou lexèmes. Le monème peut être dépendant (ce sont les divers affixes : in- dans increvables, -eux dans malheureux) ou indépendant (articles, prépositions, certains adverbes : par exemple, le, pour, très*» (DUBOIS, J., *et.al.* 1970 : 239).

II.3.1.1.1.2.2. Des exemples relatifs aux lexèmes et aux morphèmes

Notre exemple est celui du verbe travailler au présent de l'impératif à la première personne du pluriel. Le radical travail-, qui désigne un certain type d'action, est un lexème ou un monème lexical. Il trouve sa place dans le lexique sous la forme de travailler (le lexème travail-est associé au morphème de l'infinitif-er). La désinence-*ons*, qui désigne celui qui parle et une ou plusieurs autres personnes, est un morphème ou un monème grammatical qui apparaît dans la grammaire.

II.3.1.1.1.3. Ceux du Cercle de Prague

Le Cercle de Prague est fondé par un groupe de critiques littéraires et de linguistes, dont les plus illustres sont les Russes R. JAKOBSON et N. TROUBETZKOY, les Tchèques R. WELLEK et J. MUKAROVSKY. Les travaux de cette école fonctionnelle structurale s'appuient sur le terme de fonction. Ils se préoccupent de la fonction du langage permettant aux hommes de communiquer. Le type sur lequel ils se penchent est la communication verbale. Le fameux schéma de R. JAKOBSON en est une preuve tangible. Ils s'intéressent, également, aux fonctions du langage, celles dont nous parlons dans le présent cours. Notons que le concept de structure apparaît, pour la première fois, dans les travaux des linguistes appartenant à ce Cercle. Nous rappelons, aussi, que la phonologie fut née, en 1928, avec les travaux de cette école. R. JAKOBSON et N. TROUBETZKOY sont les premiers à avoir évoqué les oppositions phonologiques.

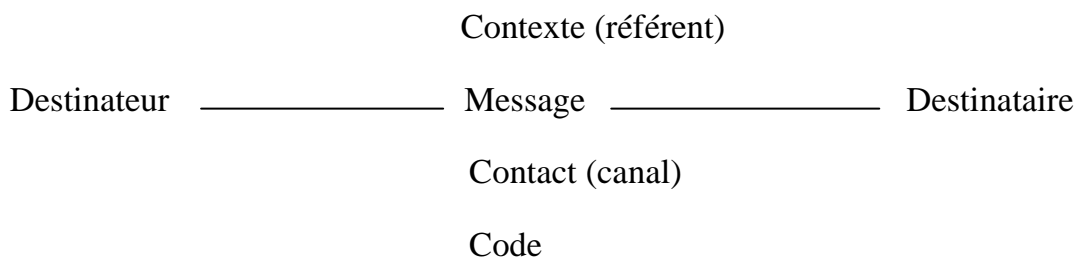
II.3.1.1.1.3.1. La communication verbale

Elle se définit ainsi : il s'agit d' «un échange qui se fait par la parole (par opposition à la communication écrite) entre un sujet parlant, qui produit l'énoncé, et un interlocuteur ou un allocutaire, dont il sollicite l'écoute et/ou une réponse» (ibid.).

II.3.1.1.1.3.1.1. Ses facteurs

Les éléments de la communication verbales sont les suivants : un destinataire émet un message à un destinataire à propos d'un contexte ou d'un référent, ce qui requiert un contact, «canal physique et connexion psychologique entre l'émetteur et le récepteur, qui permettent d'établir et de maintenir la communication» (ibid, p. 99), et l'usage d'un code connu de chacun d'eux.

II.3.1.1.1.3.1.2. Le schéma de la communication verbale de R. JAKOBSON



II.3.1.1.1.3.2. Les fonctions du langage

R. JAKOBSON décrit les fonctions du langage «en se référant aux éléments nécessaires à toute communication linguistique, ceux qui figurent sur son schéma» (ibid., p. 216). Les fonctions du langage sont les suivantes :

II.3.1.1.1.3.2.1. La fonction expressive (ou émotive)

Dans cette fonction, le message est centré sur le destinataire. Elle se manifeste dans le discours par les traits suivants : la présence des pronoms de la première personne du singulier et du pluriel (je et nous), des adjectifs possessifs (mon, ma, mes, notre, nos), des interjections, etc. Elle se rencontre, aussi, dans les lettres, les confidences (les confessions), les mémoires et l'autobiographie.

II.3.1.1.1.3.2.2. La fonction impressive (conative ou injonctive)

On en parle lorsque le message s'appuie sur le destinataire. Elle se nomme la fonction conative (ou injonctive) car l'une de ses marques est la présence de l'impératif. Les indices de cette fonction sont les suivants : l'existence des pronoms de la deuxième personne du singulier et du pluriel (tu et vous), des adjectifs possessifs (ton, ta, tes, votre et vos). Elle est, également, présente dans le discours politique, la publicité, les tracts, les sermons, le vocatif, l'impératif et la prière.

II.3.1.1.1.3.2.3. La fonction référentielle

Le message, dans cette fonction omniprésente, repose sur le référent.

II.3.1.1.1.3.2.4. La fonction phatique

Dans cette fonction, le message fondé sur le contact permet d'«*établir et de maintenir la communication*» (ibid.). Elle est fréquente dans les propos ayant trait à la santé par lesquels débute les discussions de rencontre : quand on croise quelqu'un dans la rue, avant de démarrer la conversation avec lui, on commence à le saluer, s'enquérir de sa santé en lui disant : «comment vas-tu ? Et la santé ?». Elle domine, aussi, dans les communications téléphoniques où l'on se sert de l'interjection allo ! qui marque la présence d'une personne à l'appareil.

II.3.1.1.1.3.2.5. La fonction poétique (ou esthétique)

Cette fonction, établie sur le message, domine en poésie. Elle est dite «esthétique» car l'écriture en vers se caractérise par la présence des rimes, des figures de style.

II.3.1.1.1.3.2.6. La fonction métalinguistique

Cette fonction est celle «*par laquelle le locuteur prend le système de signes qu'il utilise comme objet de description, comme objet de son discours, du moins sur un point particulier*» (ibid., 317). Les dictionnaires et les livres de grammaires sont des références métalinguistiques. Les premiers donnent l'explication des mots d'une langue. On y trouve, également, des antonymes, des définitions. Les seconds décrivent les points d'une langue, ils fournissent des éclaircissements, des commentaires avec des exemples, ils contiennent aussi des règles, des remarques. La fonction

métalinguistique se rencontre, également, dans les mots croisés où chacune des lettres d'un mot disposé horizontalement entre dans la composition d'un autre placé verticalement. Dans cette fonction, le message est centré sur le code.

II.3.1.1.1.4. Ceux de L. TESNIERE (le stemma)

L. TESNIERE est l'auteur d'un ouvrage publié à titre posthume, dont l'intitulé est «*Éléments de syntaxe structurale*», dans lequel il a parlé de la grammaire de dépendance dont relève le stemma.

II.3.1.1.1.4.1. La définition du stemma

Le stemma, appelé l'arbre de dépendance, représente la structure de la phrase. Sur ce schéma, hormis le verbe qui est central, chaque élément dépend d'un autre. Chez L. TESNIERE, «*les relations existant entre les mots d'une phrase (les connexions) sont représentées par des traits reliant ces mots. L'ensemble de ces traits constitue le stemma*» (ibid., p. 451).

II.3.1.1.1.4.2. Le régissant et ses subordonnés

Dans le stemma de L. TESNIERE, chaque trait de connexion relie un terme supérieur, appelé le régissant, à un ou à plusieurs élément(s) inférieur (s), qui se nomme (ent) le ou les subordonné (s).

II.3.1.1.1.4.3. Le nœud

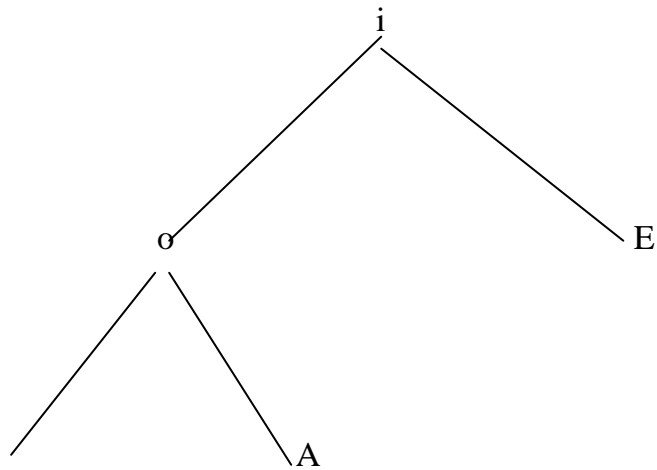
L. TESNIERE appelle nœud «*l'ensemble constitué par le régissant et ses subordonnés*» (ibid., p. 337). Il distingue entre les mots capables de former des nœuds, qui s'appellent les mots pleins, comprenant les noms, les verbes, les adjectifs qualificatifs, et ceux qui n'en sont pas en mesure, qui se nomment les mots vides, comportant les déterminants, les pronoms, les adverbes (ex. très, trop, tôt, etc.), les prépositions, les conjonctions de coordination et de subordination.

II.3.1.1.1.4.4. Le verbe et ses actants

Dans le stemma, le verbe est «*le nœud central (le nœud des nœuds) car il régit tous les éléments de la phrase (les subordonnés)*» (ibid., p. 338). Chez ce linguiste français, le sujet, qui est un complément du verbe, est appelé «*le prime actant*» (ibid., p.8). Le complément d'objet direct (le C.O.D.) se nomme «*le second actant*» (ibid.), Le complément d'objet indirect (le C.O.I.) s'appelle «*le tiers actant*» (ibid.).

II.3.1.1.1.4.5. Remarque

«*On se sert de l'arbre (du stemma) suivant pour représenter schématiquement toutes les phrases*» (ibid., p. 451).



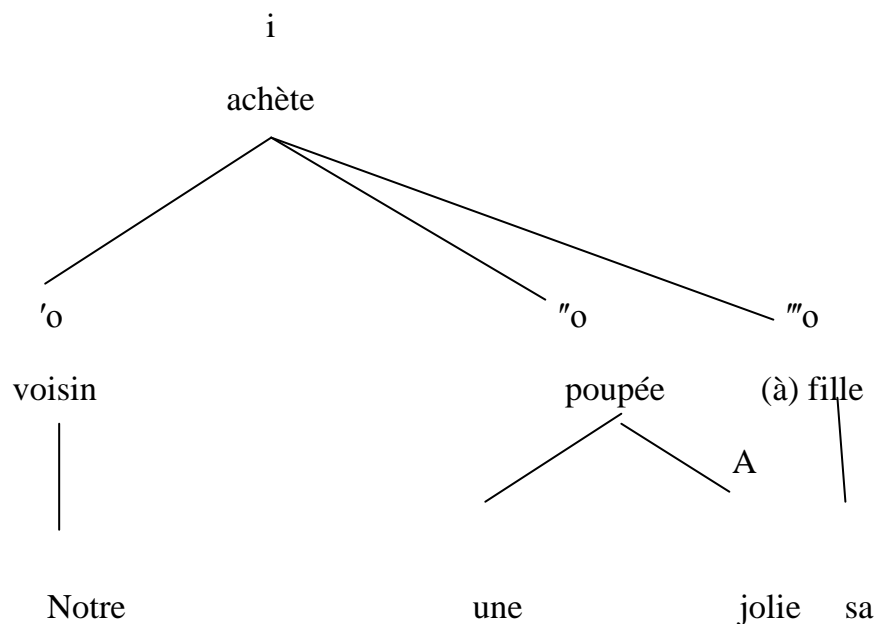
II.3.1.1.1.4.6. La symbolisation

"i" symbolise le verbe, "o" représente le substantif (le nom), " 'o" correspond au prime actant (au sujet), " "o" renvoie au second actant (au C.O.D.), " "'o" est le symbole du tiers actant (du C.O.I.), "A" est utilisé pour représenter l'adjectif qualificatif, "E" symbolise l'adverbe.

II.3.1.1.1.4.7. Un exemple propre au stemma

Soit la phrase suivante.

Notre voisin achète une jolie poupée à sa fille.



Dans ce stemma, "achète" est le nœud central (le nœud des nœuds) car il forme le nœud d'achète, voisin, poupée et fille, voisin étant le nœud de voisin et notre, poupée est celui de poupée, une et jolie, fille est celui de fille et sa.

II.3.2. L'école structurale nord-américaine

Elle est représentée par le distributionnalisme provenant des travaux du linguiste L. BLOOMFIELD, l'auteur de l'ouvrage qui s'intitule «*Introduction to the study of language*», et de ceux de son disciple Z.-S. HARRIS, connu pour son livre, dont le titre est «*Methods in structural linguistics*».

II.3.2.1. Le distributionnalisme

Il repose sur deux termes, le premier est celui de distribution, employé par Z.-S. HARRIS. Le second est celui de constituants immédiats, utilisé par L. BLOOMFIELD.

II.3.2.1.1. La distribution

«*En linguistique structurale, la distribution d'un élément, dans un énoncé, est la somme de tous ses environnements. Elle correspond, aussi, à son contexte*» (ibid., p. 164).

II.3.2.1.1.1. Les environnements

Les environnements d'un élément sont «*les unités qui l'entourent, celles qui le précèdent et celles qui le suivent*» (ibid., p. 193).

II.3.2.1.1.2. Le contexte

Le contexte d'un élément est «*sa position dans l'énoncé : il peut être placé en tête, au milieu, ou en position finale*» (ibid., p. 120).

II.3.2.1.1.3. Un exemple en rapport avec la distribution (avec les environnements et le contexte)

Comme exemple, nous prenons un corpus qui comprend les phrases suivantes.

L'enfant court.

L'enfant lance la balle.

L'enfant est heureux.

Dans ces phrases, la suite de monème "l'enfant" (le syntagme nominal "l'enfant" résulte de la combinaison de deux monèmes, l'un est grammatical, l'article défini "l'", l'autre est lexical, le substantif "enfant") a la distribution suivante. Concernant les

environnements, aucun élément ne le précède. Ceux qui le suivent sont le verbe courir au présent de l'indicatif à la troisième personne du singulier "court", le syntagme verbal "lance la balle" et l'attribut "heureux". À propos de son contexte, c'est-à-dire sa position dans les trois phrases, il est placé en tête.

II.3.2.1.2. Les constituants de la phrase

En structuralisme, la phrase comprend deux types de constituants, les groupes d'éléments linguistiques, qui se nomment les constituants immédiats, se composent d'unités inférieures, appelées les constituants ultimes.

II.3.2.1.2.1. La définition du terme de constituants immédiats

Les constituants immédiats sont *«les groupes d'éléments linguistiques analysables en constituants finaux, qui sont organisés en arbre»* (Dictionnaire Le Nouveau Petit Robert, 1995 : 452). Il s'agit du syntagme nominal, dont le sigle est SN, du syntagme verbal, qui s'abrège en SV.

II.3.2.1.2.2. Les constituants ultimes

Les constituants ultimes (ou finaux) sont *«ceux qui ne sont pas formés d'éléments de rang inférieur»* (DUBOIS, J., *et.al.* 1973 : 118).

II.3.2.1.2.3. Un exemple relatif aux constituants immédiats et aux constituants finaux

Soit l'exemple suivant. Le maçon construit une maison. Cette phrase simple contient deux constituants immédiats, un syntagme nominal "l'enfant" et un syntagme verbal "construit une maison". Le premier groupe se compose de deux constituants inférieurs, le déterminant "le" et le nom "maçon". Le second comprend le verbe construire au présent de l'indicatif à la troisième personne du singulier "construit", qui peut être décomposé en deux monèmes, l'un est lexical "construi" (le radical), l'autre est grammatical "t" (la désinence). Il inclut, également, le syntagme nominal "la maison", qui renferme, à son tour, deux éléments inférieurs, l'article défini "la", et le substantif "maison". Les mots "le", "maçon", "construi", "t", "la" et "maison" sont appelés les constituants ultimes (ou finaux) car ils ne comportent pas d'autres éléments plus petits.

Cours magistral n° 5

Module : Linguistique et phonétique

Niveau : Master 1

Spécialité : Linguistique et langues appliquées (L.L.A.)

L'intitulé du cours : La grammaire générative et transformationnelle

Enseignant : Dr. BOUSSEBAT Omar

Le plan du cours

I. Les objectifs du cours

II. Le contenu du cours

II.1. Le sens des épithètes "générative" et "transformationnelle" dans le dictionnaire de la langue française

II.2. La raison de l'apparition de la grammaire générative et transformationnelle

II.3. Les règles sur lesquelles elle repose

II.4. Les composantes dont elle est formée

II.5. Les termes-clés sur lesquels elle se base

II.6. Les transformations

II.6.1. Des exemples sur les transformations

II.7. L'indicateur (ou le marqueur) syntagmatique

II.7.1. La définition de l'indicateur (ou du marqueur) syntagmatique

II.7.2. Les constituants de la phrase (rappel)

II.7.3. L'arbre (le schéma) de la grammaire générative et transformationnelle

II.7.3.1. Un exemple propre à la représentation d'une phrase par l'indicateur (ou le marqueur) syntagmatique

II.7.4. Remarque

I. Les objectifs du cours

L'objectif du cours est de faire découvrir aux étudiants les règles sur lesquelles s'appuie la grammaire générative, les composantes dont elle est formée et les termes-clés sur lesquels elle se base. Il s'assigne, aussi, pour but de leur faire comprendre que l'indicateur (ou le marqueur) syntagmatique de cette théorie linguistique n'a rien à voir avec le stemma de la grammaire de dépendance de L. TESNIERE.

II. Le contenu du cours

Il renferme les sous-titres suivants.

II.1. Le sens des épithètes "générative" et "transformationnelle" dans le dictionnaire de la langue française

L'épithète "générative" correspond au verbe du premier groupe "générer", dont le sens est «*produire*» (Dictionnaire Le Nouveau Petit Robert, 1995 : 1010). L'adjectif qualificatif "transformationnelle" signifie «*qui relève des transformations, les opérations effectuées dans la phrase de base (la phrase noyau)*» (ibid., p. 2293).

II.2. La raison de l'apparition de la grammaire générative et transformationnelle

Cette théorie, élaborée par N. CHOMSKY et les linguistes du Massachusetts Institute of Technology, eut vu le jour, entre 1960 et 1965, en réaction au structuralisme saussurien. Outre le fait qu'elle remette en question la dichotomie langue/ parole, elle critique le distributionnalisme de cette linguistique basé sur les termes de distribution et de constituants immédiats. La grammaire générative «*rend compte de la créativité du sujet parlant, de son aptitude à produire spontanément et à comprendre un nombre infini de phrases qu'il n'a jamais prononcées ou entendues auparavant*» (DUBOIS, J., *et.al.* 1970 : 131).

II.3. Les règles sur lesquelles repose la grammaire générative

La grammaire générative et transformationnelle est constituée d' «*une suite de règles*» (ibid., p. 228). Ces règles sont les suivantes :

P → SN + SV (le noyau de la phrase est formé d'un syntagme nominal suivi d'un syntagme verbal),

SN → D + N (le syntagme nominal est formé d'un déterminant suivi d'un nom),

SV → V + SN (le syntagme verbal est formé d'un verbe suivi d'un syntagme nominal).

À partir de ces règles, le sujet parlant peut générer un nombre indéfini de phrases (ex. Notre voisin lit le journal. Mon père possède une voiture. Notre enseignant perçoit son salaire. Le chauffeur conduit son camion).

Notons qu'en distributionnalisme (en linguistique structurale), le syntagme nominal (SN) et le syntagme verbal (SV) sont appelés les constituants immédiats. Le déterminant (D), le nom (N), le radical du verbe et la désinence (la terminaison) se nomment les constituants ultimes ou finaux.

II.4. Les composantes dont elle est formée

La grammaire générative comprend «*une composante syntaxique, un système de règles définissant les phrases permises dans une langue, une composante sémantique, un système de règles définissant l'interprétation des phrases générées par la composante syntaxique, une composante phonologique et phonétique, un système de règles réalisant en une séquence de sons les phrases générées par la composante syntaxique*» (ibid, p. 227).

II.5. Les termes clés sur lesquelles elle se base

La grammaire générative s'appuie sur quatre termes- clés, ceux de compétence, de performance, de structure de surface et de structure profonde.

II.5.1. La compétence

La compétence, en grammaire générative, est «*un système comprenant le lexique et les règles de fonctionnement (celles de grammaire, celles d'agencement des sons et celles de conjugaison) permettant à l'utilisateur de la langue de produire spontanément et de comprendre des phrases qu'il n'a jamais prononcées ou entendues auparavant*» (ibid., p. 103). La compétence est virtuelle, elle correspond aux phrases non-réalisées, elle renvoie à la langue en structuralisme.

II.5.2. La performance

En grammaire générative, la performance est «*la manifestation de la compétence des sujets parlants dans leurs multiples actes de parole. Elle correspond aux phrases réalisées dans les diverses situations de communication. Elle renvoie aux données observables qui constituent le corpus de l'analyse linguistique. Elle remplace la parole en linguistique structurale*» (ibid, p. 366). Elle est «*la réalisation d'un acte de parole par quelqu'un (l'encodage et le décodage)*» (Dictionnaire Le Nouveau Petit Robert, 1995 : 1636). En résumé, elle est l'actualisation de la compétence (elle est l'exécution effective des phrases).

II.5.3. La structure de surface (superficielle)

En grammaire générative, la structure de surface est «*l'organisation syntaxique de la phrase telle qu'elle se présente*» (DUBOIS, J., al. 1973 : 394). C'est la phrase observable.

II.5.4. La structure profonde

En grammaire générative, il s'agit de «*la structure des suites produites par les règles de la composante catégorielle, un système de règles régissant les suites permises ou les symboles catégoriels formant les structures profondes de la langue, que les transformations feront passer au niveau des structures de surface (ou superficielles)*», manifestées dans les phrases observables» (Dictionnaire Le Nouveau Petit Robert, 1995 : 2151).

II.5.4.1. Exemple relatif à la structure profonde

«*Nég (négation) + D (déterminant) + N (nom) + pas (passé) + V (verbe) + D (déterminant) + N (nom)*. Si l'on substitue des mots de la langue aux symboles catégoriels (*nég + D + N + pas + V + D + N*), on obtient la structure profonde :

Ne pas + le + père + ait + lire + le + journal, qui, après une série de transformations, donnera la structure de surface de la phrase ainsi transformée :

Le + père + ne + lire + ait + pas + le + journal.

Les règles de la composante phonétique et phonologique donneront la phrase effective : le père ne lisait pas le journal» (DUBOIS, J., et.al. 1973 : 394).

II.6. Les transformations

En grammaire générative, les transformations se rapportent aux «*changements opérés dans la phrase-noyau (la phrase nucléaire ou la phrase de base), qui correspondent aux substitutions, à l'adjonction, aux expansions et à la permutation*» (ibid., p. 493).

II.6.1. Des exemples relatifs aux transformations

Le premier exemple est celui des phrases suivantes.

Mon père lit le journal.

Mon père qui se repose lit le journal qu'il a acheté.

La première est la phrase- noyau (la phrase nucléaire, la phrase de base ou la phrase minimale). Dans la seconde, les transformations ont trait à l'addition de deux

expansions, l'une au syntagme nominal (SN), l'autre au syntagme verbal (SV). Ce sont deux propositions subordonnées relatives.

Le deuxième exemple est celui de la phrase passive suivante.

Le match est suivi par Jean.

Dans ce cas, les transformations sont propres à la permutation, à la modification de l'ordre des éléments de la phrase (à la forme passive, le sujet devient un complément d'agent et le complément d'objet direct (le C.O.D.) devient un sujet).

II.7. L'indicateur (ou le marqueur) syntagmatique

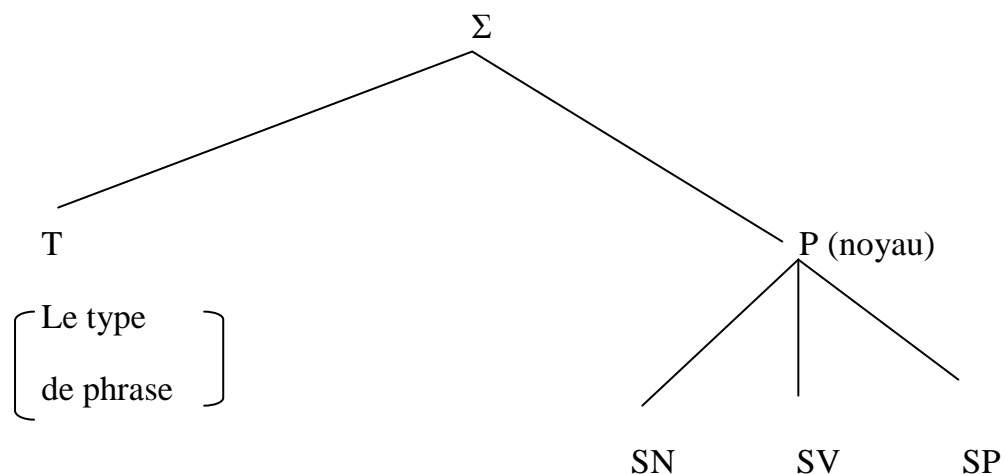
L'indicateur (ou le marqueur) syntagmatique est la représentation des constituants d'une phrase par un diagramme à branches (un arbre).

II.7.1. Les constituants de la phrase

Il s'agit «des groupes de mots obligatoires, le syntagme nominal (SN) et le syntagme verbal (SV), ou facultatifs, le syntagme prépositionnel (SP), formés de constituants ultimes, qui sont organisés en arbre dans l'analyse d'une phrase» (Dictionnaire Le Nouveau Petit Robert, 1995 : 452).

II.7.3. L'arbre (le schéma) de la grammaire générative

En grammaire générative, «les constituants de la phrase sont représentés à l'aide de l'arbre suivant» (ibid., p. 451).



Notons que ce schéma est applicable à toutes les phrases.

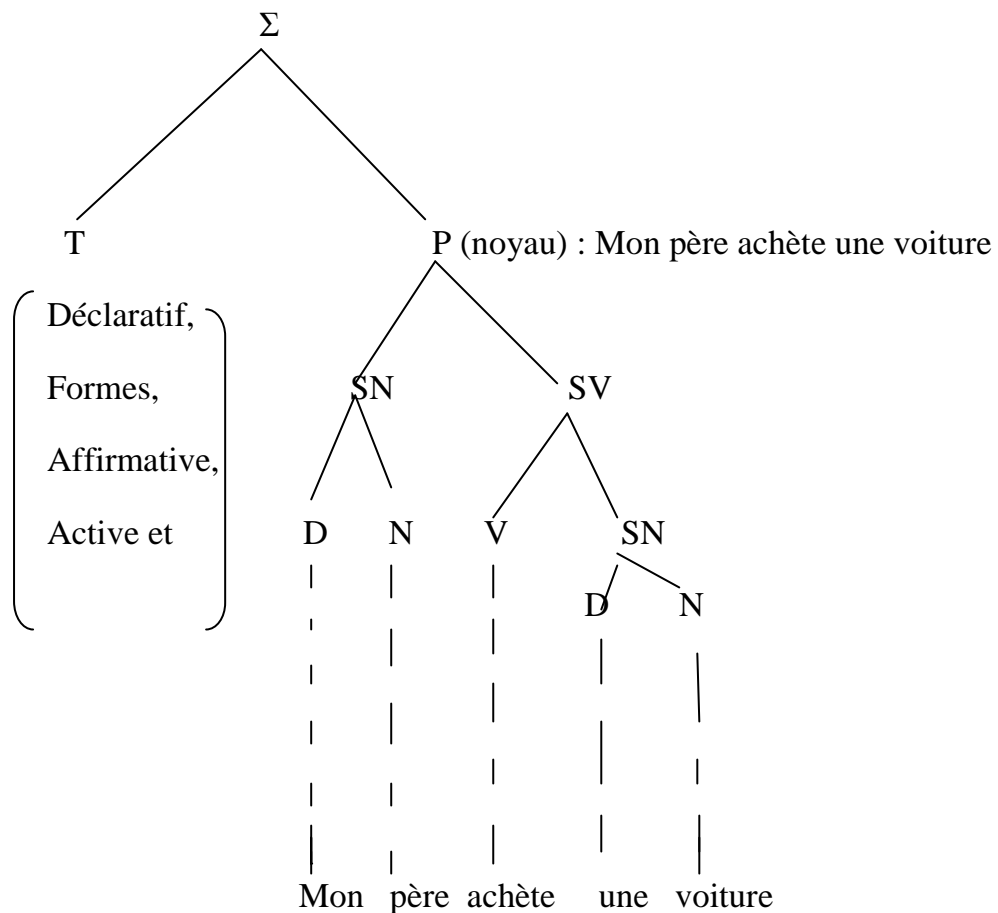
II.7.4. La symbolisation

Σ est la phrase dans sa globalité, P symbolise la phrase-noyau (la phrase nucléaire ou la phrase de base), SN représente le syntagme nominal, SV correspond au syntagme verbal, SP renvoie au syntagme prépositionnel.

II.7.5. Un exemple sur l'indicateur (ou le marqueur syntagmatique)

Soit la phrase simple suivante.

Mon père achète une voiture.



Sur le schéma, les traits pleins sont les branches de l'arbre ; les traits en pointillé renvoient aux mots qui se substituent aux symboles.

II.7.6. Remarques

a. *«On appelle P, SN et SV les nœuds car ils peuvent régir d'autres éléments. Le nœud P régit les nœuds SN et SV, le nœud SN régit les nœuds D et N, le nœud SV régit les nœuds V et SN» (DUBOIS, J., et. al. 1973 : 451).*

b. *«Malgré les ressemblances formelles, la notion d'indicateur (ou de marqueur) syntagmatique de la grammaire générative et transformationnelle n'a rien à voir avec celle de stemma de la grammaire de dépendance de L. TESNIERE» (ibid.)*

Cours magistral n°6

Module : Linguistique et phonétique

Niveau : Master 1

Spécialité : Linguistique et langues appliquées

L'intitulé du cours : Les familles des langues

Enseignant : Dr. BOUSSEBAT Omar

Le plan du cours

I. Les objectifs du cours

II. Le contenu du cours

II.1. Les familles des langues

II.1.1. La famille indo-européenne (l'indo-européen)

II.1.1.1. Le groupe roman

II.1.1.2. Le groupe germanique

II.1.1.3. Le groupe slave

II.1.1.4. Le groupe celtique

II.1.1.5. Le groupe balte

II.1.1.6. Les isolats linguistiques indo-européens

II.1.1.7. Le groupe indo-iranien

II.1.2. Les familles non-indo-européennes

II.1.2.1. La famille ouralienne

II.1.2.2. La famille des langues turques

II.1.2.3. La famille chamito-sémitique (ou afro-asiatique)

II.1.2.3.1. Le groupe sémitique

II.1.2.3.2. Le berbère (ou tamazight)

II.1.2.3.3. Le groupe couchitique

II.1.2.3.4. Le groupe tchadique

II.1.2.3.5. Le groupes des langues anciennes

II.1.2.4. La famille sino-tibétaine

II.1.2.4.1. Le groupe chinois

II.1.2.4.2. Le groupe tibéto-birman

II.1.2.4.2.1. Les langues tibétaines

II.1.2.4.2.2. Les langues birmanes

II.1.2.4.2.3 Les langues qianguiques

II.1.2.5. La famille des langues japoniques

II.1.2.5.1. Le japonais

II.1.2.5.2. Les langues ryukyu

II.1.3 Les isolats linguistiques non-indo-européens

II.1.3.1. Le basque

I. Les objectifs du cours

À l'issue de la séance, les étudiants découvriront les familles des langues et les groupes qui en relèvent. Ils seront en mesure de faire la différence entre les idiomes qui s'écrivent en caractères latins, ceux qui sont notés en alphabet cyrillique, ceux qui sont transcrits en lettres arabes, ceux qui se servent de l'écriture grecque, ceux qui utilisent la devanagari, ceux qui s'appuient sur le tiffinagh, ceux dont le système d'écriture est l'alphabet chinois et ceux qui sont représentés graphiquement par d'autres caractères.

II. Le contenu du cours

Il inclut les sous-titres suivants.

II.1. Les familles des langues

En linguistique, les langues du monde sont classées par familles.

II.1.1. La famille indo-européenne (l'indo-européen)

L'indo-européen qui se dit «*des langues d'Europe et d'Asie ayant une origine commune*» (Dictionnaire Le Nouveau Petit Robert, 1995 : 1162) comporte les groupes suivants.

II.1.1.1. Le groupe roman

Les langues qui le constituent sont «*issues du latin populaire. Il s'agit du français, de l'espagnol (ou du castillan), de l'italien, du portugais, du catalan, du roumain, du romanche et de l'occitan*» (ibid., p. 1996). Elles sont notées en caractères latins.

II.1.1.2. Le groupe germanique

Il se subdivise en deux sous-groupes. Le premier comprend «*les langues septentrionales (ou nordiques), l'islandais, le norvégien, le suédois et le danois*» (ibid., p. 1016)). Le second comporte «*les langues occidentales, l'allemand, l'anglais, le néerlandais avec ses variétés, le flamand, parlé en Belgique, l'afrikaans, utilisé en Afrique du Sud et en Namibie. Il contient, également, le frison, la langue d'une minorité vivant en Allemagne et aux Pays-Bas, le féroïen, en usage sur les Iles Féroé, un territoire danois de l'atlantique*» (ibid.). Les langues germaniques sont transcrites en lettres latines.

II.1.1.3. Le groupe slave

Il renferme «*le russe, l'ukrainien, le polonais, le tchèque, le slovaque, le serbo-croate, le slovène, le macédonien et le bulgare*» (ibid., p. 2098). Plusieurs langues slaves sont écrites en alphabet cyrillique.

II.1.1.4. Le groupe celtique

Il se subdivise en deux sous-groupes. Le premier, «*le brittonique, contient le breton, une langue parlée en Bretagne, une province française, et le gallois, un idiome en usage au Pays de Galles, une des nations qui forment le Royaume-Uni*» (ibid., p. 326). Le second, «*le gaélique, inclut l'irlandais, l'écossois et le mannois, une langue parlée par une minorité vivant sur l'île britannique de Man*» (ibid.). Les langues celtiques sont représentées graphiquement à l'aide des caractères latins.

II.1.1.5. Le groupe balte

Il se compose des langues «*parlées dans les pays baltes, le lituanien et le letton*» (ibid., p. 189). Les langues baltes utilisent l'alphabet latin.

II.1.1.6. Les isolats linguistiques indo-européens

«*Les isolats linguistiques indo-européens, qui ne sont rattachés à aucun groupe, sont le grec moderne, l'albanais et l'arménien. La première langue se sert de l'alphabet grec, la deuxième est notée en lettres latines, la troisième s'écrit au moyen d'un alphabet spécifique créé au Vème siècle.*» (ibid., p. 1214).

II.1.1.7. Le groupe indo-iranien

«Il comporte les langues parlées en Inde (le sanskrit, le hindi, le pahari, notés à l'aide de l'alphabet devanagari), au Pakistan (le pendjabi, l'ourdou et le sindhi, qui utilisent les caractères perso-arabes et la devanagari), au Bangladesh (le bengali, transcrit à l'aide d'un système d'écriture qui s'appelle l'alphabet bengali), au Srilanka (le singhalais, qui s'écrit en alphabet singhalais), en Iran (le persan ou le farsi, qui utilise les lettres perso-arabes), en Afghanistan (le pashto, qui emploie le système d'écriture arabe), au Kurdistan (le kurde, qui fait appel à trois alphabets différents, les lettres latines chez les locuteurs qui vivent en Turquie et en Syrie, l'alphabet cyrillique chez ceux qui sont établis en anciennes républiques soviétiques et les caractères arabes chez ceux qui résident en Irak et en Iran)» (ORANSKIJ, L.-M. 1977 : 48).

II.1.2. Les familles et les isolats non-indo-européens

Il existe trois familles et un isolat non-indo-européens.

II.1.2.1. La famille ouralienne

Elle comprend deux groupes.

II.1.2.1.1. Le groupe finno-ougrien

Les langues qui le composent, «*le finnois, la principale langue de Finlande, le hongrois, l'estonien et le lapon, utilisent l'alphabet latin*» (Dictionnaire Le Nouveau Petit Robert, 1995 : 927).

II.1.2.1.2. Le groupe des langues samoyèdes

Il est constitué «*des langues parlées par un peuple nomade occupant la toundra et les forêts de Sibérie. Elles sont notées au moyen des caractères cyrilliques*» (ibid., p. 2030).

II.1.2.2. La famille des langues turques

Elle est formée «*des langues utilisées en Europe de l'Est, à Chypre, en Asie et en Sibérie. Ces idiomes sont le turc, l'azéri, le kazakh, le turkmène, qui se servent de l'alphabet latin, l'ouzbek qui s'écrit en caractères latins en Ouzbékistan et en lettres arabes en Chine, le kirghize, le bachkir, le tchouvache, qui s'écrivent en caractères cyrilliques, le ouïghour, transcrit à l'aide des lettres arabe en Chine et au moyen des alphabets latin et cyrillique en dehors de la Chine, le tatar, qui fait usage de l'écriture arabe en Chine et des caractères cyrilliques en Russie et au Kazakhstan*» (ibid., p. 2332).

II.1.2.3. La famille chamito-sémitique (ou afro-asiatique)

Elle renferme les groupes de langues suivants.

II.1.2.3.1. Le groupe sémitique

Selon M. COHEN (1969 : 25), ce groupe inclut l'arabe, une langue parlée au Moyen-Orient, en Afrique du Nord, dans la Corne de l'Afrique, notée à l'aide d'un alphabet du même nom, l'amharique, utilisé en Ethiopie, en Egypte, en Israël, à Djibouti, au Yémen, au Soudan, en Erythrée, transcrit au moyen d'un système d'écriture qui s'appelle l'alphabet guèze qui se lit de gauche à droite, l'hébreu, apparenté au phénicien, aux langues araméennes et à l'arabe, parlé en Israël, utilisant un alphabet du même nom qui s'écrit de droite à gauche comme l'arabe, du tigrigna, en usage en Erythrée, en Ethiopie et à Djibouti, noté à l'aide de l'alphasyllabaire guèze, du maltais, parlé à Malte, qui se sert des caractères latins.

II.1.2.3.2. Le berbère (ou tamazight)

Le berbère, *utilisé «en Afrique du Nord, en Algérie, au Maroc, en Tunisie, en Libye, en Egypte, dans une partie du Sahara, en partie ouest du Sahel, en Mauritanie, au Mali, au Niger, est transcrit à l'aide d'un système d'écriture qui se nomme tifinagh»* (CHAKER, S., 1995 : 15).

II.1.2.3.3. Le groupe couchitique

Il comporte *«les langues parlées dans la Corne de l'Afrique (Djibouti, Ethiopie, Somalie, Erythrée), dans la vallée du Nil et le long des côtes de la mer Rouge (du Soudan au sud-est égyptien). Les langues couchitiques les plus parlées sont l'oromo, présent en Ethiopie, en Somalie et au Kenya, transcrit en alphabets guèze, arabe et latin, le sidama, utilisé en Ethiopie, qui se sert de l'écriture guèze, le somali, en usage en Somalie, qui emploie les caractères latins, l'afar, parlé en Ethiopie, en Erythrée et à Djibouti, noté à l'aide des lettres latines»* (MORIN, D., 1985 :36).

II.1.2.3.4. Le groupe tchadique

Il est constitué *«des langues utilisées en Afrique. La plus parlée, le haoussa, est présente au Niger, au Nigeria, au Bénin, au Burkina Faso, en Côte d'Ivoire, au Ghana, au Soudan, au Tchad et au Togo. Elle s'écrit en caractères latins»* (HAYWARD, R.-J., 2004 : 46).

II.1.2.3.5. Le groupe des langues anciennes

Il se compose de *«l'égyptien ancien, noté au moyen des hiéroglyphes, de l'akkadien, qui utilise les caractères ougaritiques, du guèze, qui se sert de l'alphabet du même nom »* (CHAKER, S., 1995 : 37).

II.1.2.4. La famille des langues sino-tibétaines

«*Cette famille, qui englobe les langues parlées en Asie de l'Est, en Asie du Sud-est, en Asie centrale et en Asie du Sud, comprend deux groupes*» (PRZYLUSKI, J., 1984 :22).

II.1.2.4.1. Le groupe chinois

«*Le groupe chinois, qui compte plus d'un milliard de locuteurs, comprend plusieurs langues comme le chinois proprement dit ou le mandarin, parlé par la majorité des sinophones, le wu, le cantonais, le min, le xiang, le hakka, le gan, etc. Elles sont utilisées en Chine, à Taïwan, à Singapour, en Indonésie, en Philippines et dans d'autres pays où vivent des communautés chinoises. Elles sont notées en caractères chinois qui se nomment les sinogrammes ou les caractères Han*» (ibid., p. 24).

II.1.2.4.2. Le groupe tibéto-birman

«*Les langues composant ce groupe, notées à l'aide d'un alphabet aux formes arrondies, se scindent en trois sous-groupes*» (Ibid.).

II.1.2.4.2.1. Les langues tibétaines

Les plus importantes sont «*le tibétain, le dzongkha, l'itszu, le lisu, le néwari, le tamang, le magar, le limbu, le gurung, le sherpa, etc.*» (ibid., p. 26).

II.1.2.4.2.2. Les langues birmanes

Ce sous-groupe inclut des langues comme «*le birman, le kachin, le karène, le chin, le naga, le yi, etc.*» (ibid.).

II.1.2.4.2.3. Les langues qianguiques

«*Ces langues, au nombre de douze, sont parlées par des peuples nomades, les Qiang, vivant en Chine de l'Ouest*» (ibid.).

II.1.2.5 La famille des langues japoniques

Elle regroupe le japonais et les langues ryukyu.

II.1.2.5.1. Le japonais

Le japonais est «*la langue parlée par le peuple du même nom et par la diaspora nippone établie au Brésil et au Pérou. Il s'écrit en caractères chinois qui s'appellent les sinogrammes ou les caractères Han*» (BATSCH, C., et MATHIEU, J., 2009 :30).

II.1.2.5.2. Les langues ryukyu

«Elles sont parlées sur les îles Ryukyu par une minorité. Elles sont transcrites au moyen de l'alphabet chinois» (ibid.).

II.1.3. Les isolats linguistiques non-indo-européens

Il n'existe qu'un seul isolat linguistique non-indo-européen.

II.1.3.1. Le basque

«La langue basque (ou euskara) est utilisée au Pays basque. Elle compte, en France, 67200 locuteurs et en Espagne, 734100 usagers. Elle est, également, parlée par la diaspora qui vit à l'étranger. Elle s'écrit en alphabet latin» (EGUZKI, U., 2006 :14).

Deuxième partie
Travaux dirigés (TD)

Travail dirigé sur les dichotomies saussuriennes

Module : Linguistique et phonétique

Niveau : Master 1

Spécialité : Linguistique et langues appliquées (L.L.A.)

Enseignant : Dr. BOUSSEBAT Omar

Le plan du travail dirigé

I. Les objectifs du travail dirigé

II. Son contenu

II.1. La consigne

II.2. Le corrigé

I. Les objectifs du travail dirigé

À l'issue du travail dirigé, les étudiants seront en mesure de faire la distinction entre l'abréviation régulière et la troncation. Ils seront capables d'abrégé correctement les mots du français.

II. Son contenu

Il inclut la consigne et le corrigé.

II.1. La consigne

Abrégez les mots suivants.

Facteur, familial, fanatisme, Hollande, holocauste, idem, identique, illettrisme, idéologie, indien (ne), Kabyle, judaïsme, major, malade, maître-assistant, trahison, vêtement, vibration, vocabulaire, blue-jean, bohémien, bombardement, blanchisserie, bloc, biomédical, bimensuel, bilingue.

II.2. Le corrigé

Les abréviations

Facteur s'abrège en fact.

Familial s'abrège en fam.

Fanatisme s'abrège en fan.

Hollande s'abrège en Holl.

Holocauste s'abrège en holoc.
Idem s'abrège en id.
Identique s'abrège en ident.
Illettrisme s'abrège en illetr.
Idéologie s'abrège en idéol.
Indien (ne) s'abrège en ind.
Kabyle s'abrège en Kab.
Judaïsme s'abrège en jud.
Major s'abrège en maj.
Malade s'abrège en mal.
Maître-assistant s'abrège en mtre-ass.
Trahison s'abrège en trahis.
Vêtement s'abrège en vêt.
Vibration s'abrège en vibr.
Vocabulaire s'abrège en vocab.
Blue-jean s'abrège en bl.-jean
Bohémien s'abrège en bohém.
Bombardement s'abrège en bombard.
Blanchisserie s'abrège en blanchiss.
Bloc s'abrège en bl.
Biomédical s'abrège en bioméd.
Bimensuel s'abrège en bimens.
Bilingue s'abrège en bil.

Travaux dirigés sur les caractéristiques du signe linguistique

Module : Linguistique et phonétique

Niveau : Master 1

Spécialité : Linguistique et langues appliquées (L.L.A.)

Enseignant : Dr. BOUSSEBAT Omar

Le plan du premier travail dirigé

I.1. L'objectif du premier travail dirigé

I.2. Son contenu

I.2.1. La consigne

I.2.2. Le corrigé

I.1. L'objectif du premier travail dirigé

Au terme du premier travail dirigé, les étudiants seront capables de donner le signifiant et le signifié d'un signe, d'en faire la distinction entre les deux faces.

I.2. Son contenu

Il comprend la consigne et le corrigé.

I.2.1. La consigne

Donnez les signifiants (sa) et les signifiés (se) des signes suivants.

Téléphérique, télévision, tramway, école, crevette, criquet, médecin, boîte, bidon, assiette, ténia, rhinocéros, fourmi, baleine.

I.2.2. Le corrigé

Les signifiants (sa) et les signifiés (se) des signes.

Téléphérique

Le signifiant (sa)

/teleferik/

Le signifié (se)

Le téléphérique est «*un dispositif de transport par cabine suspendue à un câble, en montagne surtout. Il s'appelle, également, la télécabine (la télébenne ou le télésiège)*» (Dictionnaire Le Nouveau Petit Robert, 1995 : 2222).

Télévision

Le signifiant (sa)

[televizjɔ̃]

Le signifié (se)

La télévision est «*un ensemble de techniques employées pour la transmission à distance des images*» (ibid., p. 2223).

Tramway

Le signifiant (sa)

[tramwɛ]

Le signifié (se)

Le tramway est «*un moyen de transport urbain qui circule sur une voie ferrée électrifiée*» (ibid., p. 2289).

Ecole

Le signifiant (sa)

[ekɔl]

Le signifié (se)

L'école est «*un établissement où l'on dispense un enseignement collectif, un lieu où l'on apprend à lire et à écrire*» (ibid., p. 711).

Crevette

Le signifiant (sa)

/krøvɛt/

Le signifié

La crevette est «*un petit crustacé marin, ou d'eau douce*» (ibid., p. 510).

Criquet

Le signifiant (sa)

[krike]

Le signifié (se)

Le criquet est «*un insecte volant et sauteur, herbivore, de couleur grise ou brune, très vorace, appelé fréquemment et abusivement sauterelle*» (ibid., p. 511).

Médecin

Le signifiant (sa)

[metsɛ]

Le signifié (se)

Le médecin est «*un être humain, animé, bipède, d'un certain âge, diplômé d'une faculté de médecine*» (ibid., p. 1374).

Boxe

Le signifiant (sa)

[bɔks]

Le signifié (se)

La boxe est «*un sport de combat où deux adversaires portant des gants spéciaux (gants de boxe) se frappent à coups de poing*» (ibid., p. 255).

Bidon

Le signifiant (sa)

[bidɔ]

Le signifié (se)

Le bidon est «*un récipient pour les liquides, généralement de métal, et que l'on peut fermer avec un bouchon ou avec un couvercle*» (ibid., p. 218).

Assiette

Le signifiant (sa)

[asjet]

Le signifié (se)

L'assiette est «*une pièce de vaisselle individuelle, souvent ronde, servant à contenir des aliments*» (ibid., p. 138).

Ténia

Le signifiant (sa)

[tenja]

Le signifié (se)

Le ténia est «*un ver parasite de l'intestin des mammifères, au corps formé d'un grand nombre d'anneaux plats*» (ibid., p. 2230).

Rhinocéros

Le signifiant (sa)

[rinɔserɔs]

Le signifié (se)

Le rhinocéros est «*un mammifère ongulé, herbivore, de grande taille, au corps massif, à la peau épaisse et rugueuse*» (ibid., p. 1981).

Fourmi

Le signifiant (sa)

[furmi]

Le signifié (se)

La fourmi est «*un petit insecte vivant en société organisée dans des fourmilières*» (ibid., p. 960).

Baleine

Le signifiant (sa)

[balɛn]

Le signifié (se)

La baleine est «*un mammifère marin, cétacé de très grande taille (jusqu'à 20 m de long) dont la bouche est garnie de lames cornées (fanons)*» (ibid., p. 187).

Le plan du second travail dirigé

II.1. L'objectif du second travail dirigé

II.2. Son contenu

II.2.1. La consigne

II.2.2. Le corrigé

II.1. L'objectif du second travail dirigé

Son objectif est de voir si les étudiants seraient capables de citer des exemples sur l'arbitraire du signe.

II.2. Son contenu

Il comporte la consigne et le corrigé.

II.2.1. La consigne

Donnez des exemples relatifs à l'arbitraire du signe.

II.2.2. Le corrigé

Le premier exemple est celui du signe "cheval". En commençant par la face formelle, nous allons nous appuyer sur trois langues, le français, l'anglais et l'allemand. En français, le signifiant est [ʃ(ə)val]. En anglais, l'image acoustique est ['ɔrs]. En allemand, la forme sonore est [pʰɛʔt]. Si le signifiant diffère dans les trois langues, le signifié (ou le concept) est le même. Le cheval est «*un mammifère domestique, ongulé, à crinière, plus grand que l'âne, quadrupède, herbivore, utilisé par l'homme comme une bête de somme*» (ibid., p. 361).

Le deuxième exemple est celui du verbe du troisième groupe "prendre". En français, le signifiant est [pʁɑ̃dʁ]. En anglais, l'image acoustique est [tɛjk]. En allemand, la forme sonore est [nɛ :mən]. Si nous avons trois signifiants qui relèvent de trois langues, le signifié (ou le concept) est le même. Dans les trois idiomes, prendre, take et nehmen signifient «*tenir, emporter avec soi, ou s'emparer de*» (ibid., p. 1763).

Le troisième exemple est celui du substantif "voiture". En français, le signifiant est [vwatyr]. En anglais, l'image acoustique est [kar]. En allemand, la forme sonore est [vagən] ou [awto]. Si chaque langue dispose de son propre signifiant, le signifié (ou le concept) demeure invariable. La voiture est «*un véhicule routier, à quatre roues, à deux ou à quatre portes, équipé d'un moteur à explosion, servant à transporter les gens*» (ibid., p. 2409).

Travaux dirigés sur le structuralisme

Module : Linguistique et phonétique

Niveau : Master 1

Spécialité : Linguistique et langues appliquées (L.L.A)

Enseignant : Dr. BOUSSEBAT Omar

Le plan du premier travail dirigé

I.1. Les objectifs du premier travail dirigé

I.2. Son contenu

I.2.1. La consigne

I.2.2. Le corrigé

I.1. Les objectifs du premier travail dirigé

À la fin du premier travail dirigé, les étudiants seront capables de faire la différence entre le plan phonique du signe linguistique, appelé par H. HJELMSLEV l'expression, et le plan sémantique, qui se nomme par le même linguiste le contenu. Ils seront en mesure de les segmenter en unités minimales distinctives et significatives.

I.2. Son contenu

Il comprend la consigne et le corrigé.

I.2.1. La consigne

Donnez le plan phonique (l'expression) et le plan sémantique (le contenu) des signes suivants qui suivent.

Fauteuil, garçon, voiture, pastèque, tigre.

I.2.2. Le corrigé

Fauteuil

Le plan phonique (l'expression)

/fotœj/

Le plan phonique du signe "fauteuil" se compose de cinq cénèmes (phonèmes) : /f/, /o/, /t/, /œ/, /j/.

Son plan sémantique (son contenu)

Le fauteuil est «un siège + genre "il", sur pieds, pour s'asseoir, pour plusieurs personnes, avec accoudoirs».

Le plan sémantique (le contenu) du signe "fauteuil" renferme les plérèmes qui suivent : «un siège + genre "il"», «sur pieds», «pour s'asseoir», «pour plusieurs personnes», «avec accoudoirs».

Garçon

Le plan phonique (l'expression)

/garʒɔ̃/

Le plan phonique du signe "garçon" est constitué des cénèmes (des phonèmes) suivants : /g/, /a/, /ʀ/, /s/, /ʒ/.

Son plan sémantique (son contenu)

Le garçon est «un être humain + genre "il", animé, jeune, bipède».

Le plan sémantique (le contenu) du signe "garçon" inclut les plérèmes suivants : «un être huâin + genre "il"», «animé», «jeune», «bipède»

Voiture

Le plan phonique (l'expression)

/vwatyr/

Le plan phonique (l'expression) du signe "voiture" est formé des cénèmes (des phonèmes) qui suivent : /v/, /w/, /a/, /t/, /y/, /r/.

Son plan sémantique (son contenu)

La voiture est «un véhicule routier + genre "elle", à quatre roues, à deux ou à quatre portes, équipé d'un moteur à explosion, servant à transporter les gens».

Son plan sémantique (son contenu) contient les unités minimales signifiantes (les plérèmes) suivantes : «un véhicule routier + genre "elle"», «à quatre roues», «à deux ou à quatre portes», «équipé d'un moteur à explosion», «servant à transporter les gens»

Pastèque

Le plan phonique (l'expression)

/pastɛk/

Le plan phonique (l'expression) du signe "pastèque" contient les segments de base pertinents (les cénèmes) suivants : /p/, /a/, /s/, /t/, /ɛ/, /k/

Son plan sémantique (son contenu)

La pastèque est «un gros fruit + genre "elle", à écorce lisse verte, à chair rose comestible, sucrée, pleine d'eau»

Le plan sémantique (le contenu) du signe "pastèque" comporte les plérèmes qui suivent : «un gros fruit + genre "elle"», «à écorce lisse verte», «à chair rose comestible», «sucrée», «pleine d'eau»

Tigre

Le plan phonique (l'expression)

/tigr/

Le plan phonique (l'expression) du signe "tigre" renferme les unités minimales distinctives (les cénèmes) suivantes : /t/, /i/, /g/, /r/.

Son plan sémantique (son contenu)

Le tigre est «un animal sauvage + genre "il", carnivore, félin, quadrupède, au pelage jaune roux rayé de bandes noires transversales, vivant en Sibérie et en Asie du Sud-Est ».

Le plan sémantique (le contenu) du signe "tigre" inclut les unités minimales signifiantes (les plérèmes) suivantes : «un animal sauvage + genre "il"», «carnivore», «félin», «quadrupède», «au pelage jaune roux rayé de bandes noires transversales», «vivant en Sibérie et en Asie du Sud-Est».

Le plan du deuxième travail dirigé

II.1. L'objectif du deuxième travail dirigé

II.2. Son contenu

II.2.1. La consigne

II.2.2. Le corrigé

II.1. L'objectif du deuxième travail dirigé

À l'issue du deuxième travail dirigé, les étudiants seront capables de segmenter des phrases, des extraits, en monèmes lexicaux (lexèmes) et en monèmes grammaticaux (morphèmes).

II.2. Son contenu

Il comprend la consigne et le corrigé.

II.2.1. La consigne

Segmentez en monèmes lexicaux (lexèmes) et en monèmes grammaticaux (morphèmes) les phrases et les extraits qui suivent.

1. Il déteste cet individu.
2. Il marche lentement.
3. Elle ne voit pas distinctement.
4. Un vent sec et froid soufflait en rafales.
5. La terre est ronde.
6. L'enseignant remercie ses élèves.
7. Je mets ce coussin sur mon divan.
8. Je venais d'acheter mon manteau.
9. Mon père lit le journal.

«Le héros et l'héroïne de cette histoire habitent dans une vieille hutte, entourée d'une haie de hêtres. Je les ai rencontrés avant-hier, par le plus grand des hasards, en me promenant sur les hauteurs de la ville. Arrivé tout en haut de la plus haute colline, j'ai voulu faire une halte car ma hanche me faisait mal. J'avais hâte de trouver un endroit pour me reposer. C'est alors que je les ai vus : elle jouait de la harpe, allongée dans un hamac, il cueillait des herbes médicinales et chassait des hannetons. Les

hirondelles volaient très haut dans le ciel. Une scène pleine d'harmonie» (ABRY, D., et CHALARON, M.-L. 2011 : 214).

«Nous avons déjeuné ensemble. Un repas simple : en hors d'œuvre, des harengs à l'huile, puis un hachis Parmentier et un morceau de fromage de Hollande. Ils ne pouvaient pas, bien sûr, m'offrir un homard, mais ce n'est pas une honte. J'ai repris mon chemin, très heureux d'avoir fait la connaissance de gens aussi sympathiques» (ibid.

II.2.2. Le corrigé

La segmentation des phrases en monèmes lexicaux (lexèmes) et en monèmes grammaticaux (morphèmes).

Les phrases	Les monèmes lexicaux (lexèmes)	Les monèmes grammaticaux (morphèmes)
Il déteste cet individu.	détest (le radical du verbe "détester"), individu	Il, e (la désinence du présent de l'indicatif à la troisième personne du singulier), ce, t (la consonne euphonique).
Il marche lentement.	March (le radical du verbe "marcher"), lent (l'adjectif qualificatif)	Il, e (la terminaison du présent de l'indicatif à la troisième personne du singulier), e (le morphème inséré dans le corps de l'adverbe "lentement"), ment (le suffixe).
Elle ne voit pas distinctement.	Voi (la base du verbe "voir"), distinct (l'adjectif qualificatif)	Elle, ne, t (la terminaison du présent de l'indicatif à la troisième personne du singulier), pas, e (le morphème introduit dans le corps de l'adverbe "distinctement"), ment (le suffixe).
Un vent sec et froid soufflait en rafales.	Vent, sec, froid, souffl (le radical du verbe "souffler"), rafale.	Un, et, ait (la désinence de l'imparfait de l'indicatif à la troisième personne du singulier), en, s (la marque du pluriel du substantif "rafales")
La terre est ronde.	Terre, est, rond.	La, e (la marque du féminin de l'attribut "ronde").

L'enseignant remercie ses élèves.	Enseign (la base à partir de laquelle sont créés les noms "enseignant", "enseignement" et "enseigne", l'adjectif qualificatif "enseignant", le verbe "enseigner"), merci (la base), élève.	L', ant (le suffixe), re (le préfixe), e (la terminaison du présent de l'indicatif à la troisième personne du singulier), son, s (la marque du pluriel du déterminant "ses", s (la marque du pluriel du substantif "élèves").
Je mets ce coussin sur mon divan.	Met (le radical du verbe "mettre", coussin, divan.	Je, s (la désinence du présent de l'indicatif à la première personne du singulier), ce, sur, mon.
Je venais d'acheter mon manteau.	Ven (le radical du verbe "venir"), achet (le radical du verbe "acheter", manteau.	Je, ais (la désinence de l'imparfait de l'indicatif à la première personne du singulier), d', er (le morphème de l'infinitif du verbe "acheter", mon.

La segmentation du premier extrait en monèmes lexicaux (lexèmes) et en monèmes grammaticaux (morphèmes).

Les monèmes lexicaux (lexèmes)	Les monèmes grammaticaux (morphèmes)
Héros, héroïne, histoire, habit (le radical du verbe "habiter", vieille, hutte, entour (le radical du verbe "entourer)", haie, hêtres, ai (l'auxiliaire avoir), rencontr (le radical du verbe "rencontrer)", hier, grand, hasard, promen (le radical du verbe "promener)", hauteur, ville, arriv (le radical du verbe "arriver)", haut, haut, colline, ai (l'auxiliaire avoir), voul (le radical du verbe "vouloir", faire, halte, hanche, fai (le radical du verbe faire), mal, av (le radical du verbe "avoir", hâte, trouv (le radical du verbe "trouver", endroit, repos (le radical du verbe "se reposer", est, ai, v (le radical du participe passé du verbe "voir", jou (le radical du verbe "jouer", harpe, allong (le radical du verbe "allonger", hamac, cueill (le radical du verbe "cueillir", herbe, médicinale, chass (le radical du verbe "chasser",	Le, et, l', de cette, ent (la terminaison du présent de l'indicatif à la troisième personne du pluriel), dans, une, é (la désinence du participe passé adjectif "entouré", e (la marque de l'accord du participe passé adjectif "entourée" avec le nom auquel il se rapporte "hutte", d', une, de, s (la marque du pluriel du substantif "hêtres", je, les (le pronom C.O.D. qui remplace le héros et l'héroïne), é (la terminaison du participe passé "rencontré"), s (la marque de l'accord du participe passé avec le C.O.D. dans "rencontrés"), avant, par, le, plus, des (le déterminant qui se compose de l'article contracté "du", qui comprend, à son tour, la préposition "de" suivie de l'article défini "le", et de la marque du pluriel "s"), s (la marque du pluriel du substantif "hasards", en, me, ant (la désinence du

hanneton, hirondelle, vol (le radical du verbe "voler", haut, ciel, scène, plein, harmonie

participe passé "promenant"), sur, les (le déterminant qui contient l'article défini "la" et la marque du pluriel "s"), s (la marque du pluriel du nom "hauteurs", de, la, é (la désinence du participe passé "arrivé", tout, en, de, la, plus, e (la marque du féminin de l'adjectif qualificatif "haute", j', u (la terminaison du participe passé "voulu"), une, car, ma, me, s (le morphème faisant partie de la conjugaison du verbe "faire" à l'imparfait de l'indicatif), j', ais (la terminaison de l'imparfait de l'indicatif à la première personne du singulier), de, er (le morphème de l'infinitif du verbe "trouver"), un, pour, me, er (le morphème de l'infinitif du verbe "se reposer", c', alors, que, je, les (le pronom C.O.D. qui remplace le héros et l'héroïne), u (la désinence du participe passé "vu", s (la marque de l'accord du participe passé avec le C.O.D. dans "vus", elle, ait (la désinence de l'imparfait de l'indicatif à la troisième personne du singulier), de, la, é (la désinence du participe passé adjectif "allongé"), e (la marque de l'accord du participe passé avec le sujet "elle"), dans, un, il, ait (la terminaison de l'imparfait de l'indicatif à la troisième personne du singulier), des (un déterminant formé de la préposition "de" et de la marque du pluriel "s"), s (la caractéristique du nombre du substantif "herbes"), médicinale, s (la marque du pluriel de l'épithète "médicinales"), et, ait (la désinence de l'imparfait de l'indicatif à la troisième personne du singulier), des (un déterminant constitué de la préposition "de" et de la marque du pluriel "s"), les (un déterminant qui comprend l'article défini l' et la caractéristique du nombre "s"), s (la marque du pluriel du nom "hirondelles", aient (la désinence de l'imparfait de l'indicatif à la troisième personne du pluriel), très, dans, le, une, e (la marque du genre de l'épithète

	"pleine"), d'.
--	----------------

La segmentation du second extrait en monèmes lexicaux (lexèmes) et en monèmes grammaticaux (morphèmes).

Les monèmes lexicaux (lexèmes)	Les monèmes grammaticaux (morphèmes)
Av (le radical de l'auxiliaire "avoir"), déjeuner (le radical du participe passé "déjeuné", repas, simple, œuvre, hareng, huile, hachis, Parmentier, morceau, fromage, Hollande, pouv (le radical du verbe "pouvoir"), offr (le radical du verbe "offrir"), homard, est, honte, ai (l'auxiliaire avoir), pr (le radical du verbe prendre), chemin, heur (un substantif), avoir, fai (le radical du verbe "faire"), connaissance, gent, sympathique.	Nous, ons (la désinence du présent de l'indicatif à la première personne du pluriel), é (la terminaison du participe passé "déjeuné"), ensemble, un, en, hors d' (une locution prépositionnelle), des (un déterminant qui comprend la préposition "de" et la marque du pluriel "s"), s (la caractéristique du nombre du substantif "harengs"), à, l', puis, un, et, un, de (la préposition qui précède le nom "fromage"), de (celle qui est placée devant le nom propre Hollande), il, s (la marque du pluriel du pronom personnel sujet "ils"), ne, aient (la désinence de l'imparfait de l'indicatif à la troisième personne du pluriel), pas, bien sûr (une locution adverbiale), m' (un pronom C.O.I.), un, mais, ce, n', pas, une, j', re (le préfixe placé devant le participe passé "pris"), is (la désinence du participe passé "pris"), mon, très, eux (le suffixé placé après le substantif "heur"), d' (la préposition qui précède le verbe "avoir"), t (la désinence du participe passé "fait"), la, de, s (la marque du pluriel du nom "gent"), s (la caractéristique du nombre de l'épithète "sympathiques").

Le plan du troisième travail dirigé

III.1. L'objectif du troisième travail dirigé

III.2. Son contenu

III.2.1. La consigne

III.2.2. Le corrigé

III.1. L'objectif du troisième travail dirigé

À l'issue du troisième travail dirigé, les étudiants seront capables de dégager les fonctions du langage qui existent dans un énoncé.

III.2. Son contenu

Il renferme la consigne et le corrigé.

III.2.1. La consigne

Dégagez les fonctions du langage qui dominent dans chacun des extraits suivants.

Extrait n°1

«Lait demi-écrémé sucré en poudre

Ce que vous devez savoir

Les laits en poudre préparés industriellement ne peuvent remplacer le lait maternel qui reste inimitable. Outre ses qualités alimentaires, seul le lait maternel possède un pouvoir anti-infectieux. Cette propriété, due aux anticorps, aux lysozymes, assure au bébé nourri au sein une protection irremplaçable contre la maladie» (un extrait tiré de l'emballage de lait pour nourrissons).

Extrait n°2

«De fleur en fruit

De fruit en pulpe

De pulpe en jus

Le cœur du sirop a mûri

Pour qu'on le savoure

Un jour

Comme un fruit

Sans colorant

Sirop de fruit TEISSEIRE» (un extrait tiré d'un flash publicitaire).

Extrait n°3

«Peler légèrement les citrons et couper en deux, essorer légèrement pour extraire le jus sans abîmer les quartiers de citron. Couper en petits dés, mettre dans le haut du couscoussier, couvrir et laisser cuire à feu doux 30 min, rincer 4 fois à l'eau très chaude. Verser l'eau et l'eau de fleur d'oranger, le jus de citron. Faire fondre le sucre en tournant jusqu'au sirop. Continuer la cuisson à feu modéré tout en remuant, enlever la petite mousse qui flotte à la surface de la confiture. Dès que le sirop se fige en légère gelée, éteindre. Remplir les bocaux, les couvrir avec le papier» (BOUKSANE, L. 2020 : 22).

Extrait n°4

«La vie, c'est comme une dent

La vie, c'est comme une dent

D'abord, on n'y a pas pensé

On s'est contenté de mâcher

Et puis ça se gâte soudain

Ça vous fait mal et on y tient

Et on la soigne et les soucis

Et pour qu'on soit vraiment guéri

Il faut vous l'arracher, la vie» (VIAN, B. 1956 : 25).

III.2.2. Le corrigé

Les fonctions du langage qui dominent dans le premier extrait.

Les fonctions du langage	Les indices
La fonction impressive (ou conative)	La présence du pronom de la deuxième personne du pluriel "vous" (vous devez savoir)
La fonction référentielle	La présence du référent (les valeurs nutritives du lait maternel). En d'autres termes, il s'agit d'une comparaison entre le lait en poudre et le lait maternel qui demeure irremplaçable (le lait en poudre

	ne remplace jamais le lait de la mère). Il est à rappeler que le texte est informatif car il apporte des informations en rapport avec les bienfaits nutritifs du lait maternel. Notons que l'existence du présent de l'indicatif est un indice du texte informatif (les verbes de l'extrait sont conjugués au présent de l'indicatif).
--	---

Celles qui sont présentes dans le deuxième extrait.

Les fonctions du langage	Les indices
La fonction poétique (esthétique)	Bien que le texte soit publicitaire, il ressemble, par sa forme, par la succession des mots, par la présence des rimes, à un poème.
La fonction référentielle	La présence du référent (le texte fait de la publicité pour un produit, le jus de fruit TEISSEIRE)
La fonction impressive (ou conative)	Comme le texte est publicitaire, le pronom indéfini "on" peut être remplacé par le pronom de la deuxième personne du pluriel "vous", l'un des indices de la fonction à laquelle nous avons affaire (la proposition subordonnée circonstancielle de but "pour qu'on le savoure" peut être remplacée par "pour que vous le savouriez". L'auteur du texte s'adresse aux consommateurs en les poussant à acheter le sirop de fruit TEISSEIRE).

Celles qui existent dans le troisième extrait.

Les fonctions du langage	Les indices
La fonction impressive (conative)	La présence de l'impératif (peler, couper, essorer, mettre, couvrir, laisser, rincer, verser, faire fondre, continuer, enlever, éteindre, remplir)
La fonction référentielle	La présence du référent (il s'agit d'une recette (la manière de préparer la confiture de citron).

Celles qui dominent dans le quatrième extrait.

Les fonctions du langage	Les indices
La fonction poétique (esthétique)	<p>Le texte est un poème, il est écrit en vers.</p> <p>La présence de comparaison, une figure de rhétorique (la vie, c'est comme une dent).</p> <p>La présence de la rime (pensé et mâcher, soucis, guéri et vie).</p>
La fonction référentielle	<p>La présence du référent (l'auteur compare la vie à la dent. À force de mâcher les sucreries, les dents se gâtent. Les gens qui souffrent de maux dentaires préfèrent se faire soigner chez un dentiste, surtout lorsque la carie est au premier stade. Quand la maladie est en phase finale, pour extirper une bonne fois pour toutes le mal, il vaut mieux se faire arracher la dent cariée. Idem pour la vie, quand on est jeune, on en profite pleinement en passant des moments agréables. Lorsqu'on avance en âge, on commence à faire face à des problèmes de santé (on se heurte à des maladies). Pour se faire soigner, on consulte un médecin. En devenant vieux, le nombre de maladies se multiplie. Pour être soulagé une bonne fois pour toutes, il est préférable de mourir).</p>
La fonction impressive (conative)	<p>La présence du pronom complément d'objet indirect (C.O.I.) "vous" (ça vous fait mal. Il faut vous l'arracher).</p>

Le plan du quatrième travail dirigé

IV.1. L'objectif du quatrième travail dirigé

IV.2. Son contenu

IV.2.1. La consigne

IV.2.2. Le corrigé

IV.1. L'objectif du quatrième travail dirigé

À la fin du quatrième travail dirigé, les étudiants seront en mesure de représenter schématiquement des phrases à l'aide du stemma (l'arbre de L. TESNIERE).

IV.2. Son contenu

Il inclut la consigne et le corrigé.

IV.2.1. La consigne

Représentez à l'aide du stemma les phrases suivantes.

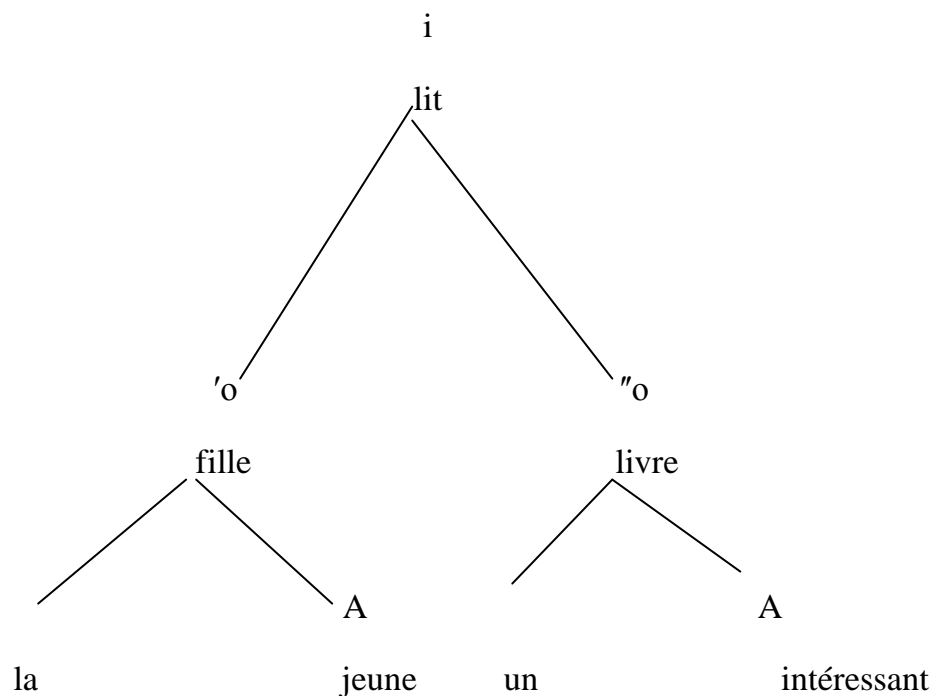
- a. La jeune fille lit un livre intéressant.
- b. Notre voisin fume une cigarette.
- c. Son jeune ami parle.
- d. Mon vieil ami chante une jolie chanson.
- e. Mon frère ramasse et mange des châtaignes.
- f. Mon oncle achète une jolie poupée à sa fille, ce matin.
- g. Rachid espère réussir.
- h. Karim dit qu'il viendra.
- i. Les élèves qui chahutent doivent sortir.
- j. La fille se voit dans la glace.
- k. L'étudiant se demande s'il réussira.
- l. La traversée dure trois heures.
- m. Celui qui veut réussir doit fournir des efforts réguliers.
- n. Nicole, apporte-moi mes pantoufles.

- o. Louis XIV, roi de France, protégea les lettres et les arts.
- p. «*J'appelle un chat un chat et Rolet un fripon*» (BOILEAU)
- q. L'homme que vous voyez habite à Alger.
- r. Une poupée rose.
- s. Le tramway de Constantine.
- t. Je vous reçois quand vous le désirez.
- u. Je vous reçois lorsque vous le voulez.
- v. Mon père va se promener, s'il fait beau.
- w. Alfred est généreux bien qu'il soit pauvre.
- x. L'élève achète des cahiers et des stylos neufs.

IV.2.2. Le corrigé

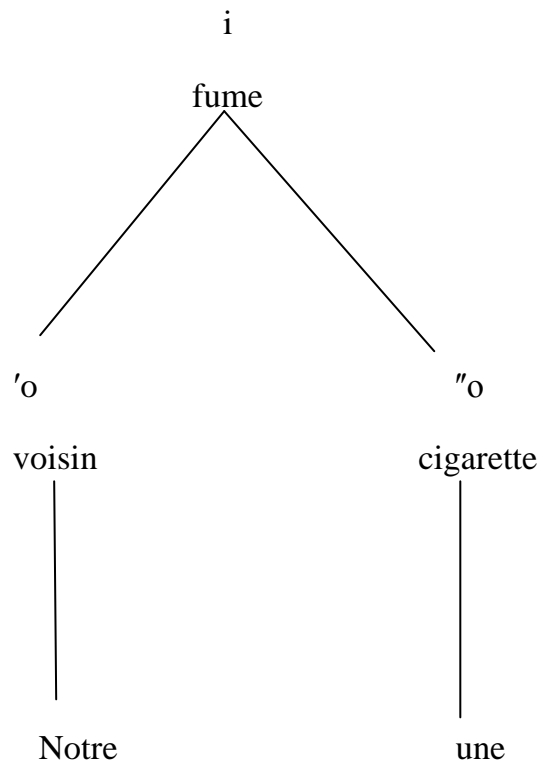
La représentation schématique des phrases à l'aide du stemma (de l'arbre de L. TESNIERE).

- a. La jeune fille lit un livre intéressant.



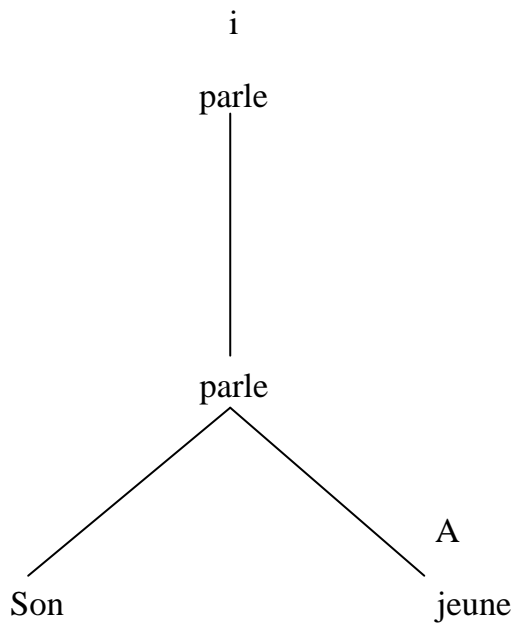
Stemma n°1

b. Notre voisin fume une cigarette.



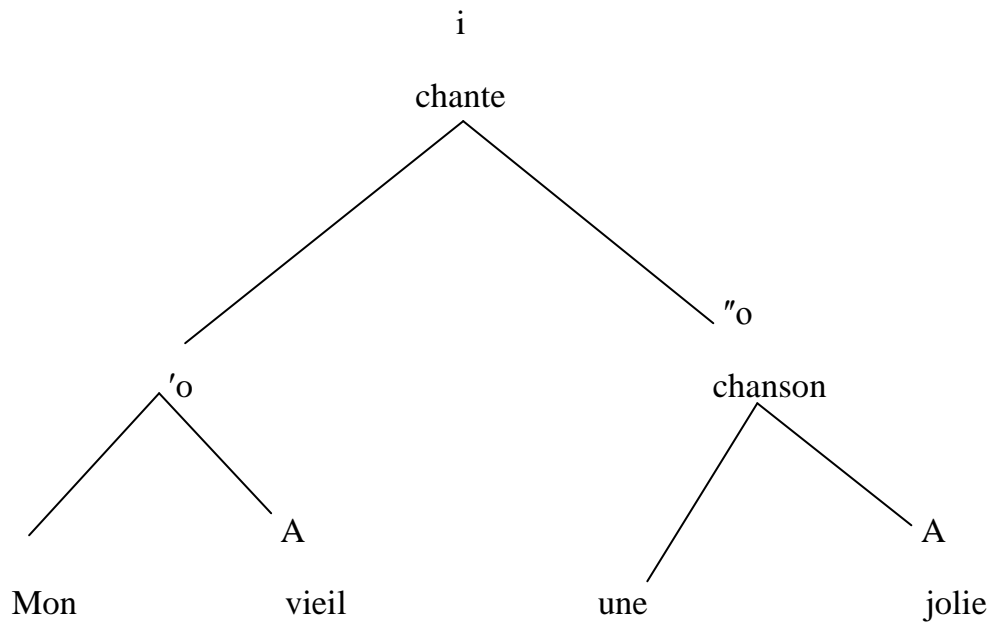
Stemma n°2

c. Son jeune ami parle.



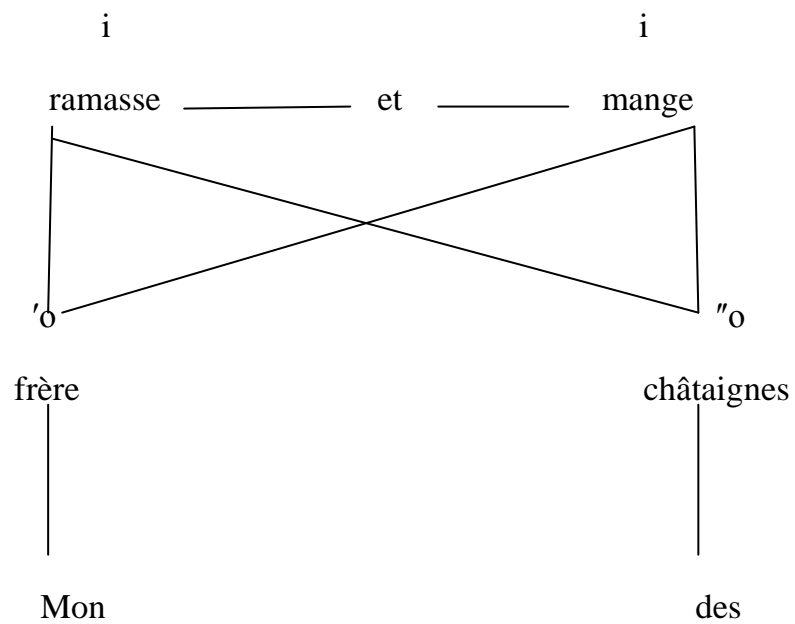
Stemma n°3

d. Mon vieil ami chante une jolie chanson.



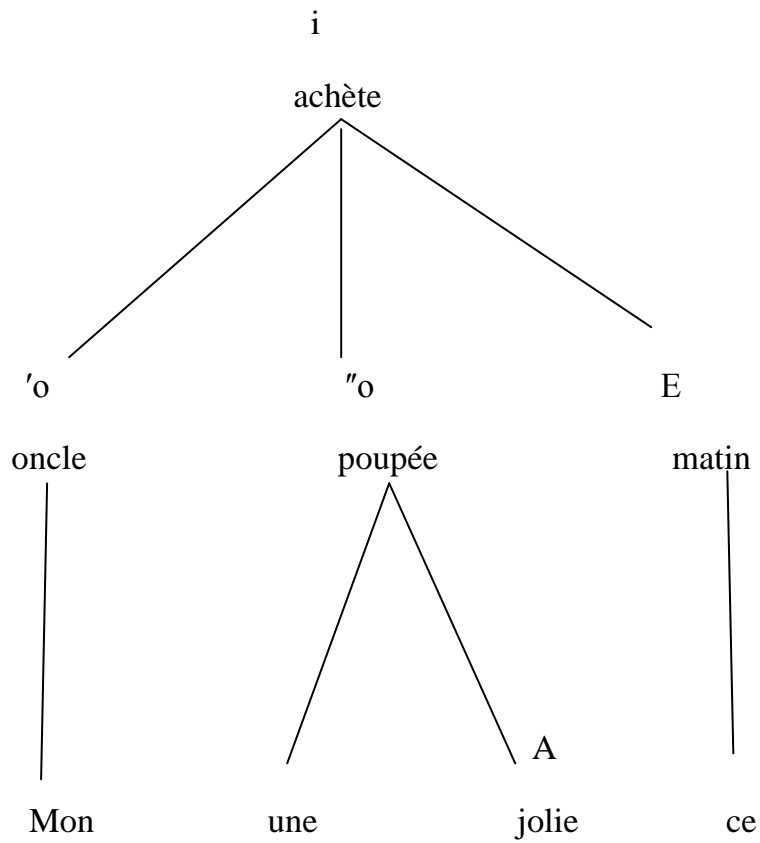
Stemma n°4

e. Mon frère ramasse et mange des châtaignes.



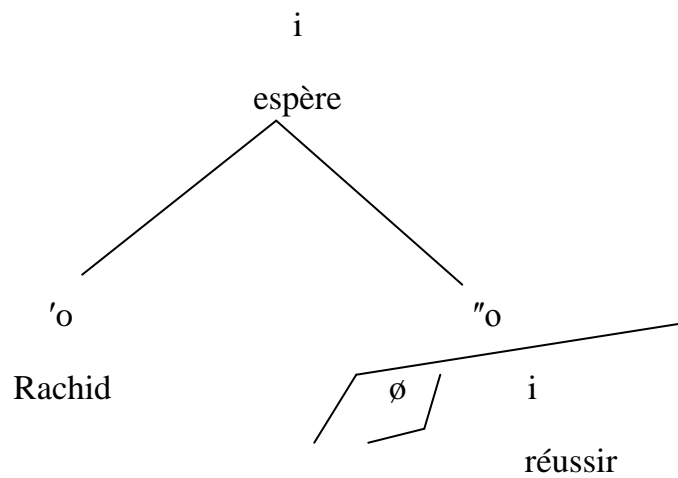
Stemma n°5

f. Mon oncle achète une jolie poupée à sa fille, ce matin.



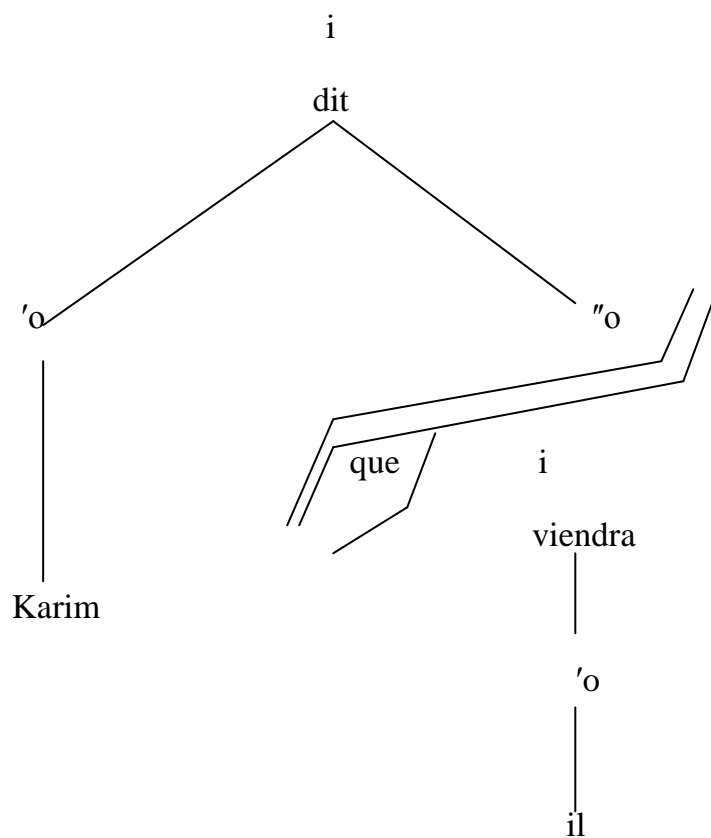
Stemma n°6

g. Rachid espère réussir.



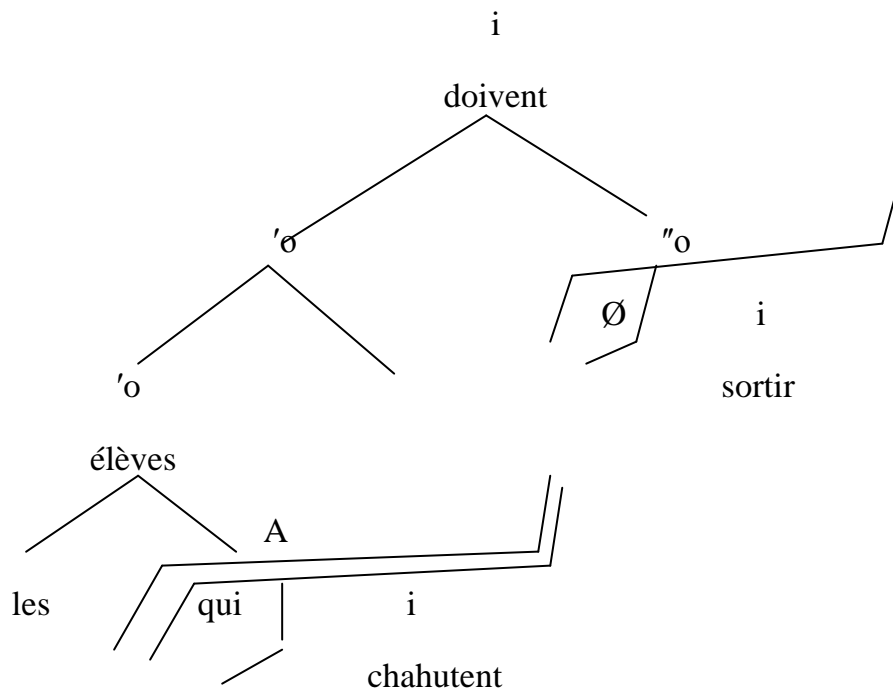
Stemma n°7

h. Karim dit qu'il viendra.



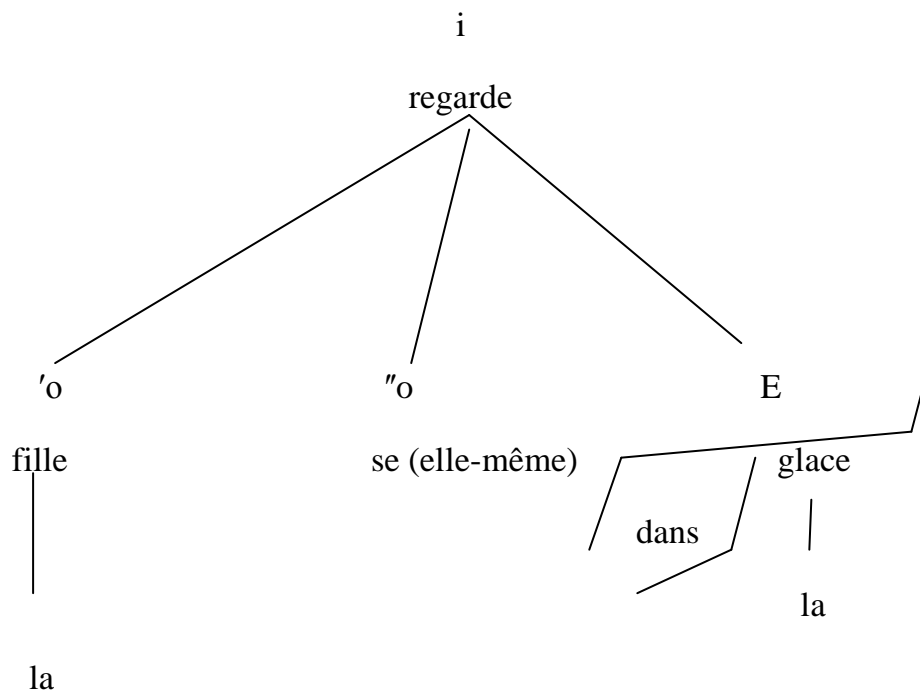
Stemma n° 8

i. Les élèves qui chahutent doivent sortir.



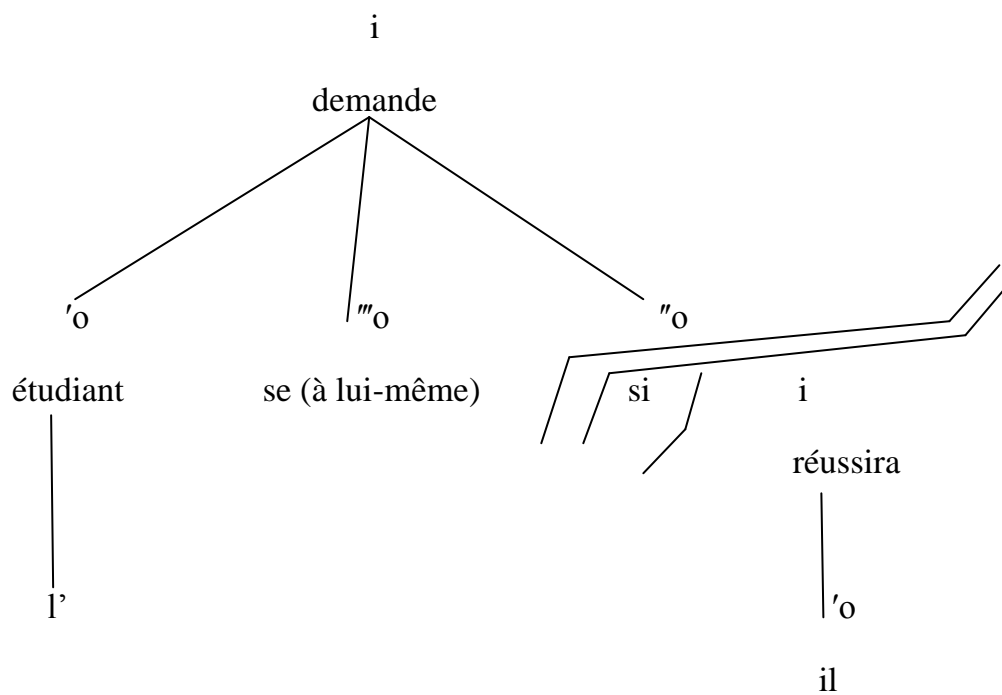
Stemma n°9

j. La fille se regarde dans la glace.



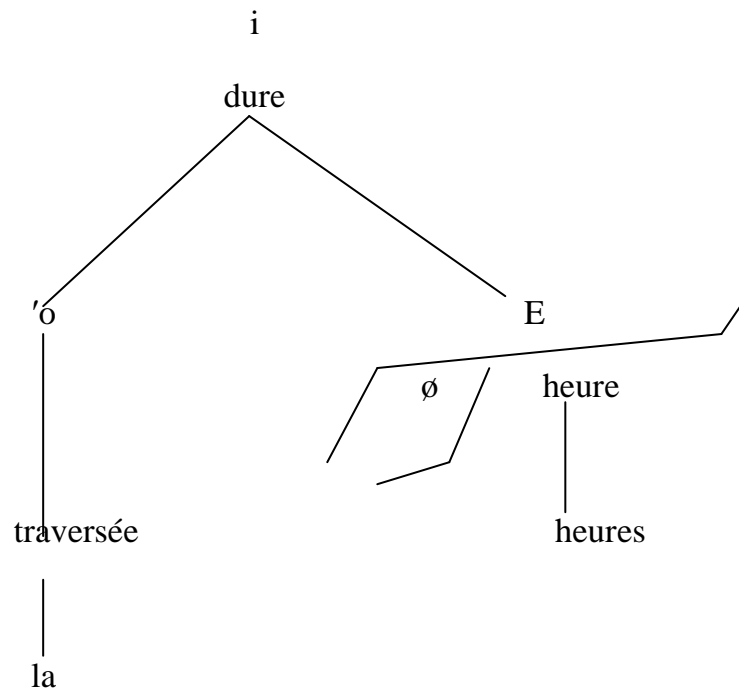
Stemma n°10

k. L'étudiant se demande s'il réussira.



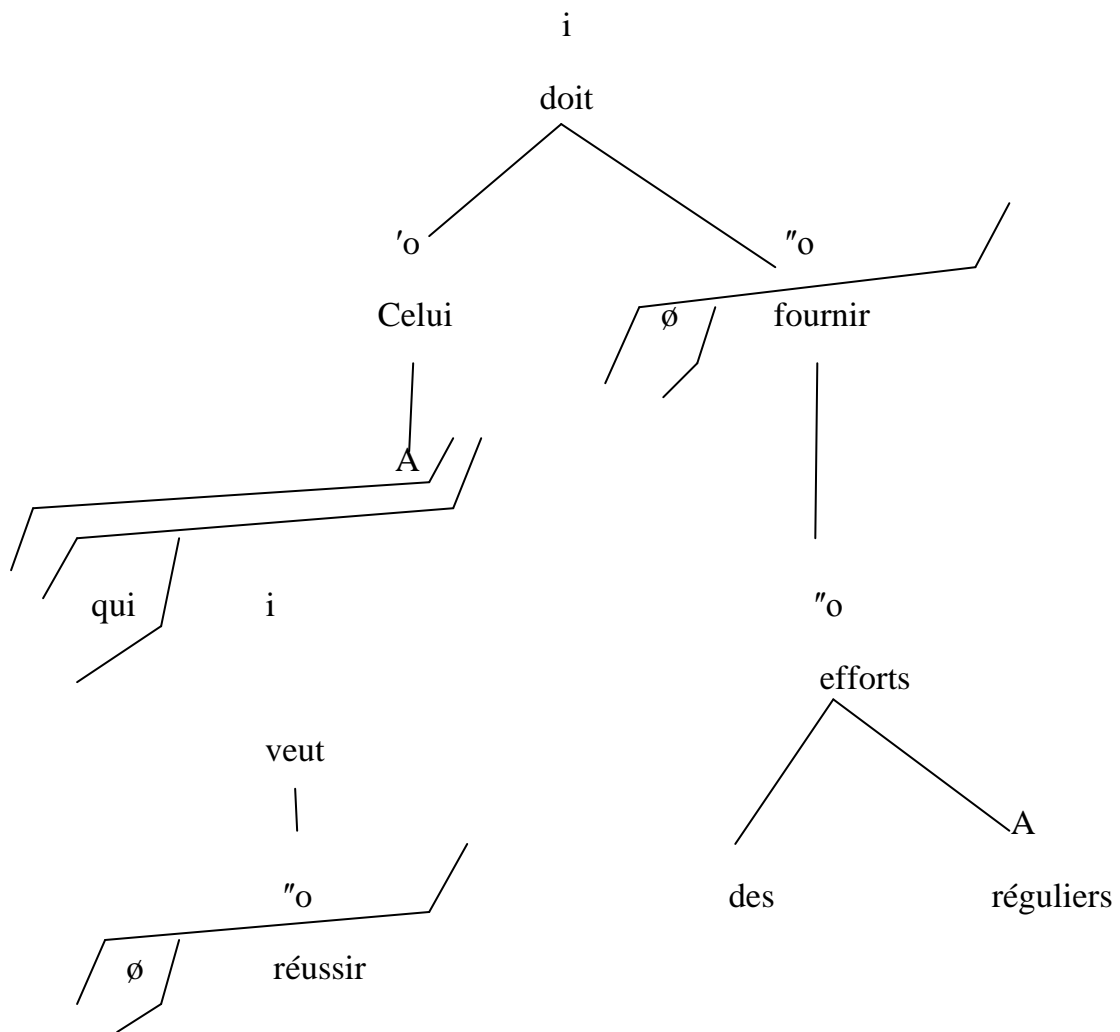
Stemma n° 11

1. La traversée dure trois heures.



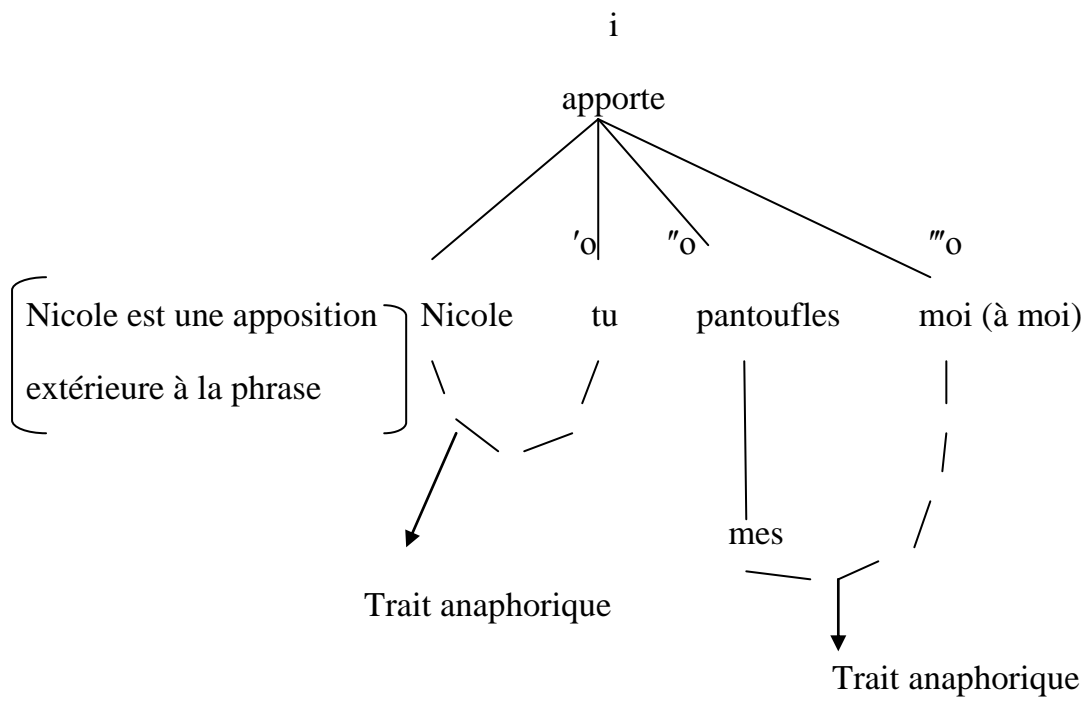
Stemma n°12

m. Celui qui veut réussir doit fournir des efforts réguliers.



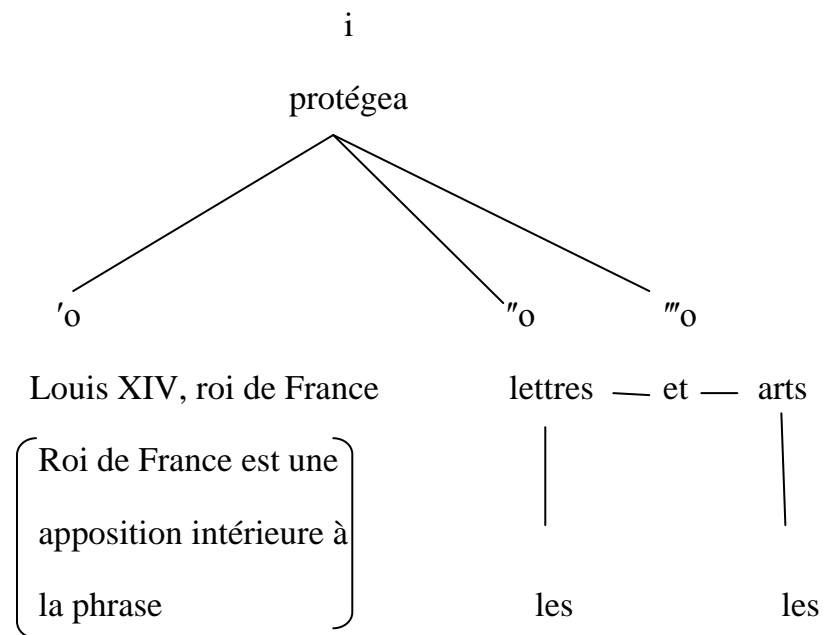
Stemma n° 13

n. Nicole, apporte-moi mes pantoufles.



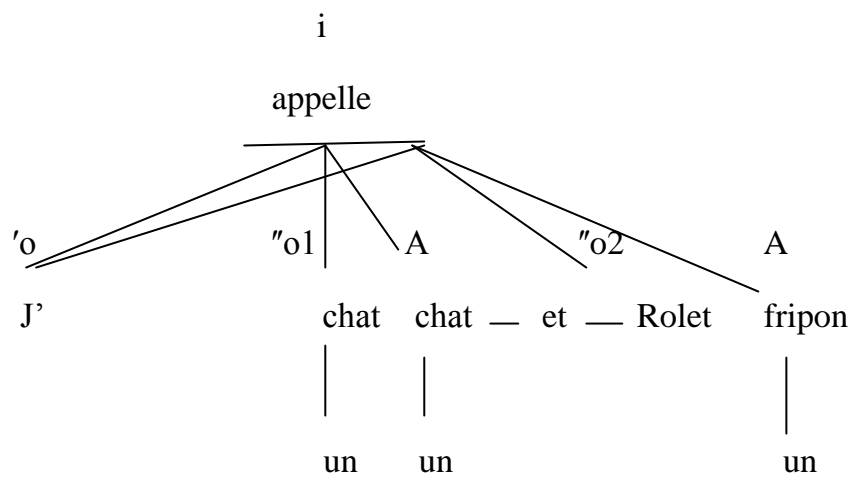
Stemme n° 14

o. Louis XIV, roi de France, protégea les lettres et les arts.



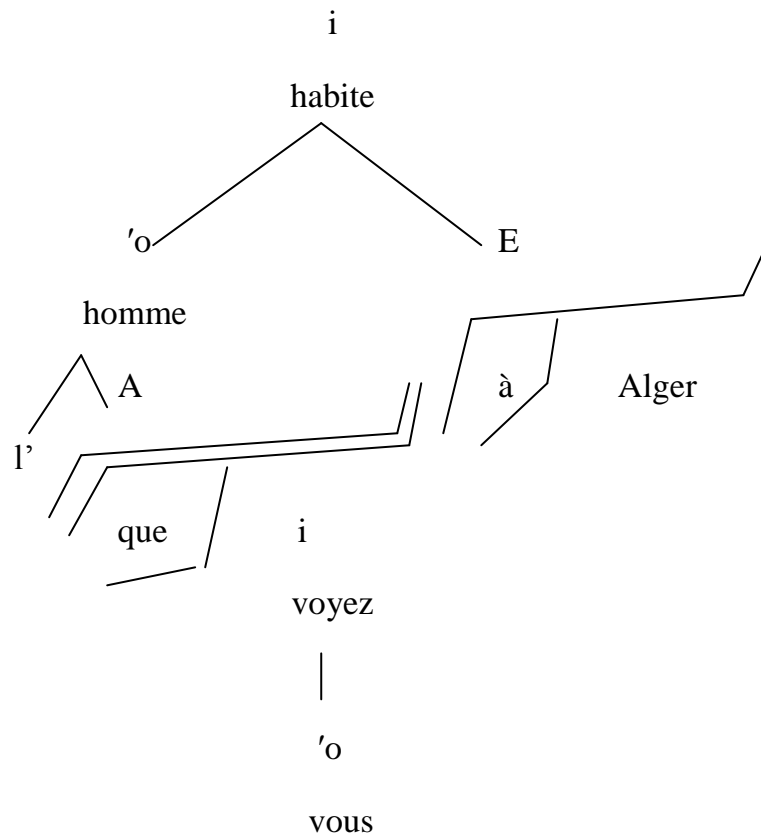
Stemma n° 15

p. «*J'appelle un chat un chat et Rolet un fripon*» (BOILEAU).



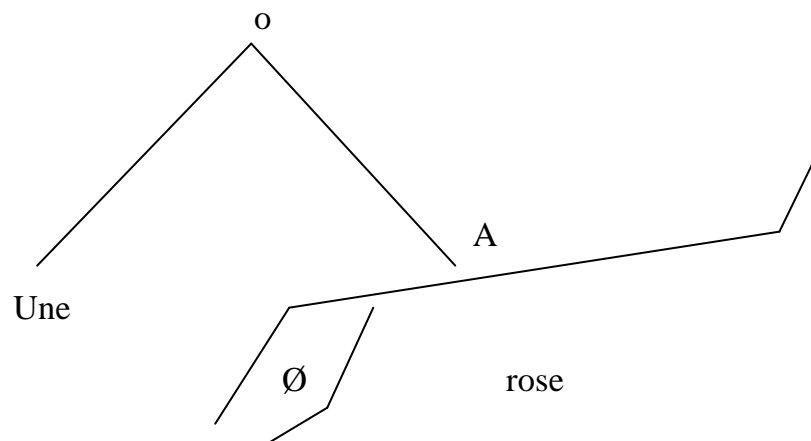
Stemma n° 16

q. L'homme que vous voyez habite à Alger.



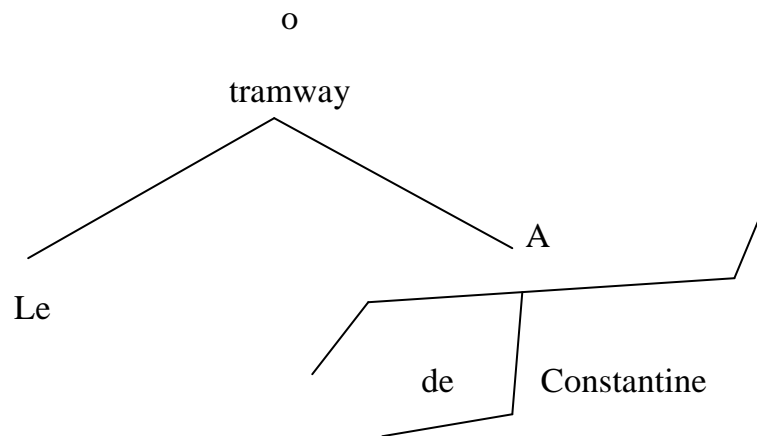
Stemma n° 17

r. Une poupée rose.



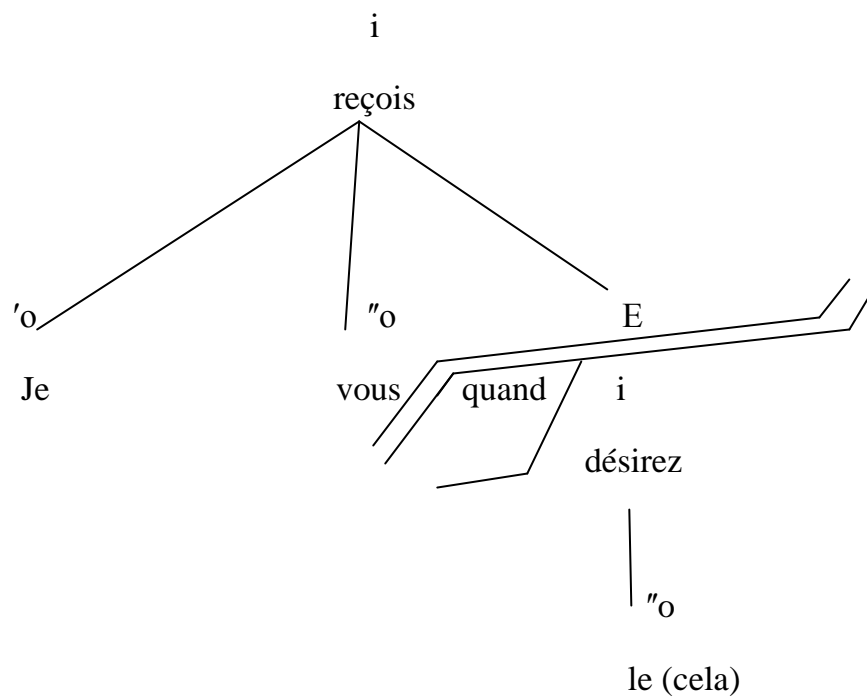
Stemma n° 18

s. Le tramway de Constantine.



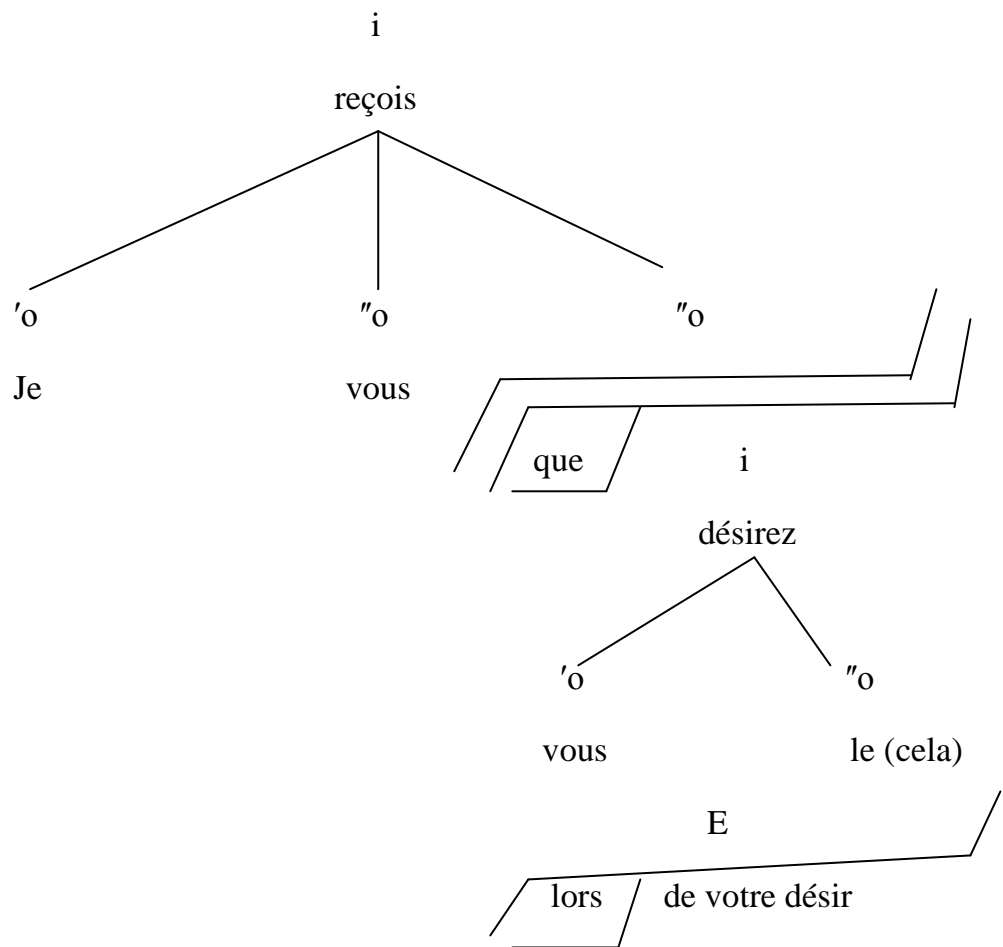
Stemma n° 19

t. Je vous reçois quand vous le désirez.



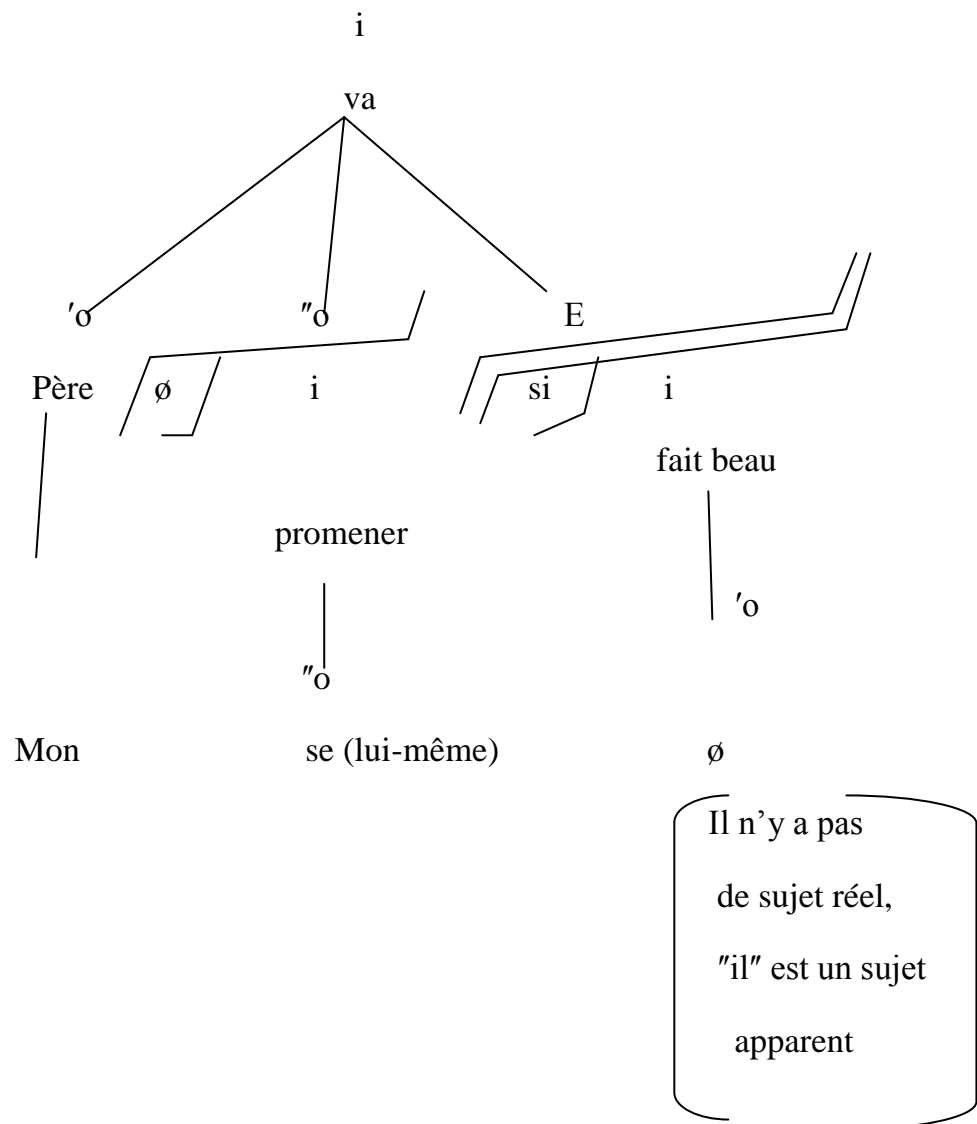
Stemma n° 20

u. Je vous reçois lorsque vous le désirez.



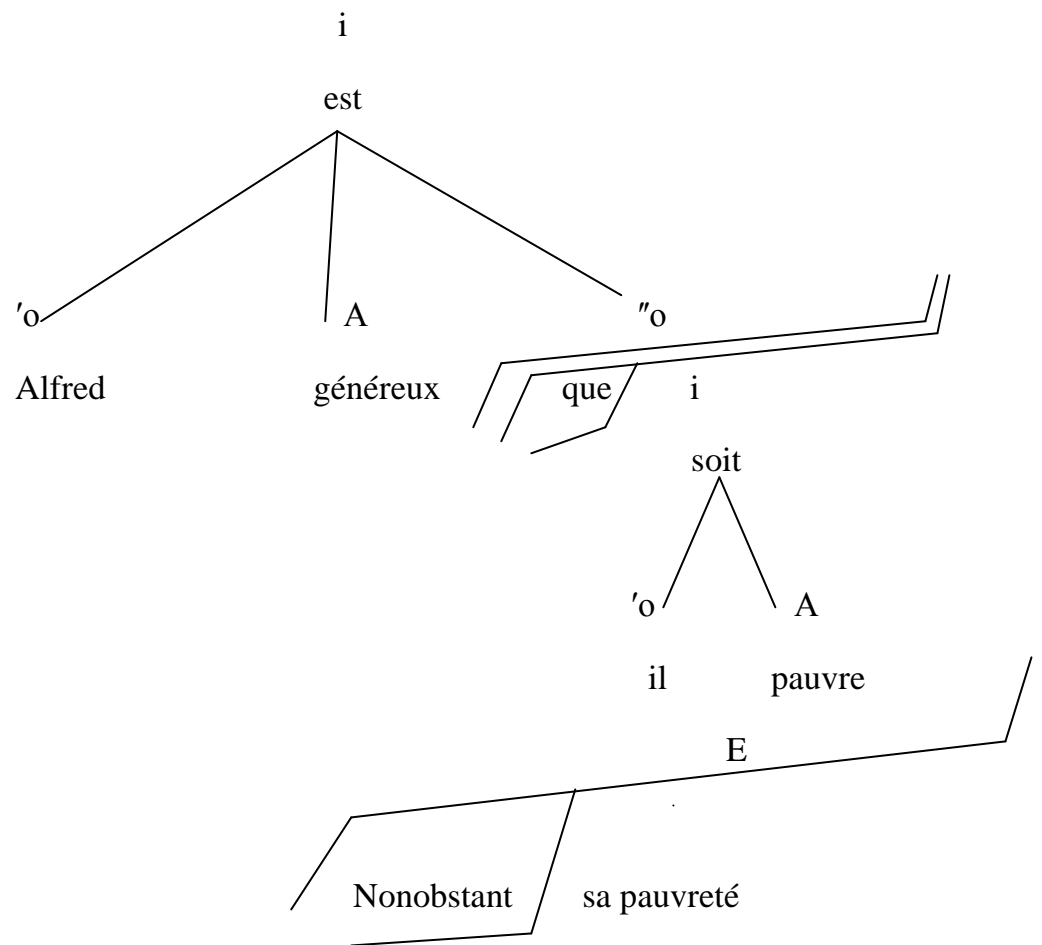
Stemma n° 21

v. Mon père va se promener, s'il fait beau.



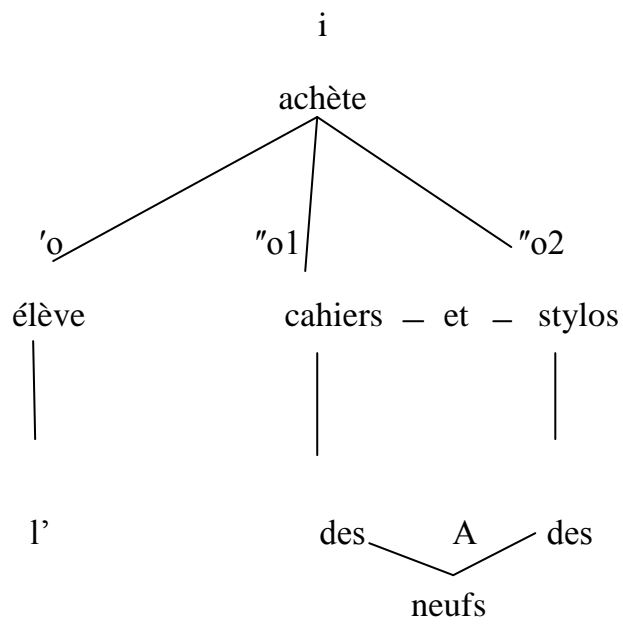
Stemma n° 22

w. Alfred est généreux bien qu'il soit pauvre.



Stemma n°23

x. L'élève achète des cahiers et des stylos neufs.



Stemma n° 24

Travail dirigé sur l'indicateur ou le marqueur syntagmatique (l'arbre de la grammaire générative et transformationnelle).

Module : Linguistique et phonétique

Niveau : Master 1

Spécialité : Linguistique et langues appliquées (L.L.A.)

Enseignant : Dr. BOUSSEBAT Omar

Le plan du travail dirigé

I. L'objectif du travail dirigé

II. Son contenu

II.1. La consigne

II.2. Le corrigé

I. L'objectif du travail dirigé

À l'issue du travail dirigé, les étudiants seront capables de représenter schématiquement des phrases à l'aide de l'indicateur (ou du marqueur) syntagmatique, de faire la distinction entre l'arbre de la grammaire générative et transformationnelle et celui de la grammaire de dépendance de L. TESNIERE.

II. Son contenu

Il renferme la consigne et le corrigé.

II.1. La consigne

Représentez schématiquement les phrases suivantes à l'aide de l'indicateur (ou du marqueur) syntagmatique de la grammaire générative et transformationnelle.³

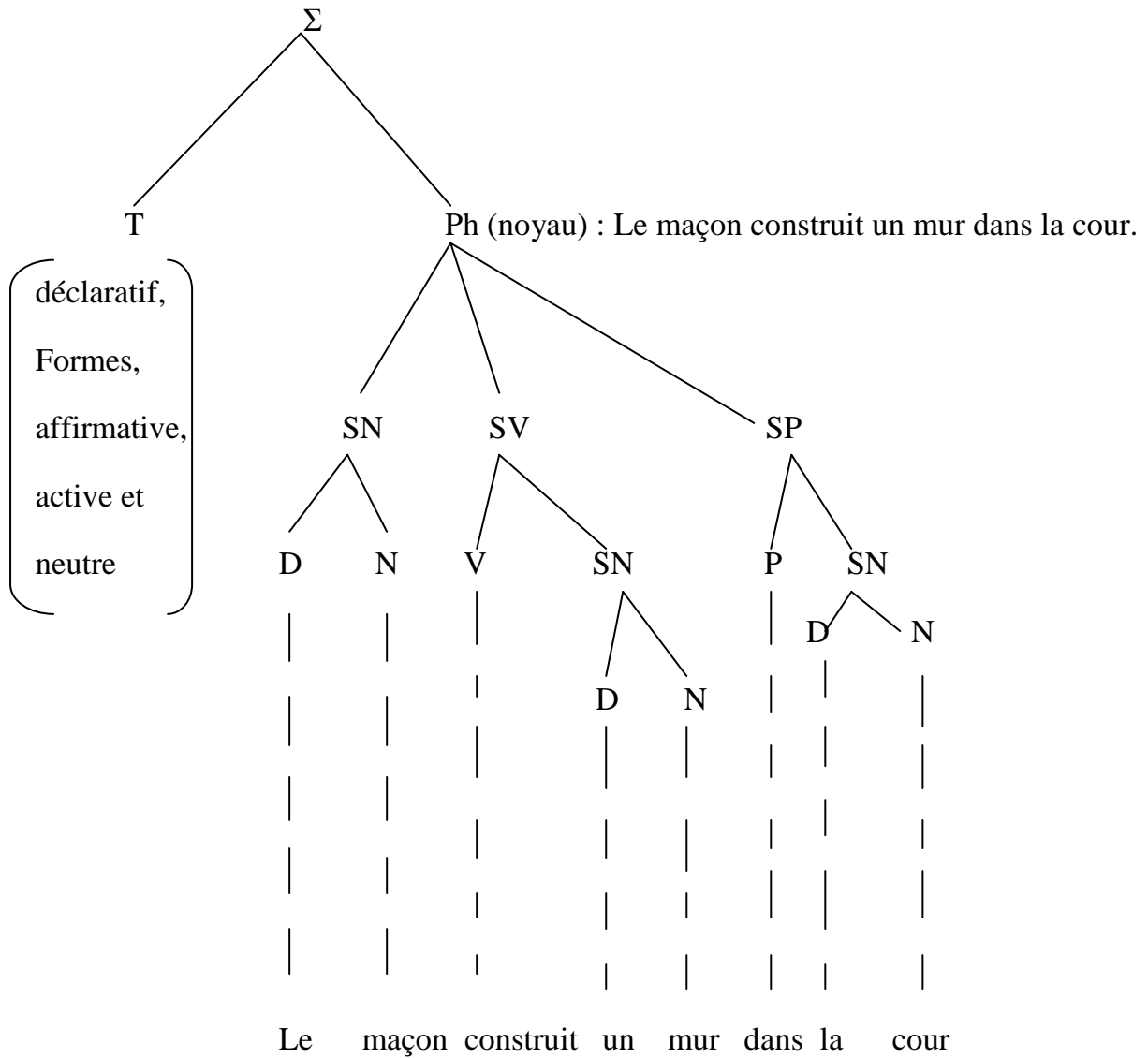
- a. Le maçon construit un mur dans la cour.
- b. Les amis de François écrivent à son fils.
- c. Paul est fou de Nicole.
- d. Il agit conformément à la loi.
- e. Vous parlez fort.
- f. Evidemment, Jean travaille.
- g. Le chanteur dont Marc parle revient.

- h. Le conducteur et Karim bavardent.
- i. L'enfant tremble mais il sourit.
- j. Il ne croit pas connaître la réponse.
- k. Les touristes ont découvert un joli site.
- l. Nous attendons que la nuit tombe.
- m. Le film que nous avons vu est pathétique.
- n. Tu passeras en troisième année, si tu obtiens de bonnes notes.
- o. Cinq personnes ont été tuées par les tigres qui vivent dans la jungle.
- p. Si vous étiez riche, vous feriez le tour du monde.
- q. Si j'ai le temps, je t'aiderai.
- r. Lorsque vous faites votre travail, nous vous laisserons tranquille.
- s. Au cas où tu changerais d'adresse, tu me préviendras.

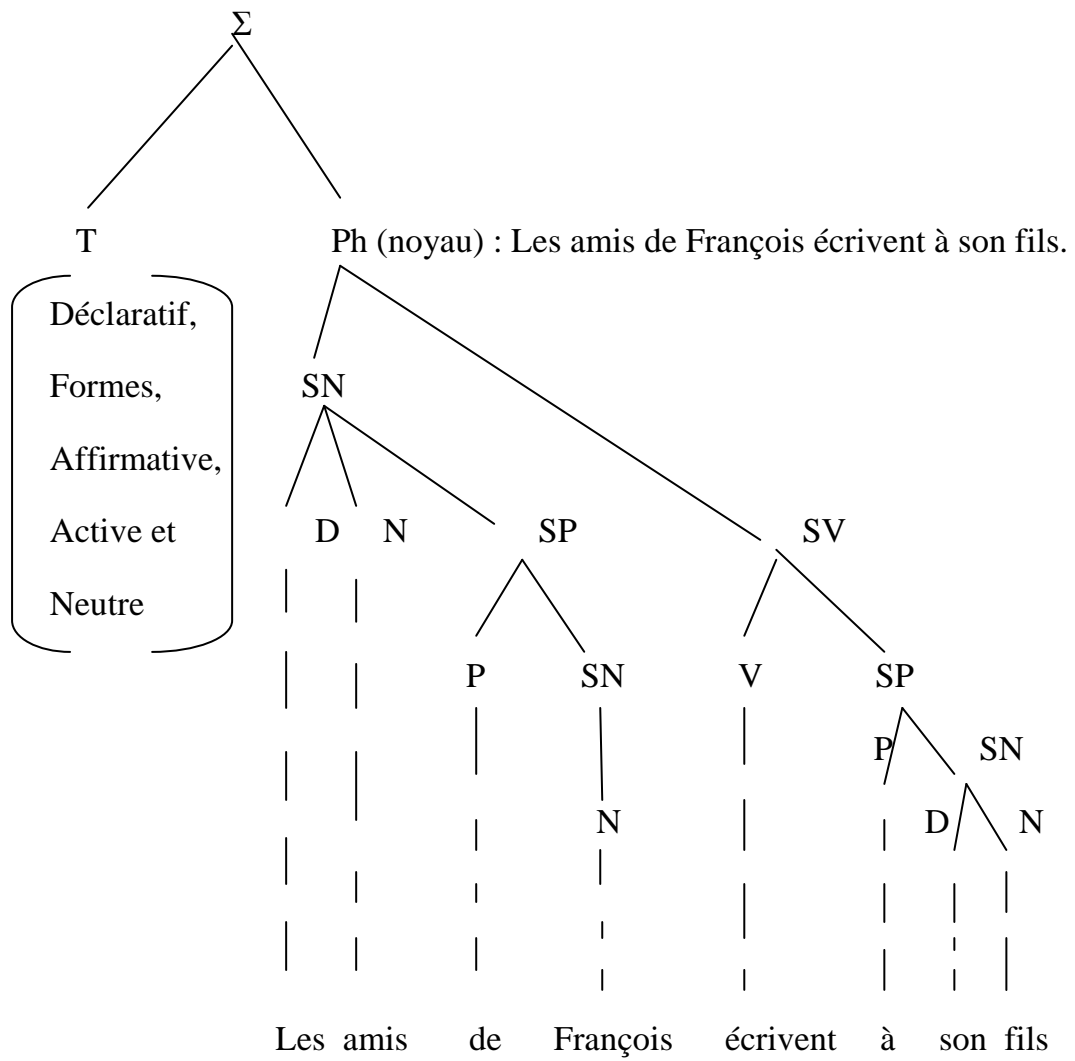
II.2. Le corrigé

La représentation schématique des phrases à l'aide de l'indicateur (ou du marqueur) syntagmatique) de la grammaire générative et transformationnelle.

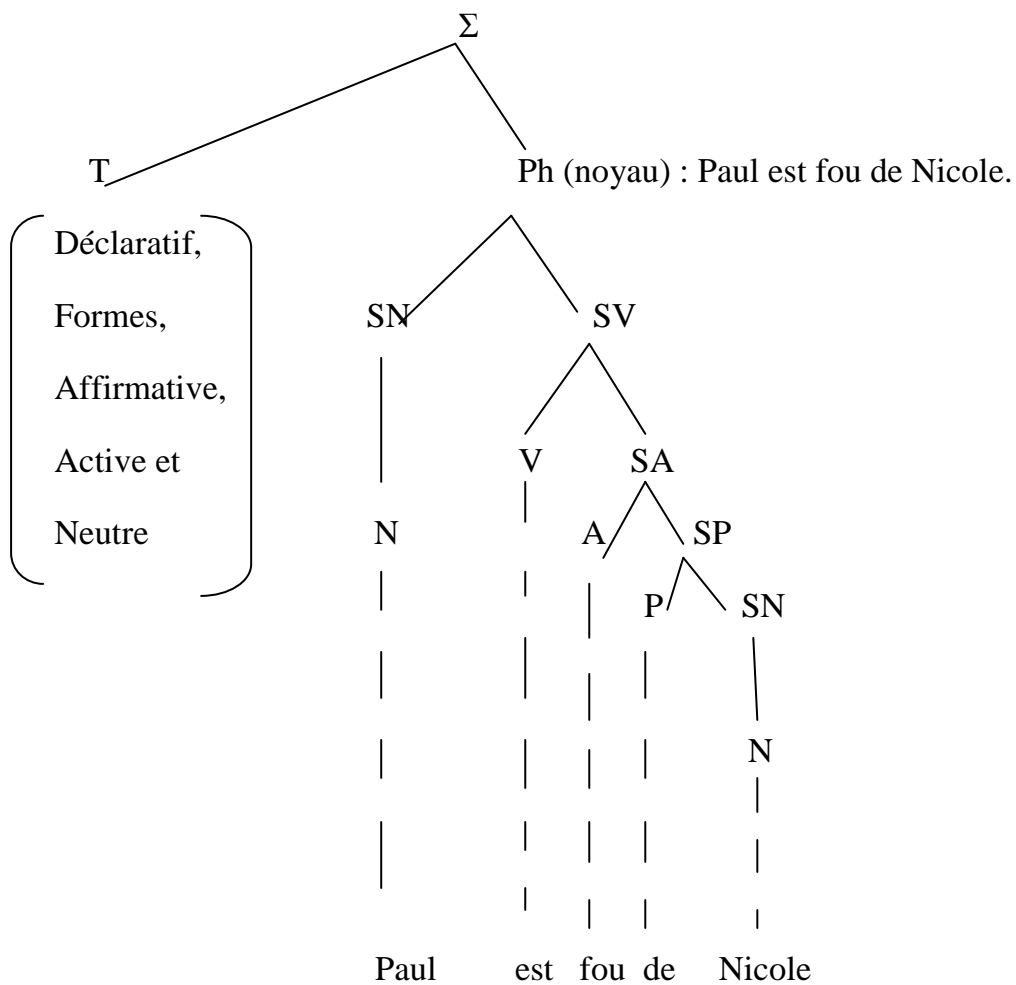
a. Le maçon construit un mur dans la cour.



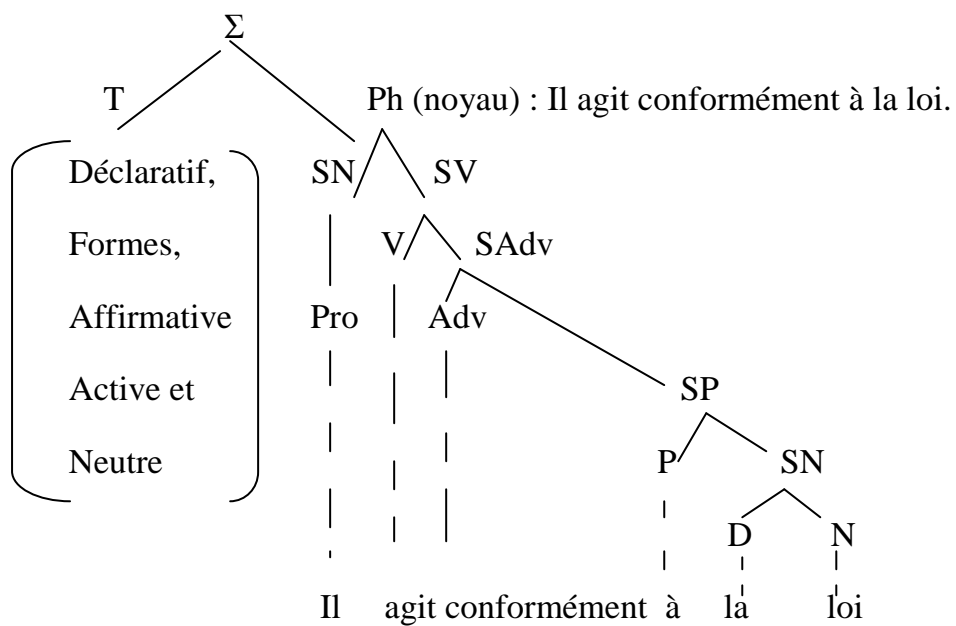
b. Les amis de François écrivent à son fils.



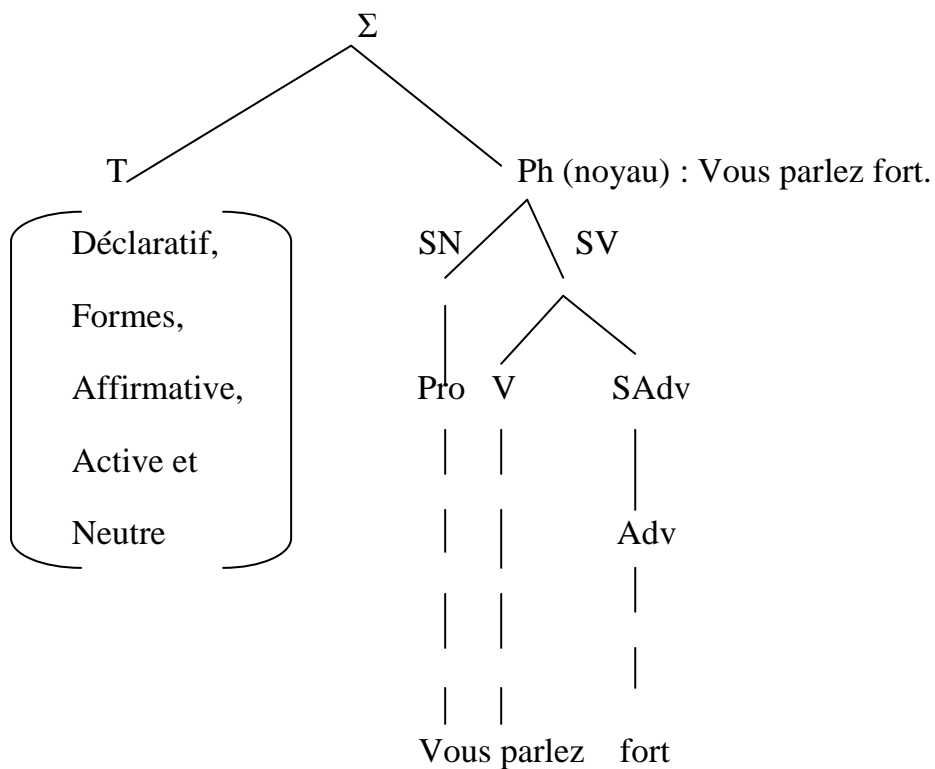
c. Paul est fou de Nicole.



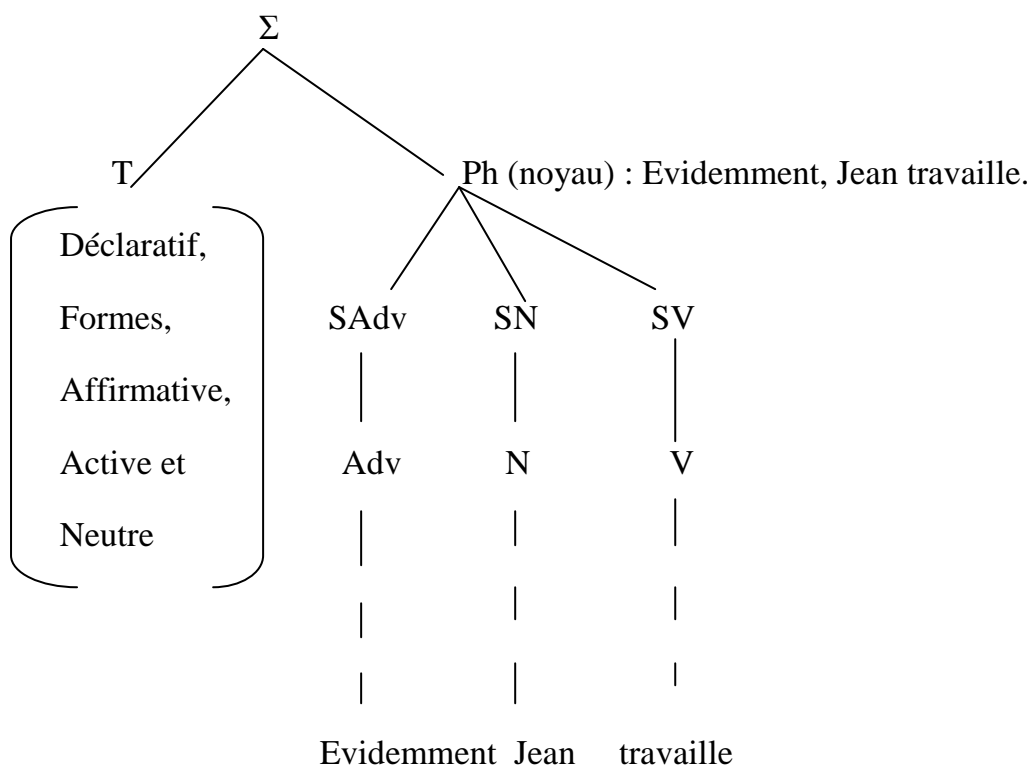
d. Il agit conformément à la loi.



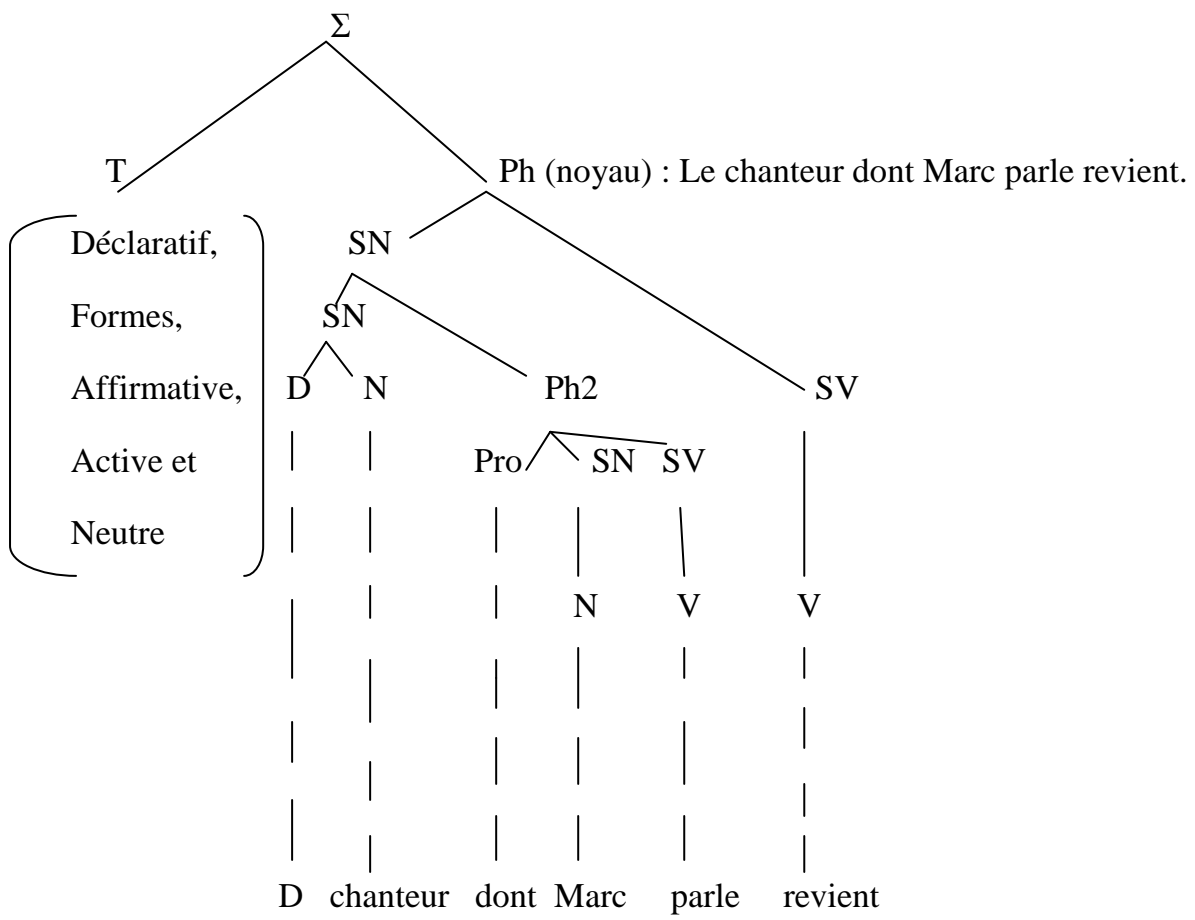
e. Vous parlez fort.



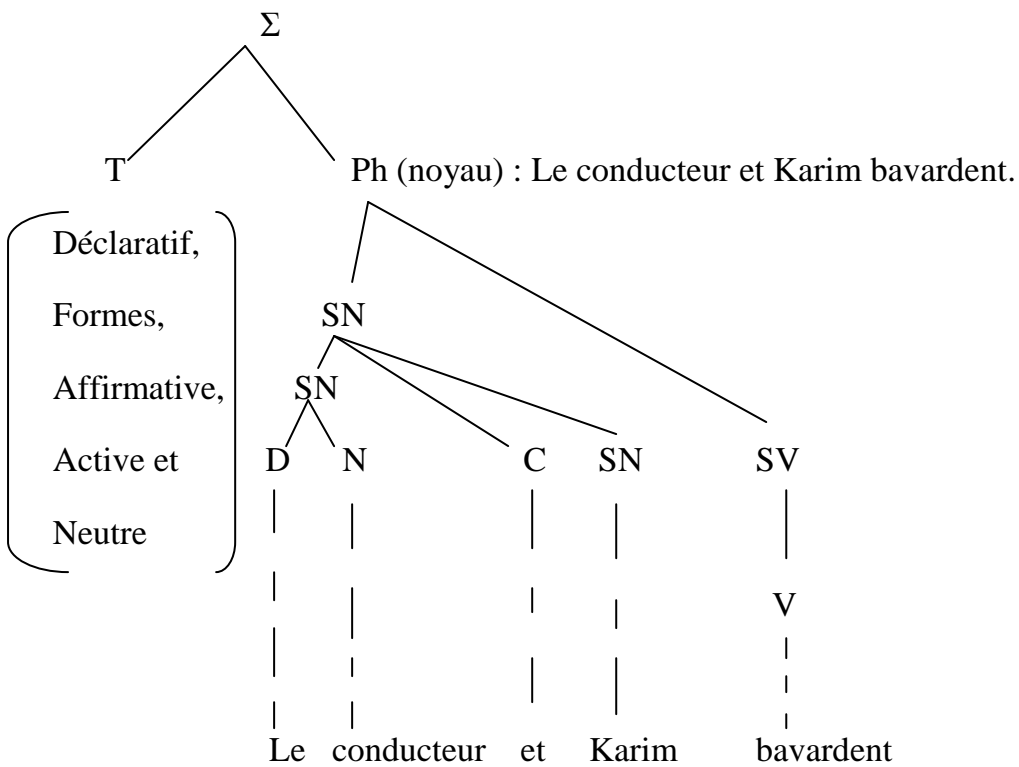
f. Evidemment, Jean travaille.



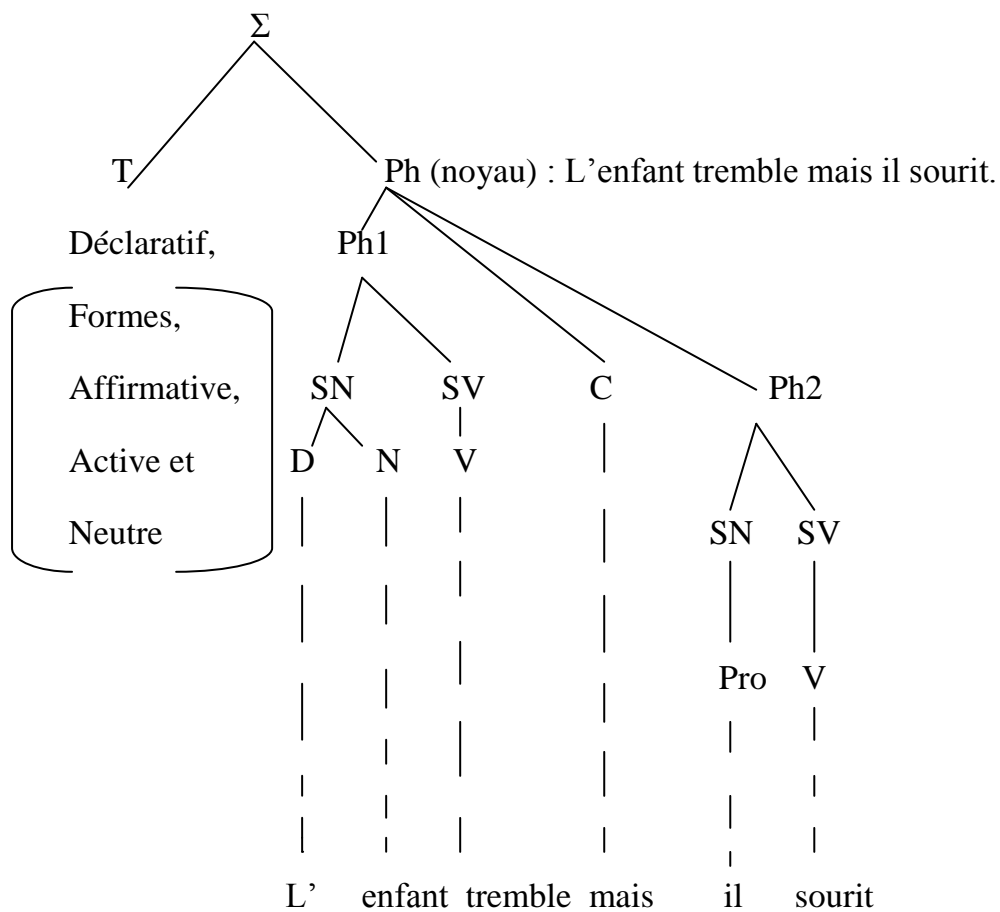
g. Le chanteur dont Marc parle revient.



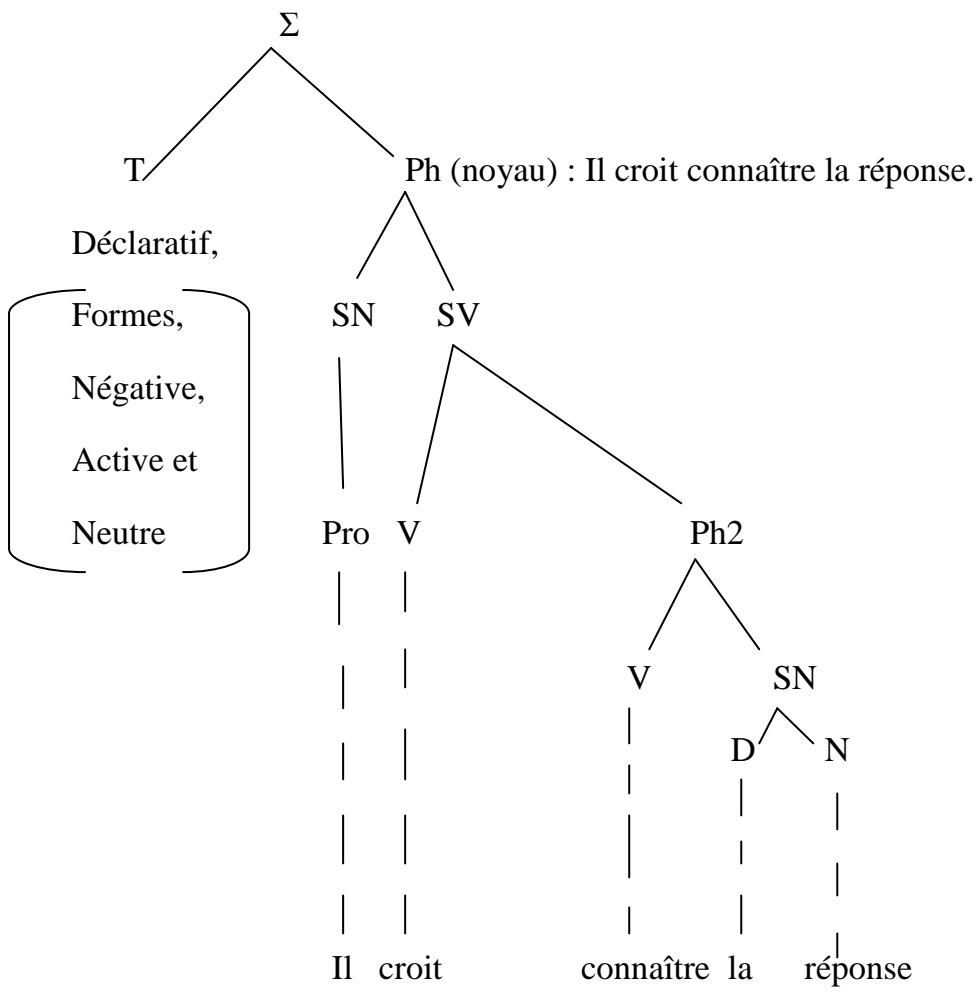
h. Le conducteur et Karim bavardent.



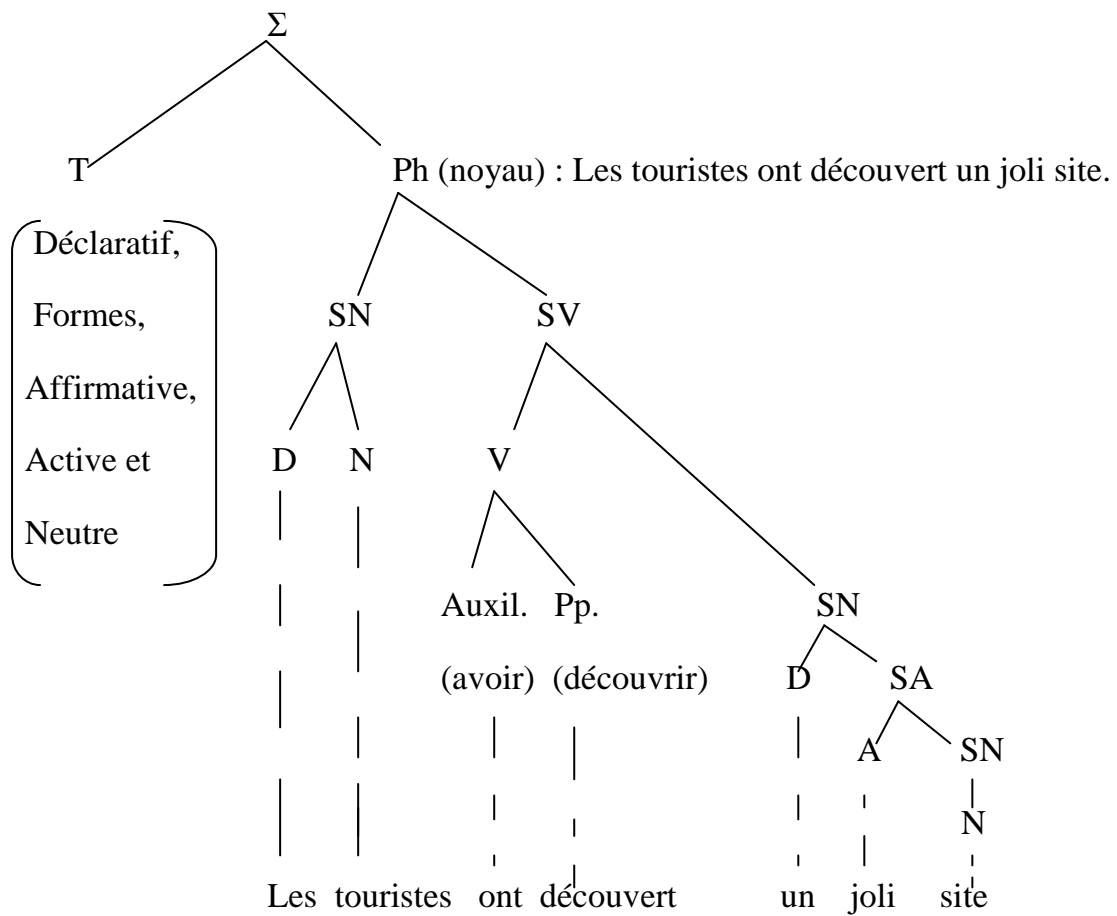
i. L'enfant tremble mais il sourit.



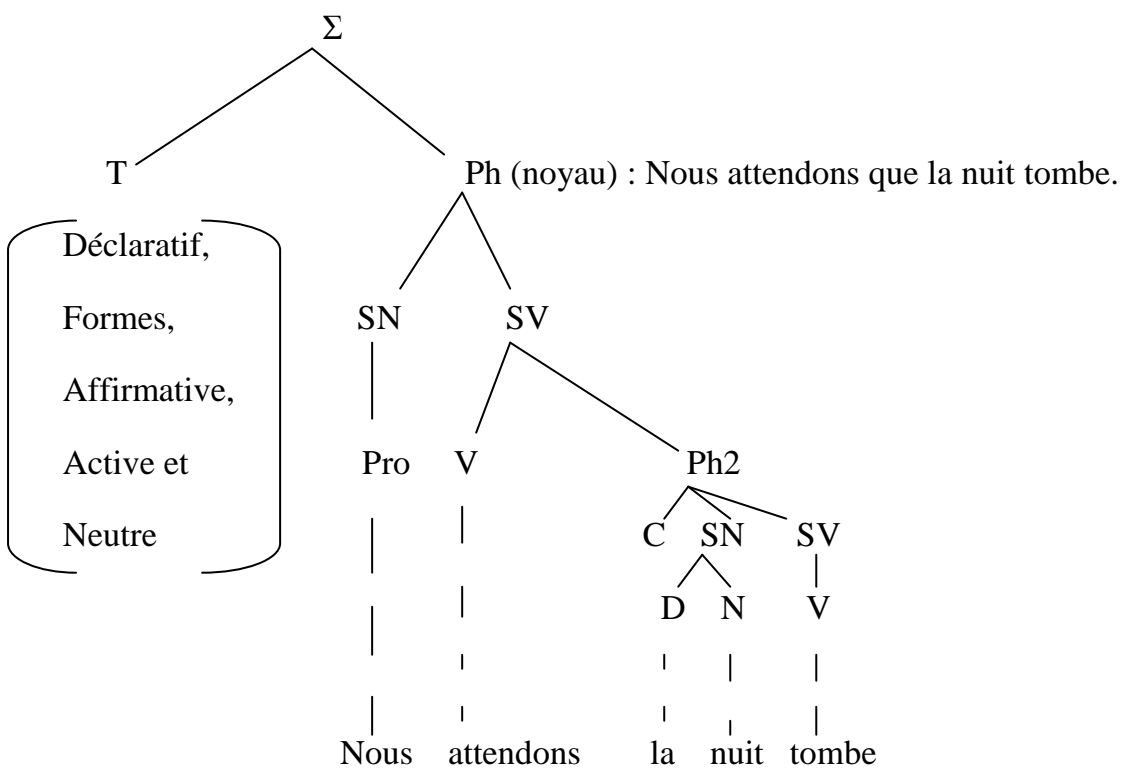
j. Il ne croit pas connaître la réponse.



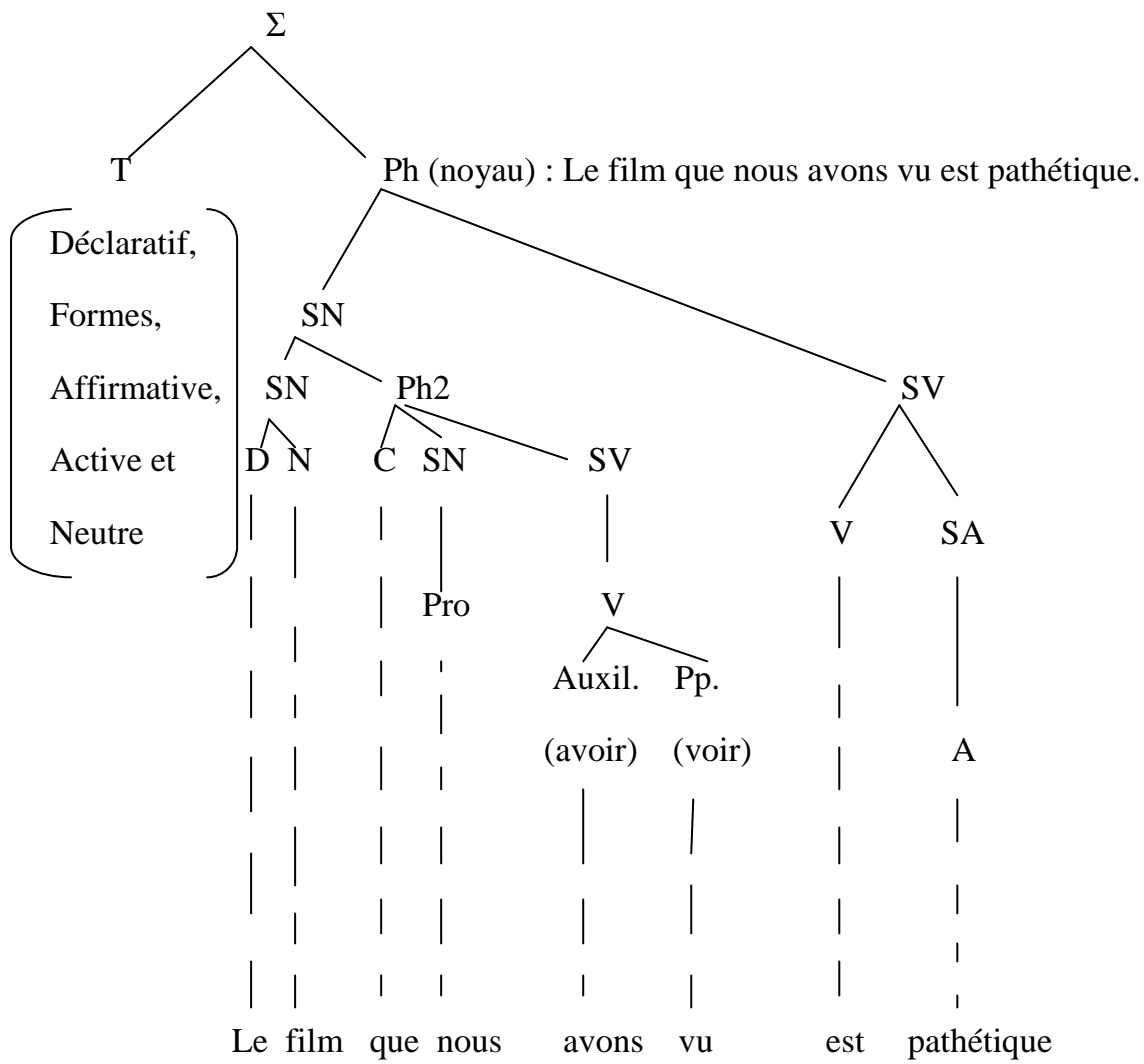
k. Les touristes ont découvert un joli site.



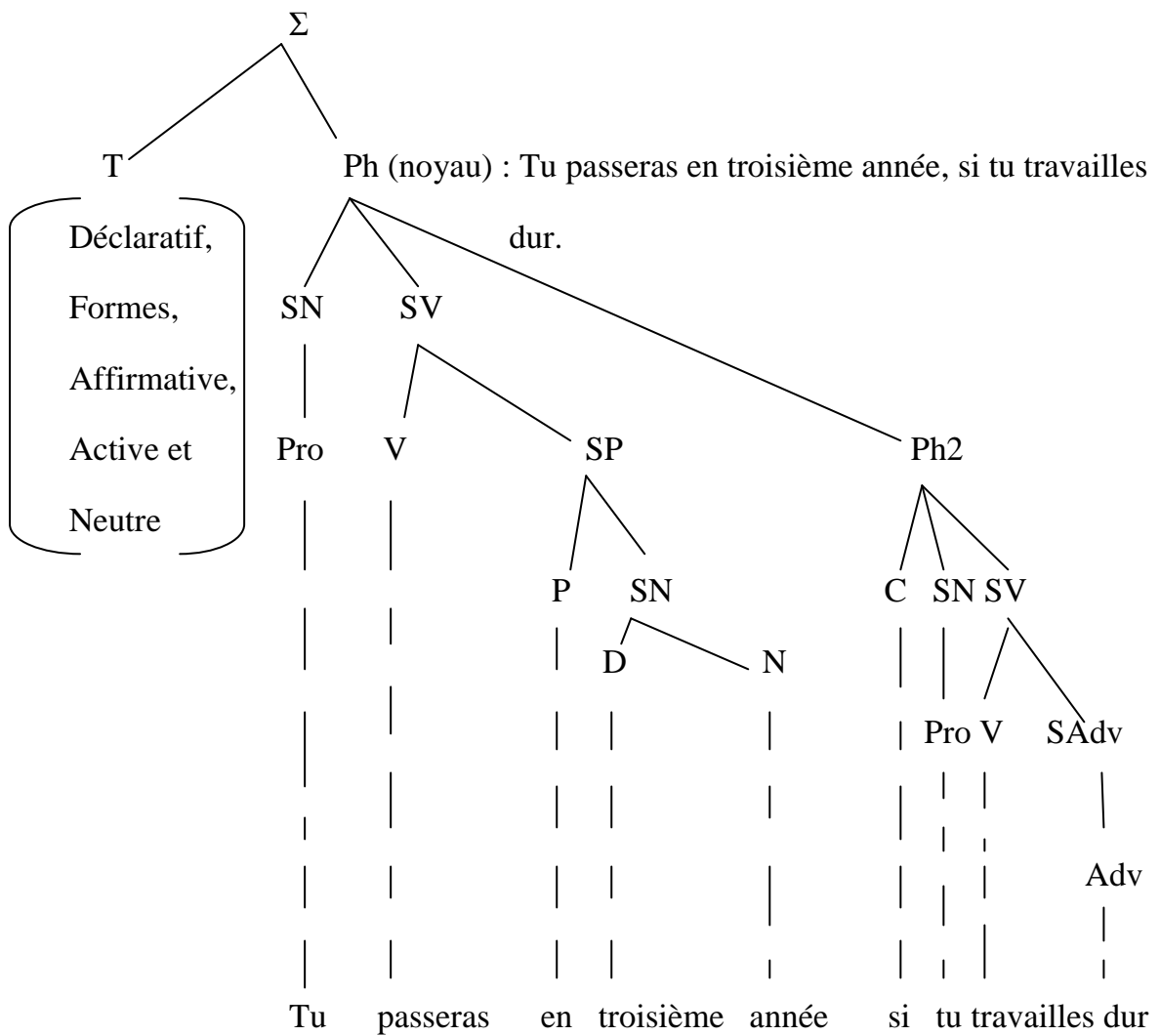
l. Nous attendons que la nuit tombe.



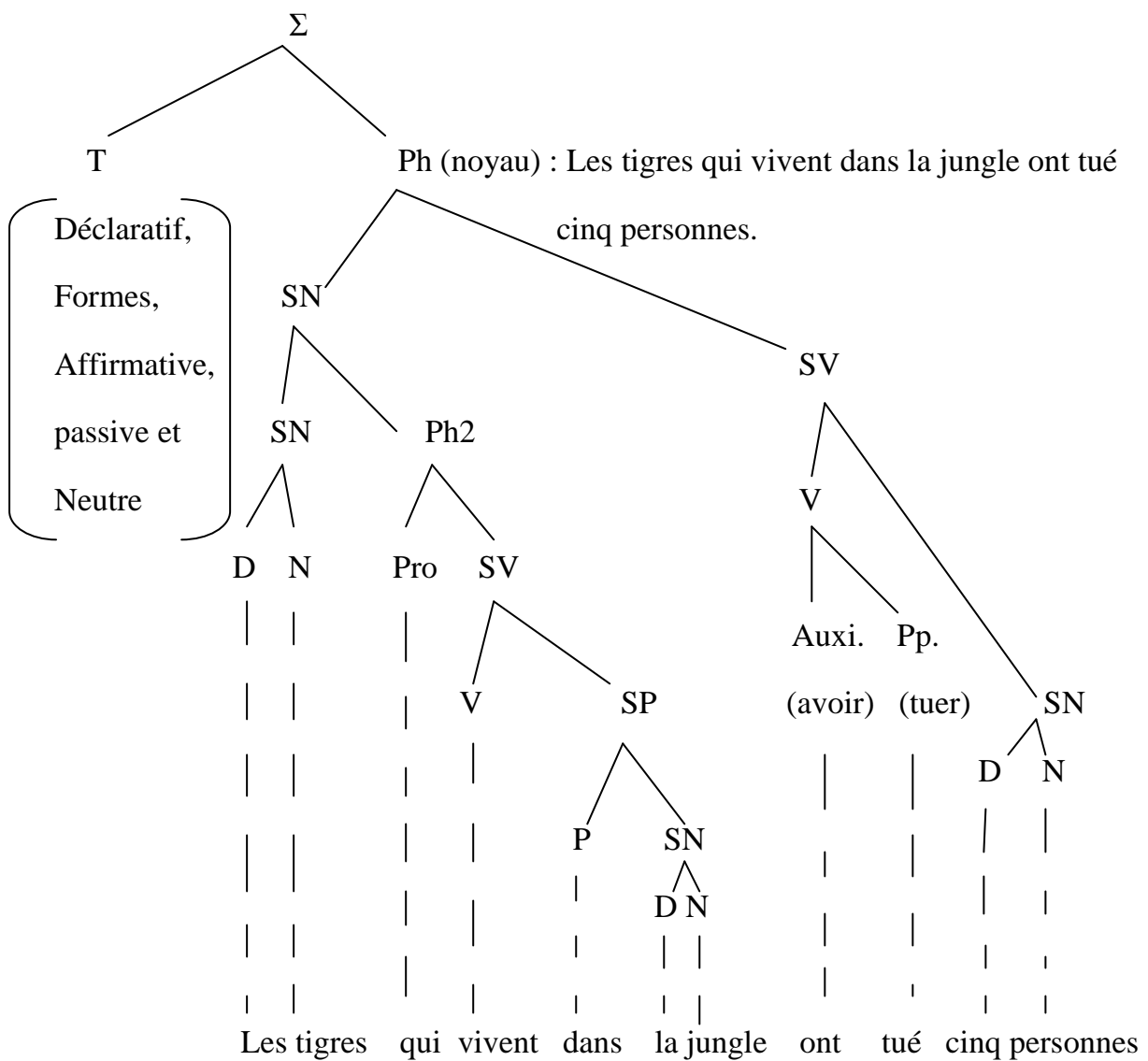
m. Le film que nous avons vu est pathétique.



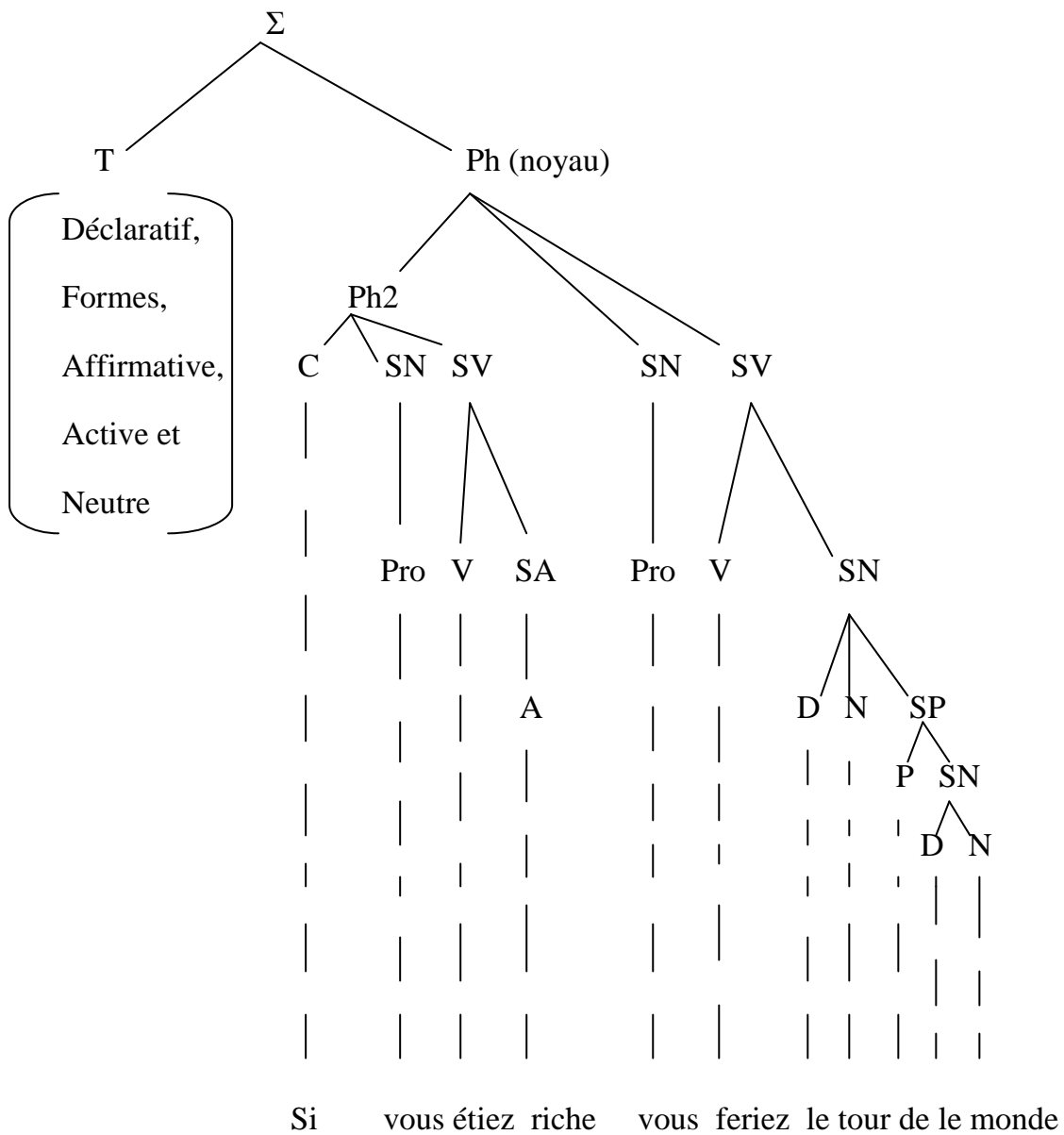
n. Tu passeras en troisième année, si tu obtiens de bonnes notes.



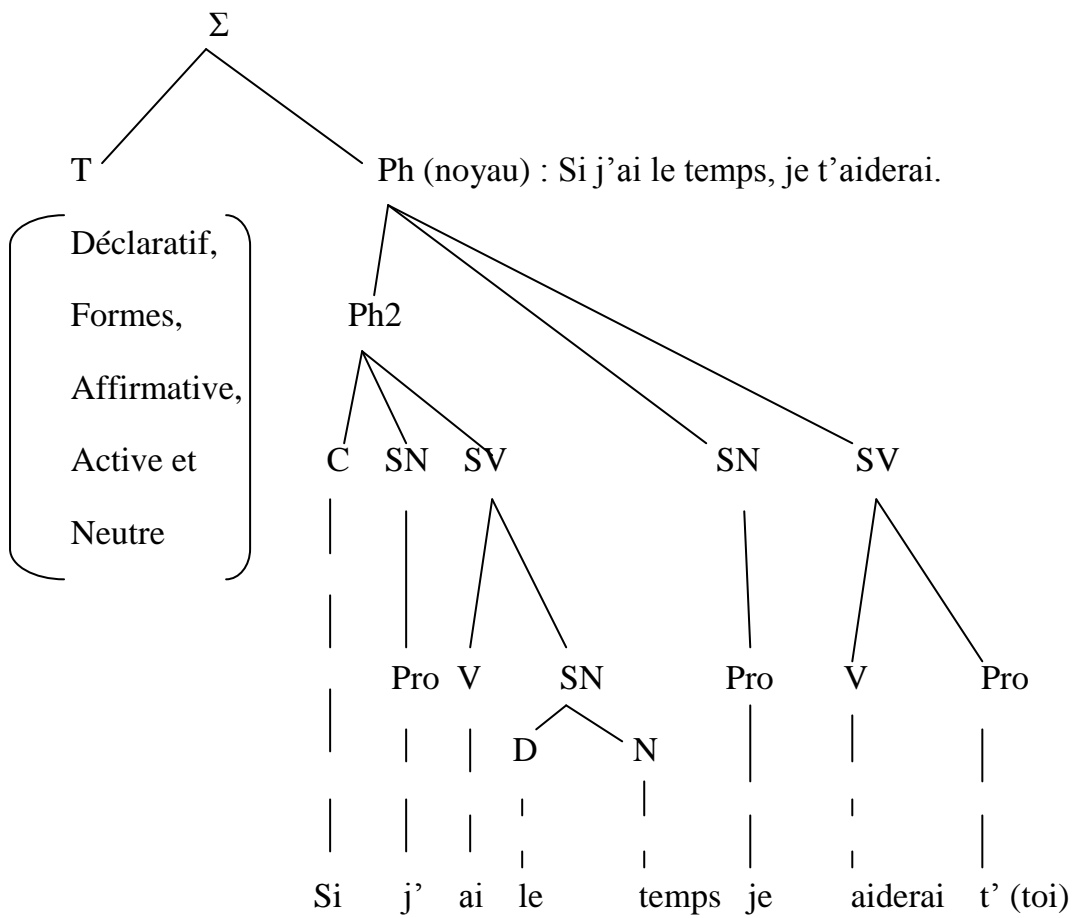
o. Cinq personnes ont été tuées par les tigres qui vivent dans la jungle.



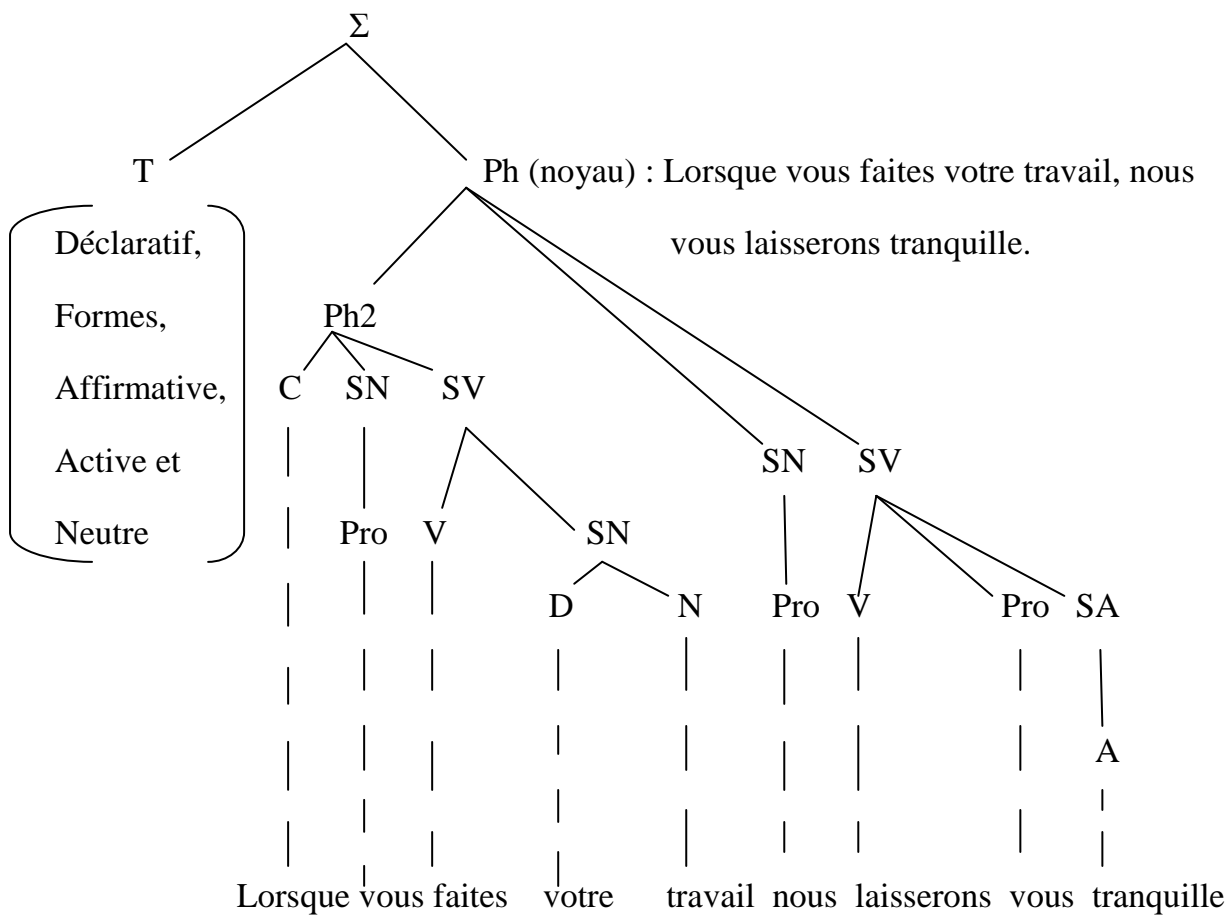
p. Si vous étiez riche, vous feriez le tour du monde.



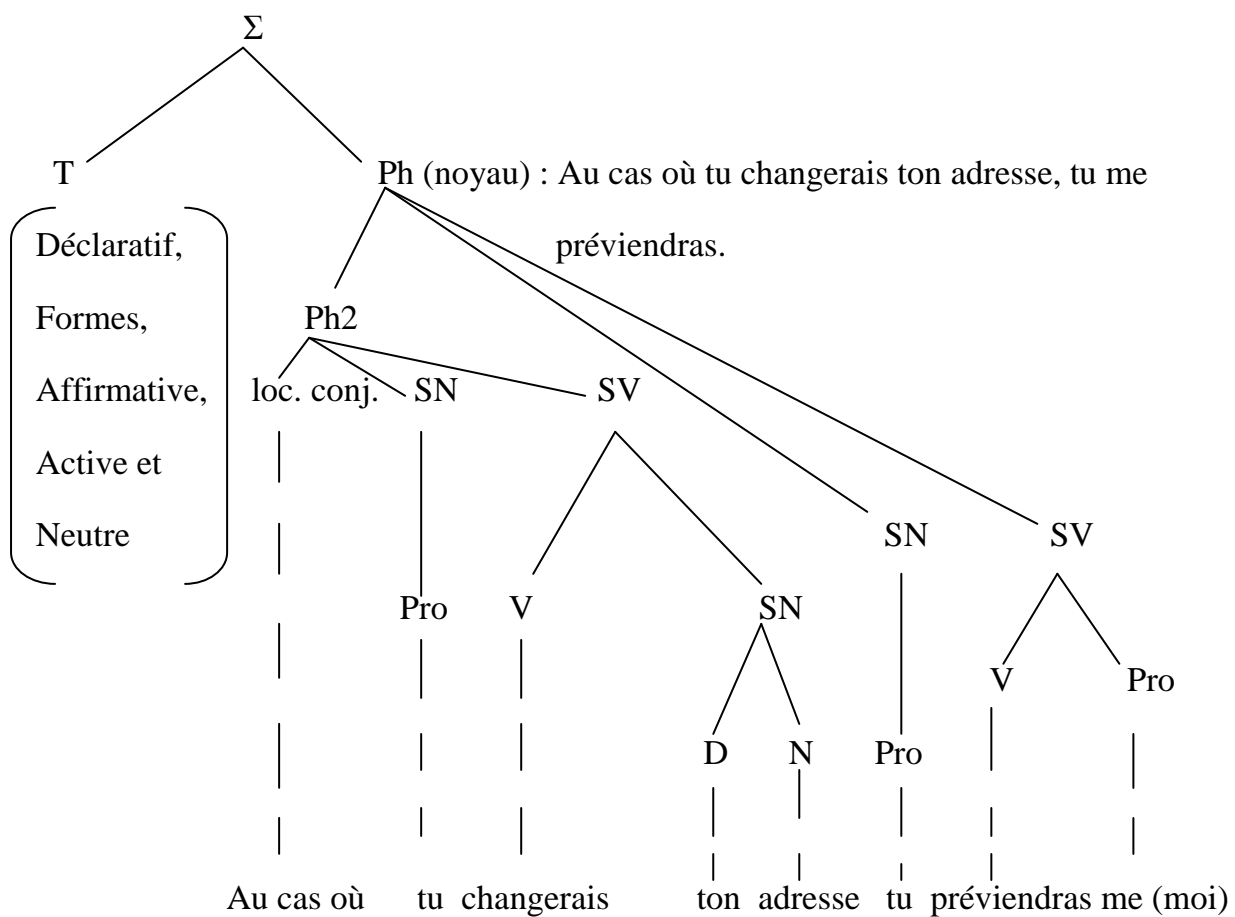
q. Si j'ai le temps, je t'aiderai.



r. Lorsque vous faites votre travail, nous vous laisserons tranquille.



s. Au cas où tu changerais ton adresse, tu me parviendras.



Conclusion

Les cours et travaux dirigés qui figurent dans ce polycopié sont le fruit d'un labeur de longue haleine, qui a nécessité des années de recherches, d'efforts et de contacts avec les collègues, lors des réunions de travail consacrées au module de Linguistique. Les leçons que nous dispensons aux étudiants de Master Linguistique et langues appliquées (L.L.A.), dont l'ancienne appellation est Phonétique et phonologie, ont fait l'objet de plusieurs actualisations, en fonction de nos lectures, de nos échanges avec les enseignants qui assurent la même matière, qui relève de l'unité fondamentale. En nous inspirant de certains travaux en linguistique et en phonétique, comme celui de C. BAYLON et P. FABRE, qui s'intitule *«Initiation à la linguistique. Cours et applications corrigées»*, ou celui de D. ABRY et M.-L. CHALARON, dont le titre est *«Les 500 exercices de phonétique»*, nous avons préféré que les travaux dirigés (TD) soient accompagnés de leurs corrigés. Loin de prétendre à l'exhaustivité, cette modeste contribution renferme, sans conteste, des lacunes sur lesquelles vont se pencher d'autres chercheurs pour y remédier.

Références bibliographiques

I. Ouvrages

- I.1. ABRY, D., et CHALARON, M.-L. (2011). *Les 500 exercices de phonétique*. Paris : Hachette.
- I.2. BENVENISTE, E. (1966). *Problèmes de linguistique générale*. Paris : Gallimard.
- I.3. BLOOMFIELD, L. (1970). *Introduction to the study of language*. Paris : Payot.
- I.4. CHAKER, S. (1995). *Linguistique berbère, étude de syntaxe et de diachronie*. Paris : Armand Colin.
- I.5. COHEN, M. (1969). *Essai comparatif sur le vocabulaire et la phonétique du chamito-sémitique*. Paris : Editions Champion.
- I.6. DEPLOSSE, M. (1901). *Manuel de langue haoussa*. Paris : Maisonneuve.
- I.7. DE SAUSSURE, F., (2002). *Cours de linguistique générale*. Béjaïa : Presses de l'imprimerie Talantikit.
- I.8. EGUZKI, U. (2006). *La langue basque dans tous ses états-sociolinguistique du Pays basque*. Paris : L'harmattan.
- I.9. GARDES-TAMINE, J. (2008). *Phonologie, morphologie, lexicologie. Méthode et exercices corrigés*. Paris : Armand Colin.
- I.10. HARRIS, Z. (1971). *Methods in structural linguistics*. Paris : Dunod.
- I.11. HAYWARD, R.-J. (2004). *Les langues africaines*. Paris : Editions Karthala.
- I.12. LAGANE, R., *et.al.* (1976). *Savoir le français*. Nancy : Berger-Levrault.
- I.13. MARTINET, A. (1970). *Eléments de linguistique générale*. Paris : Armand Colin.
- I.14. MATHIEU, J., et BATSCH, C. (2009). *Invitation au japonais : à la découverte de la langue et de l'écriture*. Paris : L'Asiathèque.
- I.15. ORANSKIJ, L.-M. (1977). *Les langues indo-iraniennes*. Paris : Librairie Klincksieck.
- I.16. PRZYLUSKI, J. (1984). *Le sino-tibétain*. Paris : Librairie ancienne Edouard Champion.
- I.17. TESNIERE, L. (1965). *Eléments de syntaxe structurale*. Paris : Klincksieck.

I.18. TROUBETZKOY, N. (1967). *Principes de phonologie*. Paris : Klincksieck.

I.19. VIAN, B. (2013). *Je voudrais pas crever*. Paris. Editions Fayard.

I.20. WANG, L. (1980). *Analyse grammaticale des mots dérivés de la langue chinoise*. Paris : L'harmattan.

II. Dictionnaires

II.1. Dictionnaire Larousse. (2005). Paris : Editions Larousse.

II.2. DUBOIS, J., *et.al.* (1973). *Dictionnaire de linguistique*. Paris : Librairie Larousse.

II.3. FAUDOUAS, J.-C. (1990). *Dictionnaire des abréviations courantes de la langue française*. Paris : Maison du dictionnaire.

II.4. ROBERT, P. (1995). *Le Nouveau Petit Robert*. Paris : Dictionnaires Le Robert.

III. Thèses de doctorat

III.1. MORIN, D. (1985). *Typologie grammaticale du couchitique : le cas de l'afar et du somali*. Thèse de doctorat d'Etat. Université Paris 3.